Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

3¢

69e ANNEE — Pronostics: Clair et encore plus chaud (Détails page 2) — MONTREAL, JEUDI 13 MARS 1947 — Le soleil s... et se co... — No 14

SENATES READING ROO
20239 31 D 47
OTTAWA, ONT.

WASHINGTON INTERVIENT EN GRÈCE ET EN TURQUIE

★ ★ ★

Pas d'impôt provincial sur le revenu (M. DUPLESSIS)

La taxe sur la gazoline sera de 11 cents par gallon et l'impôt sur les corporations sera de 7 pour cent

QUEBEC, 13. (Par Jos LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, quelques minutes avant la séance de l'Assemblée législative, hier après-midi, lors d'une conférence de presse, à son bureau, au parlement, a annoncé que le gouvernement provincial n'imposera pas de taxe sur le revenu personnel, que l'impôt sur la gazoline sera de onze cents par gallon, au lieu de huit cents, que l'impôt provincial sur les corporations sera de sept pour cent et que l'impôt sur les successions restera tel qu'actuellement.

Nous allons maintenant donner sa déclaration telle qu'il l'a faite. "En 1917, sous le gouvernement coalitionniste de sir Robert Borden, pour la première fois, le gouvernement fédéral pénétra dans le champ de taxation directe en imposant une taxe sur le revenu personnel.

"Lors de l'imposition de cette taxe fédérale, sir Thomas White, alors ministre fédéral des finances, déclara formellement que l'envahissement dans ce champ de taxation provinciale ne serait que pour la durée de la guerre.

"Depuis 30 ans et ce, sous tous les régimes fédéraux, tant en temps de paix qu'en ttemps de guerre, le fédéral a toujours continué à percevoir l'impôt sur le revenu. Et il continue encore à le percevoir. Non seulement il continue à le faire mais il a aggravé cet impôt, qui tel que constitué par le gouvernement fédéral actuel constitue pratiquement une confiscation, un encouragement au marché noir, à l'inactivité et il paralyse l'initiative des ambitions légitimes.

"Le fait que cet empiètement dans le champ provincial dure depuis si longtemps, malgré les promesses du fédéral démontre clairement combien il faut prendre de précautions, lorsqu'il s'agit de conclure des ententes avec le fédéral de la part des provinces au point de vue taxation. Il faut donc prendre toutes les garanties nécessaires.

TAXES INJUSTES

"Les taxes fédérales actuelles, de dire M. Duplessis, sur le revenu sont souverainement injustes. Elles compliquent considérablement le règlement des problèmes économiques et de reconstruction économique. Elles compliquent aussi le problème de l'éducation, en diminuant de beaucoup les salaires des instituteurs et des institutrices. Elles aggravent le caractère industriel, en suscitant des conflits entre l'employeur et l'employé et en paralysant la continuité et l'augmentation de la production, si nécessaire au règlement des problèmes d'après-guerre.

"La province de Québec possède des droits définis et certains dans le domaine de l'impôt sur le revenu droits que nous entendons conserver. Mais dans les conditions actuelles, à cause des dommages incalculables occasionnés par les taxes fédérales excessives sur le revenu personnel, le gouvernement de Québec, CETTE ANNEE, dans un but de collaboration avec Ottawa, sans renoncer à ses droits, mais pour aider le fédéral, a décidé de ne pas imposer d'impôt sur le revenu personnel.

PREUVE DE COLLABORATION

"Nous donnons ainsi, dit M. Duplesis, une nouvelle preuve de notre désir de collaborer en même temps que nous apportons aux payeurs de taxes opprimés de nouvelles raisons pour que le fédéral apporte des apaisements à sa taxe d'impôt sur le revenu.

"Pendant la guerre, les autorités fédérales ont envahi plusieurs champs de taxation, alors réservés aux provinces, entre autres, les impôts sur la gazoline, les taxes d'amusements ,l'impôt sur les successions et la taxe directe sur les corporations.

"L'hon. M. Abbott, dit-il, qui personnellement est un charmant garçon mais qui est sans doute la victime des manigances des bureaucrates fédéraux, qui dirigent actuellement et malheureusement le pays, s'élève contre ce qu'il appelle la duplication des taxes.

PAS D'IMPOT SUR LE REVENU

"Nous donnons un exemple au gouvernement fédéral en n'exerçant pas, CETTE ANNEE, nos droits en matière d'impôt sur le revenu personnel. Si Ottawa est sincère dans sa politique de duplication il devrait se retirer dans le domaine de la taxation directe qu'il a envahi durant la guerre. Et il ne faut pas oublier que le système de duplication de taxes n'est pas dû aux provinces, mais bien au pouvoir central.

"Il n'appartient pas au propriétaire d'abandonner ses droits. Mais il est du devoir du squatter de quitter le terrain qu'il a envahi. Dans le cas qui nous occupe, les provinces sont propriétaires et le fédéral n'est qu'un "trespasser". C'est Ottawa qui est responsable de la duplication des taxes.

"Le fédéral a taxé les profits des corporations à 100 pour cent, c'est-à-dire qu'il a pris 100 pour cent dans un domaine qui appartenait aux provinces. En Colombie-Britannique, les taxes sur les corporations s'élèvent à 10 pour cent. Nous avons le pouvoir de taxer les corporations nous aussi à 100 pour cent. Mais encore là dans l'esprit de collaboration et afin que le peuple se rende compte que la province ne taxe pas 100 pour cent, notre taxe sur les corporations s'établira à 7 pour cent, soit 3 pour cent de moins qu'en Colombie Britannique. Cette taxe sera donc la même qu'en Ontario. Il ne faut pas oublier que les activités des corporations dans la province de Québec proviennent en grande partie de l'utilisation des ressoures naturelles, qui appartiennent à la province et qui sont sous son contrôle absolu.

NOTRE VOIRIE

"La province de Québec possède un territoire dont l'étendue est deux fois plus grande que celle de la France et cinq fois plus grande que celles de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Et c'est pour cela qu'un bon système routier est essentiel à l'économie de la province, à la libre circulation, à l'agriculture, au tourisme, au commerce et à l'industrie.

"Pendant la guerre, continue toujours M. Duplessis, notre système routier a été fort négligé au point de constituer un danger pour la conservation du capital investi dans la construction et la réparation de nos chemins. De plus, la circulation lourde, durant la guerre, a fait à nos routes des dommages pour environ $8 millions, selon les experts.

"Il faut de toute nécessité pourvoir aux besoins d'un excellent système routier dans les campagnes, où la voirie rurale est indispensable aux cultivateurs, qui ont été négligés par nos adversaires.

LA GAZOLINE

"Avant la guerre, la taxe sur la gazoline était de huit cents par gallon. Elle fut portée à 11 cents et ce à cause d'un autre envahissement du fédéral. A partir du 1er avril, la taxe de la gazoline dans la province sera encore de 11 cents avec la différence que les trois cents additionnels seront payés à la province et non à Ottawa et ce pour répondre aux besoins de notre voirie. Nous ne pouvons négliger notre voirie et nous ne la négligerons pas. Tous les impôts sur la gazoline seront exclusivement employés aux travaux à faire sur nos routes. Cette taxe sur la gazoline est la même que celle en Ontario.

"Nous sommes fort heureux de collaborer avec cette province dans les revendications des diverses provinces, tout en respectant les droits du fédéral et en recherchant les meilleures méthodes constitutionnelles.

"Depuis le début de la conférence fédérale-provinciale, qui débuta en août 1945, et qui fut ajournée sine die en mai dernier, à la demande d'Ottawa, les autorités fédérales n'ont jamais substantiellement changé d'attitude. Elles ont toujours prétendu, comme elles le prétendent encore, qu'elles ont tous les droits de taxation et que les provinces n'ont droit qu'aux restants.

"Nous considérons que cette théorie est injuste et incompatible avec les droits des provinces. Ces dernières ont droit de légiférer en matière d'hospitalisation, de voirie, de ressources naturelles. Il serait donc inconcevable qu'elles ne puissent légiférer dans ces importants domaines. Nous avons donc le droit de prélever des taxes pour l'exercice de notre droit législatif.

"Nous n'admettrons jamais les accaparements fédéraux de quelque couleur qu'ils puissent être peinturés. Nous avons toujours été prêts et nous sommes encore prêts à délimiter et à clarifier les pouvoirs de taxation provinciaux et fédéraux. Nous sommes prêts à coopérer à la réduction et à la modération des impôts publics. Mais nous ne serons jamais prêts à consentir à une tutelle fédérale. La tutelle répugne et à juste titre aux traditions de la province de Québec.

"Nous donnons actuellement au fédéral un exemple clair et évident de collaboration et de modération. Nous espérons que le fédéral s'en inspirera au lieu de se laisser diriger par des bureaucrates non responsables au peuple, dont les actes sont plutôt de nature à faire augmenter leurs salaires que de respecter le pacte confédératif et la constitution canadienne".

Une autre révolution sud-américaine

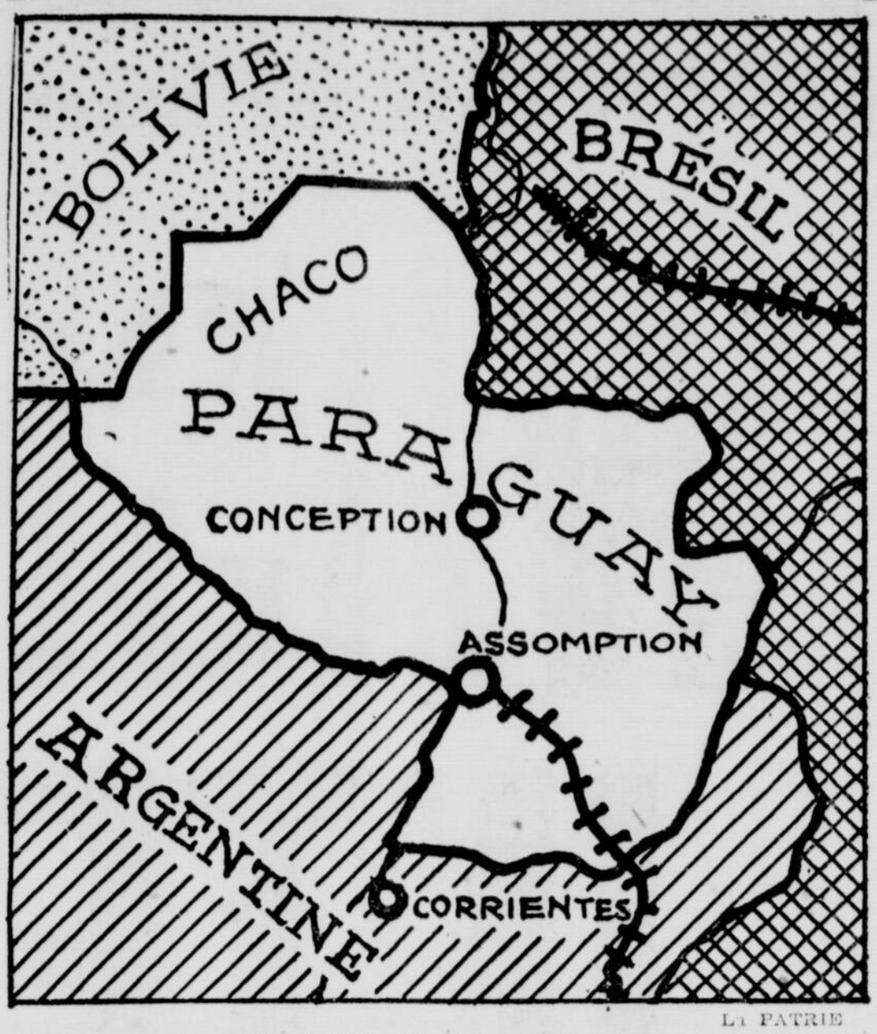

LA PATRIE

Cette carte d'un coin de l'Amérique du Sud nous montre le Paraguay, petit pays étroitement enserré par ses voisins, le Brésil, l'Argentine et la Bolivie, et présentement en proie à une révolte des éléments communistes. Les rebelles, après avoir vainement tenté de s'emparer de la capitale, Assomption, se sont rabattus sur la ville de Conception, dans le nord du pays, qu'ils semblent tenir solidement.

* * *

ASSOMPTION, Paraguay, 13, — (P.A). — La guerre civile se prolonge au Paraguay, où une junte militaire tente de renverser le régime du président Higinio Morinigo. La ville de Conception est en état de siège et l'aviation gouvernementale bombarde les rebelles. La guerre dure depuis samedi dernier et rien n'en fait encore prévoir la fin.

La "Marseillaise", hymne national de la France, fut chantée pour la première fois à Marseille en 1792.

PRONOSTICS

Ciel clair sur tout l'est du pays et des Etats-Unis. Quoique la température soit tombée assez bas durant la nuit, le lever du soleil a fait tout de suite revenir le beau temps de printemps, caractéristique de cette semaine. On prévoit des maximums de 45 ou plus. Il y aura peut-être une tempête qui monte actuellement du Mexique vers la vallée du St-Laurent.

Sommaire: Clair et encore plus chaud.

Les libraires causent de leurs problèmes

La PATRIE

Une réunion de l'Association des Libraires de Montréal a eu lieu, hier midi, et les membres ont causé de leurs problèmes mutuels, au cours d'un agréable déjeuner, à l'hôtel Queen's. On remarquait à la table d'honneur: De gauche à droite: M. Edouard Gariépy, directeur; M. Lucien-G. Hétu, ancien président; M. Leonard Wheatley, président; M. Eug. Charters, vice-prés.; M. F. Dawson, directeur.

Un juré tombe malade au procès de Raymond Boyer

La maladie d'un juré aux assises fera-t-elle que le procès de Raymond Boyer, accusé de conspiration pour la transmission de secrets de guerre à la Russie devra être repris au début? C'est ce que l'on craignait hier après-midi lorsque le juge Lazure leva l'audience vers cinq heures en déclarant: "Nous ajournons à demain matin alors que nous déciderons si le juré malade peut continuer jusqu'à la fin du procès ou non".

Il a fallu suspendre l'audience vers 3 h. 30 de l'après-midi alors que le juré Charlemagne Brossard, jeune fermier de Laprairie, se sentit indisposé. Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste, fut averti de la chose et ayant examiné le patient s'en fut faire rapport au juge et aux avocats.

Hier après-midi, pendant le témoignage de Gouzenko, Me Brais voulut qu'il donne le mobile de sa fuite de l'ambassade. Il faut que le jury sache les motifs du témoin et, comme le souligne aussi Me Rivard, sa décision permettra de juger de sa bonne foi et de sa crédulité. Et Me Brais de conclure:

—Il est très important que le jury sache le mobile de Gouzenko ...là est toute la cause.

Me Lucien Gendron est debout, après avoir consulté Me Mark Drouin, et présente une objection en déclarant:

—Nous sommes ici pour étudier une affaire de conspiration. Nous n'allons pas entrer dans des considérations politiques ou idéologiques qui peuvent nous mener trop loin et j'objecte à cette partie de la preuve que veut présenter mon collègue de la poursuite. Gardons-nous vierges et demeurons dans la légalité. Gouzenko a pris les documents. Bien! On les verra, on les lira...

Le juge Lazure décide donc.

—Pour le moment, du moins, je maintiens l'objection de la défense. Plus tard, s'il y a lieu, je permettrai peut-être que l'on expose les mobiles de Gouzenko.

AU PROCES DE ROSE

Me Brais revient à la charge et dit:

—Mais ce tribunal en a permis la preuve au procès de Fred Rose. Voyez à la page 181 où Gouzenko explique les mobiles qui l'ont poussé à agir.

Le juge Lazure, sourit et répond:

—Je suis sur le banc depuis plusieurs années et j'ai pu, à l'occasion, laisser passer une preuve irrégulière. Mais, ici, je maintiens ma décision et oublions pour le moment les mobiles de Gouzenko.

SOIREE, RUE SOMERSET

Me Brais accepte la décision du tribunal et questionne Igor Gouzenko sur la soirée fatidique du 6 septembre 1945, avenue Somerset, à Ottawa. Le témoin, qui parle maintenant un anglais presque parfait, est fort à l'aise et parle lentement, s'arrêtant à chaque phrase pour permettre à M. Placide Labelle (un ancien de notre journal) de traduire en français au jury. Le jeune Russe relate donc ce qu'il a déjà

(Suite à la page 23)

M. Drew perd son action de $100,000

TORONTO, 13. (C.P.)—Un jury spécial n'a découvert hier "aucun libelle" dans la poursuite intentée par le premier ministre ontarien, M. Drew, contre le "Toronto Star Ltd" et son éditeur, M. Joseph E. Atkinson, poursuite qui a été provoquée par la publication, dans le *Toronto Daily Star*, d'éditoriaux en rapport avec l'élection provinciale de 1945.

M. le juge D.-P.-J. Kelly a renvoyé la cause et a ordonné au premier ministre de payer les frais d'un procès de deux jours. Le procureur du premier ministre, Me John R. Cartwright, a obtenu un délai de 15 jours dans l'application du jugement afin de pouvoir interjeté appel de la décision du tribunal.

M. Drew a prétendu avoir été personnellement l'objet de libelles dans des éditoriaux publiés dans le *Star* du 25 mai au 2 juin 1945.

Le "comte" de Fontenailles arrive à Montréal avec son escorte

La PATRIE

Le "comte" de Fontenailles, rendu célèbre par une vaste fumisterie rendue publique il y a quelques jours, a été ramené à Montréal hier soir par deux détectives provinciaux. Le comte est ici photographié, au centre et portant une serviette remplie de "documents importants". A gauche, le lieutenant Morel, de la Sûreté provinciale de Québec, qui arrêta le prévenu et l'accompagna pour le voyage. A droite, le gendarme Lucien Bergeron.

Les deux blessés sont un peu mieux

Les nouvelles de l'hôpital Saint-Luc, où sont hospitalisés, au sixième sud, l'abbé Jacques Brossard et le Frère Vincent-Arthur les deux victimes d'un maniaque qui les a poignardés dimanche soir, sont beaucoup plus encourageantes ce matin.

En effet les autorités de cette institution nous rapportent que les deux blessés vont beaucoup mieux ce matin et que tous deux ont passé la meilleure nuit depuis leur admission à l'hôpital. Tous deux ont dormi la plus grande partie de la nuit et, ce matin, on pouvait remarquer une certaine amélioration dans leur état.

A l'hôpital, où des gardes-malades spéciales veillent sur les deux religieux à chaque instant du jour et de la nuit, on semblait pour la première fois ce matin oser espérer pour le mieux.

Pendant ce temps leur assaillant, Marcel Julien, 37 ans, le maniaque qui blessa les deux religieux, attend, à la prison de Bordeaux, sa comparution en cour pour examen volontaire.

Le "comte" fera face à toutes ses victimes

Il y aura sans doute foule à la Sûreté provinciale aujourd'hui, car le capitaine-détective J.-A. Quenneville a demandé à tous ceux qui ont des plaintes à porter contre le "comte" de Fontenailles de s'y présenter afin de l'identifier.

Le comte a été ramené de Québec hier soir par deux agents de la police provinciale et les officiers avaient été sérieusement avertis, par le capitaine Quenneville, avant de quitter la vieille capitale, de se méfier de leur prisonnier qui aurait bien été capable de tenter de leur raconter un conte de fée pour tenter de recouvrer sa liberté en route. Rien n'en fut cependant.

Plus d'une centaine de personnes ont déjà porté plainte contre le fameux comte et toutes ont été convoquées à la Sûreté provinciale.

En plus de ses autres actes extraordinaires le comte aurait, il y a quelques semaines, demandé à un généalogiste local de lui retracer ses illustres ancêtres, promet-

(Suite à la page 23)

Un désespéré se pend dans son domicile

Un malheureux qui habitait seul à 5163, rue Casgrain, a été trouvé pendu dans une chambre sise à l'arrière de son domicile, peu après 6 h., hier soir, par des policiers alertés par un voisin.

Il s'agit d'un nommé Joseph Diedones, 55 ans, dont on recherche quelque parent, dans la métropole, pour procéder à son identification.

D'après le rapport de la police, le voisin se mit en communication avec le lieutenant Richardson, du poste no 20, lui disant n'avoir pas vu M. Diedones depuis plus d'une semaine et qu'il était surpris de constater que chaque soir et la nuit les lumières de la maison demeuraient allumées.

En compagnie des agents André Rousseau et Jean DesGroseillers, le lieutenant Richardson se rendit sur les lieux, pour y être rejoint, quelques instants plus tard, par le sergent-détective Josaphat Bon-

(Suite à la page 23)

Au Congrès Marial d'Ottawa

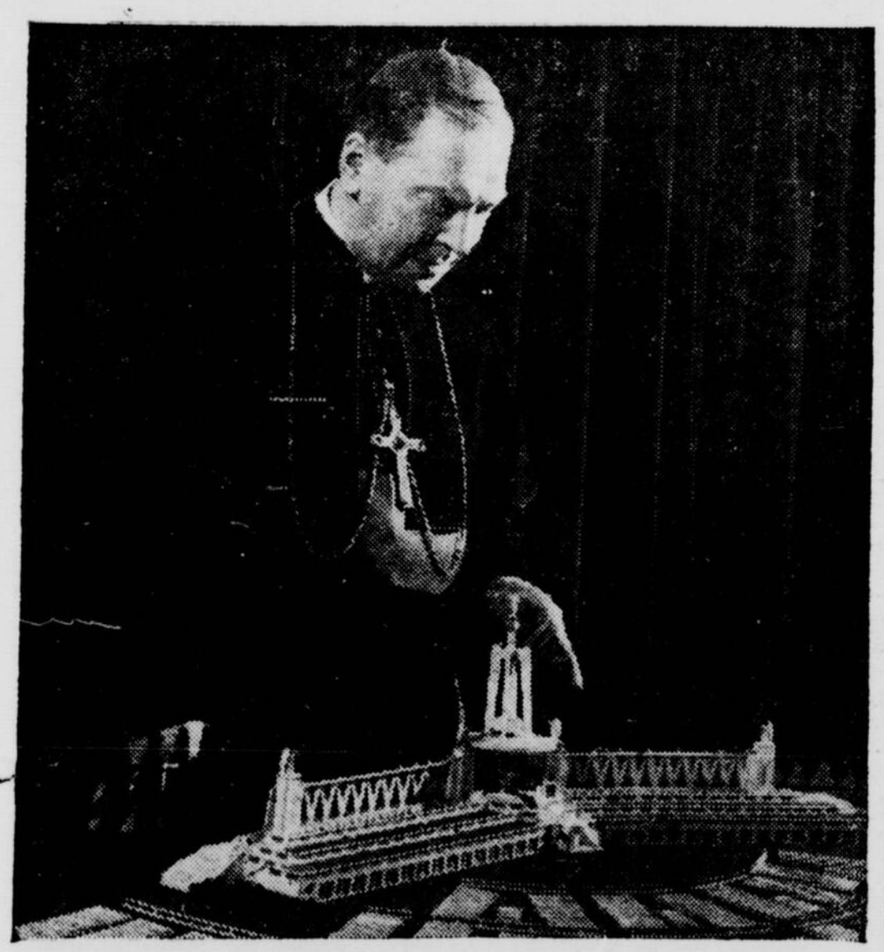

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, d'Ottawa, se tenant près de la maquette du reposoir géant qui sera érigé à Ottawa, pour le Congrès Marial du 18 au 22 juin. Le reposoir aura une longueur de 550 pieds et la tour centrale s'élèvera à une hauteur de 155 pieds. Sur les estrades et en face, des sièges seront aménagés pour 75,000 fidèles qui viendront prier pour la paix dans le monde.

Enfant mortellement blessé en traversant la chaussée

Ronald McGillivray, garçonnet de onze ans, dont les parents demeurent à 33, avenue de l'Eglise, à Verdun, a été mortellement blessé, vers quatre heures, hier après-midi, dans un accident qui s'est produit en face du no 4213, boulevard LaSalle.

D'après le rapport de l'agent Maurice Dumouchel, de la police de Verdun, l'enfant traversait la chaussée en courant lorsqu'il fut heurté par une automobile, conduite par M. Norman Jennings, citoyen de Cornwall. Ce dernier stoppa immédiatement pour se porter au secours de la victime qui gisait inanimée sur la chaussée, souffrant d'une fracture du crâne. Transporté d'urgence à l'hôpital Général de Verdun, le jeune McGillivray y expirait trois heures plus tard. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

UNE AUTO SANS CONDUCTEUR BLESSE UN PIETON

Vers six heures hier soir, M. Gustave Héraguel, 43 ans, 519, rue Bonsecours, app. 6, se promenait sur le trottoir, en face du no 196, ouest, rue Lagauchetière, lorsqu'il fut heurté par une automobile qui venait de démarrer soudainement, sans son conducteur.

Les agents Joseph Leroux et

(Suite à la page 23)

Montréal paie pour ses voisins

L'inspection du lait vendu dans toute la région est faite par la ville de Montréal seulement

Des conseillers municipaux ont protesté, hier soir, au cours de l'étude des estimés budgétaires du prochain exercice financier, contre le fait que Montréal paie seul le coût de l'inspection du lait arrivant à Montréal, dont une bonne partie est distribuée dans les diverses municipalités de la région métropolitaine.

C'est le conseiller Georges Guévremont qui a amené le sujet sur le tapis, au cours de l'étude des estimés budgétaires réclamés pour le service de santé pour le prochain exercice financier.

Le docteur Adélard Groulx, chef du service en question, a répliqué à une réponse de M. Guévremont, qu'en effet, une bonne partie du lait examiné régulièrement par les inspecteurs du service de santé de Montréal, et payés par la ville de Montréal seulement, était vendue en dehors de la ville, sans que les municipalités où ce lait est vendu assument leur partie des dépenses occasionnées par cette inspection.

CHACUN SA PART

M. Guévremont a déclaré qu'à son avis, la ville de Montréal devrait inviter ces municipalités à assumer une partie du coût de l'inspection du lait, au pro rata de leur population et de la quantité de lait qui est vendu dans chacune d'elles. M. Guévremont a déclaré que dans toute la région métropolitaine, on se fie sur Montréal pour voir à l'inspection du lait, et que cela était injuste à l'égard de Montréal. M. Guévremont a dit que s'il était impossible d'obtenir une contribution des municipalités qui profitent de cette inspection, on devrait entreprendre des démarches auprès des autorités provinciales pour que la province aide Montréal à défrayer le coût de cette dépense dont profitent d'autres municipalités. Le docteur Groulx a même expliqué au conseil que le gouvernement central versait à la ville de New-York 50 pour cent du coût de l'inspection du lait qui se fait aux frais de cette ville et profite à une région beaucoup plus étendue.

Toutefois, le docteur Groulx ne croit pas qu'il serait sage que la ville de Montréal s'en remette à l'inspection faite par la province, projet suggéré par M. Guy Vanier. Il a dit que Montréal avait le devoir de protéger les citoyens et qu'en cas d'épidémie, on pourrait être blâmé de n'avoir pas d'inspection municipale du lait.

LOGEMENTS AVEC PLUSIEURS FAMILLES

Au cours de la séance d'hier soir, le directeur du service du bien-être social,, M. Horace-H. Dansereau, a révélé au conseil qu'à son avis, à Montréal, il devait y avoir de 4,000 à 5,000 logements occupés par plus d'une famille, à Montréal.

Les conseillers municipaux ont terminé l'étude des demandes du service des travaux publics, et au cours de la partie de la séance consacrée à ce service, le lieutenant-colonel Joseph Broseau, surintendant de la voirie municipale, a déclaré que la ville paye les "bull dozers" de $5.00 à $9.00 de l'heure.

Plusieurs conseillers ont prétendu que les tracteurs dont dispose la ville, dans le moment, ne conviennent pas aux besoins, et qu'on devrait faire l'acquisition de puissants "bull-dozers" comme ceux qu'on doit louer dans le moment, parce que ces machines font un travail considérable en peu de temps.

UN ECHEVIN SATISFAIT

Si certains conseillers sont mécontents de l'état des rues, au cours de l'hiver, ce n'est pas le cas du conseiller A.-D. Quintin, qui représente le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Ce dernier a dit avoir reçu moins de plaintes au sujet de l'état des rues, au cours de l'hiver, que les hivers passés.

M. A. Grisé, surintendant des ateliers municipaux, où l'on fait la réparation des machines servant au déneigement, a déclaré qu'au cours de l'hiver, son personnel a dû travailler le soir, les samedis et même les dimanches, à plusieurs reprises, afin de hâter la réparation des machines. Ses hommes ont fait jusqu'à 70 heures par semaine, pour ne pas retarder la réparation des machines.

M. Grisé a aussi ajouté qu'on trouvait, dans les machines à neige, au cours d'un hiver, des tonnes et des tonnes de pierre, de briques, de barres de fer et même de couvercles de puisards, ce qui cause souvent des dégâts considérables.

"En moins d'une minute, il arrive qu'on fasse des dommages à une machine pour $1,500", d'expliquer M. Grisé.

"Bien certain! Il arrive même qu'on passe un homme dans une machine", de répliquer M. Jeannotte, faisant allusion au jeune Montréalais qui a été hapé par une souffleuse, au cours de l'hiver.

Séance sans intermission

Prévoyant que les conseillers municipaux auront de la peine à terminer l'étude des estimés budgétaires avant vendredi soir, à minuit, limite du temps permis par la charte pour l'adoption du budget par le conseil, les estimés budgétaires devant alors être adoptés automatiquement, le conseiller Max Seigler a recommandé, hier soir, qu'il n'y ait pas d'intermission pour le dîner, ce soir, après la séance de l'après-midi, et qu'on fasse venir des sandwiches et du café à l'hôtel de ville, et qu'on en serve aux conseillers dans la salle du conseil, afin de ne pas retarder les délibérations.

Le président du comité, M. J.-O. Asselin, a déclaré que le projet serait étudié, et que la suggestion serait suivie si on le juge à propos.

Pas d'exception

QUEBEC, 13. (par Jos LaVergne) —"Il ne faut pas passer notre temps à disséquer un corps public que nous avons formé, l'an passé, par une loi spéciale".

C'est ce que déclarait, hier, au comité des bills publics, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, lors de l'étude d'un bill pour admettre Ludger Boulet, de Québec, comme comptable public et lui conférer le titre de membre de l'Institut des Comptables Agréés de Québec.

Et M. Duplessis ajoutait : "Cette loi a été étudiée avec soin l'an dernier. Il n'appartient pas à la législature de dire qu'une personne peut être compétente comme comptable public. C'est là du domaine de l'Institut des Comptables. Nous ne sommes ici que pour redresser des erreurs".

Ecole d'Agriculture pour l'Abitibi

QUEBEC, 13, (Par Jos. LaVergne). — L'hon. Maurice Duplessis, hier après-midi, à son bureau, au parlement, a annoncé qu'une loi sera présentée pour la création d'une école d'agriculture en Abitibi. Il nous a également appris que l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, présentera, au cours de la session, deux ou trois lois ouvrières fort importantes.

Assemblée annuelle de l'Agence Duvernay

La PATRIE

L'Agence Duvernay, organisme publicitaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, a tenu son assemblée générale annuelle au Monument National. Les élections régulières ont désigné les administrateurs suivants: (De gauche à droite, assis), M. Arthur Tremblay, M. E. Dionne, trésorier; M. J.-Emile Boucher, président, M. A. Bissonnette, secrétaire; (debout), M. Thomas Bertrand, M. Emile Pigeon, M. Roger Varin, M. Jacques Sauriol et M. Paul Guertin, et M. Olier Legros, gérant.

Un million destiné à l'université de London

TORONTO, 13. — Le budget de la province d'Ontario destine $1,000,000 à l'université de London, dont le président, M. W. Sherwood Fox, vient de déclarer que le don en question ferait beaucoup pour l'essor de l'université

A défaut de beurre, de la margarine...

OTTAWA, 13. (D. N. C.) — Le Sénat a repris hier le débat de l'an dernier sur la margarine. L'hon. W.-D. Euler, libéral ontarien qui avait proposé l'an dernier un projet de loi pour faire disparaître l'interdiction de fabriquer, d'importer et de vendre de la margarine au Canada, est revenu à la charge en soumettant de nouveau un bill analogue.

Le projet de loi avait déjà été admis en première lecture et le débat s'éleva hier lorsque son parrain en proposa la seconde lecture. M. Euler reçut l'appui entier de l'hon. J.-P. Howden, libéral du Manitoba, l'appui réservé de l'hon. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, mais il fut en butte à l'opposition déterminée de l'hon. J.-J. Kinley, libéral de la Nouvelle-Ecosse.

DELECTABLE

Le sénateur Euler expliqua tout d'abord que son projet de loi était analogue à celui qu'il avait présenté l'an dernier. Il exprima l'opinion que le Sénat avait alors commis une erreur en rejettant son bill et en privant une grande masse de consommateurs de la possibilité de choisir entre le beurre et son substitut. Car la margarine est à son avis aussi délectable et aussi nourrissante que le beurre. Le Canada est le seul pays où la fabrication et le commerce de ce substitut sont interdits et, selon lui, cela n'a pas sa raison d'être lorsque l'on souffre d'une rareté de beurre et que le prix en sera beaucoup plus élevé lorsque le gouvernement cessera de payer des subventions à la production.

VALEUR NUTRITIVE

A titre de médecin, le sénateur Howden tient à proclamer la valeur nutritive de la margarine et il déclare que si l'on ne peut se procurer les huiles végétales nécessaires à sa fabrication, on devrait employer du gras d'animal.

Le sénateur Kinley s'opposa énergiquement au principe du bill, dans lequel il voit une menace directe à l'industrie laitière du Canada. Ce serait à son avis la mort des petites villes et des petites entreprises au bénéfice de grandes industries dans les grandes villes. Il s'est informé auprès de l'administrateur fédéral pour apprendre que la pénurie d'huiles végétales et de matières grasses durerait encore au moins deux ans et qu'il n'y aurait pas moyen de manufacturer de la margarine avant cette date.

BON AU GOUT

Le sénateur McLean dit qu'il a goûté à la margarine et ne l'a pas trouvée différente du beurre. Il croit que le Canada pourrait se procurer les huiles nécessaires en adoptant le procédé norvégien d'extraire l'huile du poisson, procédé qui a été mis au point par les Allemands durant l'occupation de ce pays scandinave. Mais la Norvège s'est assuré le monopole de ce procédé allemand bien que les découvertes de ce genre soient censées être mises à la disposition des Nations-Unies.

KING EST VAINQUEUR

Amendements de non-confiance rejetés à la Chambre basse

OTTAWA, 13. (Par Jacques Arcand, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — Le gouvernement libéral du premier ministre, M. MacKenzie King, est sorti vainqueur, hier aux Communes, de l'épreuve de force que lui firent subir les partis de gauche dès l'ouverture de la session.

Deux votes péremptoires ont marqué l'issue d'un long débat et provoqué l'adoption de la motion d'adresse de MM. John MacNaught et Gérard Cournoyer. Malgré l'appui des socialistes, l'amendement Bracken de non-confiance fut défait par 134 voix à 84; le sous-amendement créditiste de M. Solon Low fut balayé par une majorité unanime de 211 voix à 13.

Tous les libéraux, les membres du crédit social, et même le député de Pontiac, M. Réal Caouette, souvent passé au crible par les orateurs de la droite, s'unirent contre les progressistes-conservateurs et les représentants C.C.F., dans la division sur l'amendement principal.

LE BILL OMNIBUS

La Chambre basse reprendra donc dès aujourd'hui l'étude des projets de loi en cours et entamera prochainement la première lecture du bill omnibus sur les contrôles des loyers et des prix, censé remplacer la loi des pouvoirs d'urgence transitoires, qui doit expirer normalement le 31 mars.

Trois amendements de non-confiance, tous contradictoires, avaient été portés par les partis d'opposition à la motion d'adresse de MM. MacNaught et Cournoyer : celui de M. J. Coldwell, leader C.C.F., fut battu vendredi dernier par un vote de 168 voix à 26; ceux de MM. John Bracken et Solon Low ont été défaits hier soir.

LES INDEPENDANTS

Au moment des deux divisions on ne remarquait aucun des six députés indépendants à la Chambre. Quelques-uns d'entre eux, dont M. Georges Héon, d'Argenteuil, avaient déjà annoncé dans des discours précédents qu'ils ne voteraient pas contre le gouvernement. M. Maxime Raymond avait déclaré qu'il ne soutiendrait pas une motion qui, pouvant renverser le gouvernement, nécessiterait une élection générale et empêcherait la province de Québec de posséder à juste titre 8 députés de plus. Quelques minutes avant la mise aux voix, le chef de l'opposition, M. John Bracken, expliqua que le parti conservateur aurait pu appuyer le sous-amendement de M. Low s'il ne contenait pas "une théorie financière trop fantaisiste".

LES C. C. F.

M. Angus MacInnis, socialiste de Vancouver-Est, souligna brièvement que l'appui de son parti à la motion Bracken ne devait aucunement signifier que les députés C.C.F. accordaient leur confiance aux conservateurs, mais au contraire, une non-confiance au gouvernement.

La Chambre établira aujourd'hui, par une motion non annoncée, le comité subsidiaire des voies et des moyens. Celui des approvisionnements est déjà formé. On passera en troisième et dernière lecture le projet de loi du ministre du commerce, M. James A. MacKinnon, à l'effet de maintenir en fonctions la commission canadienne du blé, tandis que le bill d'exportation et de vente des produits agricoles, présenté par le ministre de l'Agriculture, M. James G. Gardiner, subira sa deuxième lecture et son étude en comité plénier.

Winston Churchill, "l'autre", est mort

WINTER-PARK, Floride, 13. (P. A.) — Winston Churchill, auteur américain bien connu, a succombé, hier, à une crise cardiaque, à l'âge de 75 ans. Son plus récent livre "The Unchartered Way" avait été publié il y a deux ans. Il est mort alors qu'il rendait visite à des amis, à Winter-Park, en Floride.

La belle tenue de nos institutions

"Nous avons été réellement étonnées de la belle tenue de vos institutions d'enseignement, de vos écoles ménagères, de vos collèges classiques féminins, de votre système d'organisation de travaux manuels, dans les écoles primaires, et nous avons compris d'où le Canada français tirait sa merveilleuse jeunesse, sa vigoureuse vitalité. Notre voyage dans la Province de Québec nous aura enseigné bien des choses dont nous pourrons tirer grand profit dans nos pays de mission".

C'est par ce bel éloge de notre système d'enseignement que la Révérende Mère Marie-Elise, de la Congrégation Belge des Chanoinesses-Missionnaires de St-Augustin, nous a accueilli au cours de son passage à Québec, la semaine dernière. Cette religieuse en route pour les Philippines est venue ici se renseigner sur notre système scolaire, afin d'adapter, autant que possible, nos méthodes dans les écoles que la congrégation possède en pays de mission. La Rév. Mère Marie-Elise est intendante des écoles de sa communauté aux Philippines. Ces écoles groupent actuellement 14,000 élèves dont quelques-unes ont pris part à des concours, aux Etats-Unis et ont remporté la victoire sur leurs concurrentes de race blanche.

LA CONGREGATION

La Congrégation des RR. SS. Chanoinesses-Missionnaires de St-Augustin se voue, ainsi que son nom le laisse entendre, exclusivement à l'apostolat en pays de mission (Indes, Chine, Philippines, Mongolie, Antilles, etc.). C'est un ordre religieux essentiellement belge, fondé le 7 novembre 1897, par la Très Révérende Mère Marie-Louise à Héverlé, près de Louvain, Belgique. Ces missionnaires comptent actuellement dans le monde quatre-vingts maisons et un peu plus de mille membres. Les religieuses se vêtent de blanc, sauf en voyage, alors qu'elles sont autorisées à porter un costume noir. Bien que leur but soit l'enseignement en général, en pays de mission, cependant les Chanoinesses-Missionnaires de Saint-Augustin s'appliquent tout particulièrement à restaurer le foyer par une saine pédagogie familiale, visant à faire de leurs élèves des épouses et des mères modèles.

AUX INDES

Aux Indes, la congrégation dirige des maisons dans les diocèses de Kottar, de Medura, de Trivandrum, de Mylapore et de Cochin. Au nombre de leurs missions indiennes, mentionnons celles : de Munulagumudi, de Srivilliputtur, d'Asaripallam, de Kidaikanal, de Coolasagaran, de Mariapuram, de Palamcottah, de Palliadi, de Trivandrum, de Colachel, de Madras et de Veliavelai.

La congrégation s'est implantée aux Philippines en 1910. En ce dernier pays, mentionnons les missions suivantes desservies par les RR. SS. Chanoinesses-Missionnaires de Saint-Augustin: Tagudin, Bontoc, Tondo, Baguio, Malate, Servantes, Tubac, Carcar, Lubuagan, Pugo, etc. Aux Antilles, mentionnons, en passant, les missions des "Américaines" (Iles Vierges) qui sont les petites îles de Sainte-Croix, de Saint-Thomas et de Saint-Jean. La population de ces îles descend, en général, des esclaves noirs entraînés d'Afrique aux Antilles pour y travailler dans les plantations. Mentionnons encore les missions de l'Ile de la Dominique, de Basseterre, capitale de l'Ile de Saint-Christophe, et les postes de mission de l'Ile d'Antigua, dont la population se compose de Portugais, de Syriens et d'Anglais.

APOSTOLAT

Etant une congrégation belge, les Chanoinesses-Missionnaires de Saint-Augustin ont, il va sans dire, des missions au Congo Belge (Afrique). Elles y sont depuis 1920. Leurs principaux champs d'apostolat sont ceux de: Nkolo, Kangu, Boyange, Kinshasa, Kisu, d'Alberta, de Kimpangu, Lisala, Gombe-Matadi, Bosu-Manzi, Mushenge, Mushie, Kibubu et Kinganda.

Le principal pied-à-terre de la communauté, au Congo, est Léopoldville, capitale du pays. De plus, elles dirigent à Léo-Est, un hôpital pour les noirs. Ce dernier établissement appartient cependant à l'Etat.

En Chine, les principales missions des Chanoinesses-Missionnaires de St-Augustin sont celles de San-Cheng-Kung (1923), de Soei-Yuan, de Palakai, de Kao-Kia-Ing-Tze, de Ninghia, de Hou-Ho et de Pekin. Enfin la congrégation a fondé, dans la lointaine, mystérieuse et froide Mongolie, un hôpital dont les médecins sont des RR. SS. Belges, docteurs en médecine et des médecins chinois. La Rév. Mère Marie-Elise était accompagnée de la Rév. Mère Marie-Franciscus, jeune religieuse docteur en médecine (médecin-chirurgien), fraîchement arrivée de la Maison mère de Heverlé et en route pour l'hôpital de Mongolie, où elle pratiquera la médecine chirurgicale.

EPREUVES ET CONSOLATIONS

Les missions des Chanoinesses-Missionnaires de St-Augustin ont été rudement éprouvées par la guerre et la congrégation elle-même a perdu plusieurs membres. Mais les religieuses se sont remises courageusement au travail, comme en témoigne, par exemple, la fondation d'un hôpital en Mongolie. La congrégation n'ayant point les moyens de payer de nombreux médecins, elle intéresse certains de ces membres à l'étude de la médecine. Dans quelques années, les Chanoinesses espèrent compter dans leurs rangs assez de religieuses médecins pour subvenir aux plus urgents besoins des missions dont elles ont la garde. Car, ainsi que nous le faisait remarquer la Rév. Mère Marie-Franciscus, "c'est en soignant le corps des païens que l'on atteint leur âme". Au reste, la moisson est prometteuse et la guerre semble avoir fait réfléchir les populations asiatiques qui se tournent vers le christianisme. Les demandes de missionnaires se font de plus en plus pressantes. Aux Philippines, les élèves se montrent en général très intelligentes et sont tout naturellement portées vers la religion. Comme type de population saine, rieuse, simple et douce, on pourrait citer celle de la petite île de Saint-

(Suite à la page 53)

Une innovation de plus en plus populaire

La mise au programme scolaire de cours d'initiation aux travaux manuels, à l'école primaire, devient de plus en plus populaire et les demandes d'organisation d'ateliers affluent au Département de l'Instruction publique. Non seulement les enfants, mais les industriels eux-mêmes s'intéressent à ce mode d'éducation. La photo ci-haut nous fait voir des membres de l'Association des Manufacturiers de la petite industrie (section de Québec) visitant les classes de travaux manuels, à l'Ecole Saint-Charles de Limoilou, Québec. Le Rév. Frère Georgius, inspecteur des classes de travaux manuels, dans les écoles relevant du Département de l'Instruction publique, fournit, ici, certaines explications aux industriels interessés.

Washington intervient en Grèce et en Turquie

(Suite de la 1ère page)

à l'anglaise, sans explications sur leur départ impromptu. Les observateurs sont bien d'avis que ces départs sont liés à la nouvelle politique américaine d'intervention financière et militaire anti-communiste au Proche-Orient.

A Moscou même un observateur russe a déclaré: "Avec la nomination au secrétariat d'Etat américain, du général George Marshall, il était à prévoir que la politique américaine serait changée à l'égard de la Russie".

Londres se réjouit de voir les Etats-Unis relever l'Angleterre de ses devoirs internationaux en Méditerranée. Le gouvernement anglais en profite pour révéler qu'il a renoncé, en faveur du gouvernement grec, durement éprouvé par la guerilla communiste, à une créance de millions de livres.

AU CONGRES

Il reste au Congrès américain, à approuver la demande du montant de $400 millions de dollars pour la Turquie et la Grèce, en butte au danger communiste. Plusieurs protestations se sont élevées contre l'initiative du président Truman, mais on prévoit cependant qu'elle sera confirmée. Un sénateur a demandé qu'avant de rien prêter à la Grèce, on exige le renvoi du roi Georges II, souverain qui a placé son pays dans le camp allié durant la Guerre, et que son peuple a rappelé de Londres, à la Libération, par un plébiscite majoritaire.

* * *

(B.U.P.)—En général cette politique du président Truman dans le Proche-Orient, a des répercussions plus grandes qu'on ne s'y était attendu. Cela provoquera au Congrès un débat d'une importance primordiale qu'on peut comparer à celui qui eut lieu avant la guerre quand il fut question d'isolationisme et d'intervention. Le discours a eu des échos considérables dans la presse et les milieux diplomatiques.

Il semble probable que la décision du président d'aider la Grèce et la Turquie aura une influence marquée sur le résultat de l'importante conférence de Moscou. Le discours de M. Truman relègue dans une ombre relative toutes les autres questions qu'auront à débattre les quatre ministres des Affaires extérieures et l'on va jusqu'à douter du succès de la conférence. "Que va-t-il sortir des délibérations du Conseil"? se demande tout le monde avec anxiété. Seuls les Russes pourraient répondre à cette question, mais il est douteux qu'ils rompent le silence avant au moins une journée.

On a remarqué que le président était visiblement fatigué. Il est parti immédiatement après son discours pour sa maison de Key West, Floride.

Échos d'Ottawa

OTTAWA, 13—(Par Jacques Arcand) — M. Philias Côté, député libéral de Matapédia-Matane, a accusé les "potentats de la finance", hier aux Communes, de faire opposition aux efforts du gouvernement de régler des ententes fiscales avec les provinces. "Les trustards", a-t-il dit, "veulent ruiner à leur avantage le laborieux programme de sécurité social et de reconstruction prévu par l'administration centrale."

* * *

M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a annoncé, hier, aux Communes qu'un "mémoire du souvenir", contenant les noms de tous les militaires canadiens tombés au champ d'honneur au cours de la guerre, serait publié par son département d'ici la fin de 1947. M. Claxton, qui répondait à une question d'un député de l'opposition, n'a pas donné de détails, mais simplement expliqué que les travaux de compilation étaient déjà commencés.

* * *

Le conseil national des relations ouvrières en temps de guerre annonce aujourd'hui l'accréditation de la "Brotherhood of Locomotive Firemen" et certains de ses chefs, comme représentants-négociateurs pour les employés du conseil des ports nationaux (département des chemins de fer de terminus, port de Montréal dans les classements de chauffeurs de locomotives, aides, palefreniers et aides-palefreniers.

Le conseil national des relations ouvrières en temps de guerre annonce aujourd'hui qu'il a accrédité la division 265 de la "Canadian Brotherhood of Railway Employees and Other Transport Workers" et certains de ses chefs, comme représentants négociateurs des opérateurs d'autobus à l'emploi de la "Quebec Central Transportation Company" de Sherbrooke, (Québec).

Notre système d'enseignement scolaire et les étrangers

Les éducateurs étrangers s'intéressent de plus en plus à notre système d'éducation scolaire. Les deux religieuses que l'on voit ci-dessus sont venues expressément de New-York se renseigner sur la qualité de notre enseignement, à tous les points de vue. De gauche à droite: M. Omer-Jules Désaulniers, Inspecteur général des Ecoles primaires catholiques; Mère Marie-Franciscus, docteur en médecine; Mère Marie-Elise; Mlle Eveline LeBlanc, chef du service de l'Enseignement ménager, et Mlle Florence Deshaies, inspectrice du postscolaire, au même service. Les deux religieuses appartiennent à la Congrégation des Chanoinesses-Missionnaires de St-Augustin, congrégation belge dont la Maison mère est à Héverlé, près de Louvain, Belgique.

Au Plateau

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

M. Bruno Walter, qui en est à sa quatrième visite à Montréal, aux Concerts Symphoniques, a de nouveau étonné son auditoire par son interprétation des oeuvres inscrites au programme. Les deux premières oeuvres étaient connues de tous puisqu'il s'agissait de la Symphonie Inachevée de Schubert et du Don Juan de Richard Strauss, deux pièces au répertoire de notre orchestre. Bruno Walter a présenté l'Inachevée d'une façon tout à fait caractéristique qui nous en fait apprécier davantage la beauté. Quant au Don Juan de Strauss, nos musiciens ont fait du bon travail dans cette oeuvre très difficile d'exécution.

L'intérêt de la soirée était la présentation d'une oeuvre nouvelle pour nous, la Quatrième Symphonie en sol majeur, de Gustav Mahler, oeuvre qui porte le titre de "Ode to Heavenly Joy", parce que le final est un chant avec accompagnement d'orchestre. C'est un soprano autrichien, Désí Halban, qui tenait cette partie avec succès, faisant preuve d'une rare intelligence. Il est bien certain qu'une chanteuse autrichienne était seule capable de traduire cette Ode par laquelle se termine cette symphonie de Mahler.

D'aucuns se demanderont: Pourquoi une Symphonie de Mahler? C'est que ce compositeur nous était parfaitement inconnu et que d'autre part, Bruno Walter, qui fut son ami, est le seul qui puisse présenter avec une autorité sans pareille les oeuvres du maître. Il est difficile de savoir si la 4e Symphonie a plu à tous les auditeurs, car on a fort bien pu applaudir la façon extraordinaire avec laquelle l'oeuvre était présentée que l'oeuvre elle-même. Nous nous rappelons une parole de Bruno Walter au cours d'une entrevue, l'année précédente: "J'aime Mahler comme compositeur parce qu'il a toutes les audaces". Cela caractérise assez bien l'auteur de la Quatrième Symphonie. En tout cas, l'auditoire des Concerts Symphoniques fut à même de le constater.

D. L.

Nouvelle conférence réclamée par M. Drew

TORONTO, 13. (C.P.)—Le premier ministre de l'Ontario, M. Drew, a hier, demandé au gouvernement fédéral de rencontrer une fois de plus les représentants des provinces pour clarifier les droits fédéraux et provinciaux de façon à ce qu'un organisme intergouvernemental efficace puisse être constitué, qui permette l'utilisation de tous les pouvoirs des gouvernements combinés au maximum d'efficacité.

Portant la parole devant le Club des hommes d'affaires du parti conservateur progressiste, M. Drew a affirmé que la constitution du Canada nécessitait une puissante unité nationale et il a invité le gouvernement fédéral à voir à ce que les droits provinciaux garantis par la Constitution soient respectés.

"On ne doit perdre aucune minute à convoquer tous les gouvernements à une conférence qui servirait à établir une claire délimination des pouvoirs", a ajouté M. Drew.

Décorée par le Pape

La PATRIE

Hier soir, en l'auditorium du Mont St-Louis, avait lieu la remise officielle de la "Croix Papale" à Mlle Maria VOUKIRAKIS, la fondatrice de la Jeunesse Indépendante catholique féminine. Mlle Voukiragis est la seconde femme canadienne à recevoir cet insigne honneur. C'est Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, qui fut chargé par le Pape de remettre la décoration vaticane à Mlle Voukirakis. Au cours de la soirée, Mgr Desranleau prononça une conférence sur le Pape et transmit aux dirigeants de l'Action Catholique présents, les directives du Pontife Suprême sur la question. Ces directives sont: Etude, prière, action, et mise en pratique individuelle des enseignements prêchés aux autres. Un film sur le Couronnement du Pape fut aussi projeté au cours de la soirée. De gauche à droite sur notre photo: M. l'abbé Roger MARIEN, aumônier diocésain de la J.I.C.F.; Mgr Philippe DESRANLEAU, évêque de Sherbrooke; Mlle Maria VOUKIRAKIS; Mlle Hélène LAROSE, présidente de la J.I.C.F.; M. Eugène SIMARD, président diocésain de l'Action Catholique; Mgr Albert VALOIS, directeur diocésain de l'Action Catholique et M. l'abbé J.-B. DESROSIERS, directeur de l'Institut Pie XI.

Millions d'hommes réduits en esclavage par l'U.R.S.S.

MOSCOU, 13. (P.A.)—Le délégué britannique Ernest Bevin a porté à la séance d'hier, une grave accusation contre la Russie, au sujet des prisonniers de guerre.

M. Bevin avait demandé précédemment que l'on examine le cas des prisonniers de guerre, pour libérer les ennemis encore détenus, deux ans après la fin des derniers combats. Seule la Russie, qui détient encore des millions d'Allemands, Balkaniques, Baltes, Autrichiens, Polonais et autres ex-ennemis, s'est opposée à ce que les Quatre s'intéressent aux prisonniers.

M. Bevin a répliqué que le gouvernement anglais est informé que la Russie garde ces millions d'hommes non seulement aux travaux forcés, mais même qu'elle les conscrit de force dans son armée permanente, au mépris des conventions internationales et interalliées, et en vue des guerres futures.

M. Molotov n'a pas nié cette accusation, et n'a pas nié non plus que des civils en pays occupés par l'Allemagne, étaient enlevés par les Russes, trainés en captivité en Russie, et contraints plus tard de prendre les armes dans l'armée soviétique.

McGill triomphe

L'Université McGill a triomphé de l'Université de Montréal, dans un débat féminin disputé mercredi soir au Moyse Hall et dont le sujet était: "Le Canada devrait s'unir aux Etats-Unis".

Molotov fait des concessions

MOSCOU, 13. — (P.A.) — Aux accusations portées par le délégué britannique Ernest Bevin contre la Russie qui enrôle de force des prisonniers allemands dans son armée, qui fait enlever des civils en pays occupés, pour les traîner en captivité et les enrôler de force également, et qui garde des vaisseaux de guerre allemands au lieu de les détruire, comme convenu, M. Molotov a fait deux réponses qui sont des concessions: il a promis de révéler le nombre des prisonniers de guerre que la Russie détient encore (3,000,000?) et de fixer une date ultérieure pour la destruction des vaisseaux allemands.

Le statut de Westminster serait "une statue de plâtre"

QUEBEC, 13. (Par Jos. LaVergne). — "En pratique le statut de Westminster ne vaut rien. Le statut de Westminster c'est une statue de plâtre".

C'es ce que déclarait, hier soir, à l'Assemblée législative, l'hon. Maurice Duplessis, lors de la discussion d'une motion du député libéral de Montmorency, à l'effet d'inviter le gouvernement canadien à passer une loi pour abolir les appels au conseil privé.

M. Dumoulin: Le maintien des appels au conseil privé est-il souhaitable au point de vue national?

L'hon. M. Ernest Lapointe disait: "que notre Magistrature et notre Barreau n'avaient rien à envier aux autres pays".

"Après le rôle, dit M. Dumoulin, que nous avons joué dans les deux guerres, devons-nous demander à un tribunal étranger de juger des lois que nous avons passées?

"Dans l'ensemble ses juristes ont été dignes de notre respect et nous nous séparons en amis.

"Au point de vue canadien, il serait injuste de dire que notre Cour suprême est en tutelle et de dire que ces gens de la Cour ne sont pas aptes à juger en dernier ressort.

"Dans notre pays les meilleurs juges sont et resteront des Canadiens".

M. Chaloult: "Il nous faut en toute justice savoir gré au Conseil privé, en plusieurs occasions d'avoir rendu des décisions favorables concernant l'autonomie des provinces contre les empiètements d'Ottawa.

"Le tribunal du Conseil privé est en premier lieu un tribunal politique qui faisait les affaires de l'impérialisme britannique.

"Si dans le passé il a défendu les intérêts de la province, aujourd'hui ses vues sont complètement changées.

"Sir Lomer Gouin disait que ce tribunal n'étudiait même pas les dossiers qu'on lui soumettait et sir Mathias Tellier l'approuvait. Très longtemps on a prétendu que le Conseil privé était le garant de nos droits. Je dis que c'est inexact".

Incidemment M. Chaloult félicite l'hon. M. Duplessis pour être intervenu dans les causes nombreuses d'annulation de mariages, qui ne sont rien autre chose que des divorces. Il croit que l'on devrait aller plus loin, en amendant le code civil.

Il émet l'opinion que, pour les causes civiles du moins, la cour d'Appel de la province de Québec devrait être le tribunal de dernière instance. Il croit aussi que le Conseil privé, au point de vue d'autonomie, décidera en faveur des gens d'Ottawa, qui sont des centralisateurs.

M. Duplessis: "En pratique le statut de Westminster ne vaut rien. Le statut de Westminster, c'est une statue de plâtre".

M. Chaloult: "J'admets cela".

M. Albert Lemieux député du Bloc ajourna le débat sur cette question. Et comme il était onze heures du soir, la Chambre s'ajourna à trois heures cet après-midi.

Louis Meyer, Croix de guerre

LYON. — Pour sa courageuse participation à la Résistance, Louis Meyer, ancien dirigeant national de la J.O.C. française et aujourd'hui membre du comité national du Mouvement Populaire des Familles L.O.C. française, se voyait récemment décerner la Croix de Guerre avec étoile de bronze par le gouvernement français. Natif de Grenoble, Meyer entra dans la J.O.C. pour devenir très tôt président fédéral pour l'Isère et ensuite propagandiste national. Après la démobilisation, il fut affecté au secrétariat général du M.P.F. pour la zone sud, situé à Lyon. La citation mande qu'en plus d'organiser un réseau de diffusion dans la région du Sud-Est pendant l'occupation, il s'est porté volontaire pour plusieurs missions de renseignements, allant jusqu'à s'introduire à maintes reprises dans les forts de Lyon occupés par l'ennemi. Fait prisonnier, il réussit à se débarasser de ses gardiens pour rapporter de précieux renseignements à ses chefs.

Au Junior Ad

M. Paul LANGLAIS, président de "Quebec Productions Corporation", qui donnera une causerie, demain, au Junior Advertising & Sales Club of Montreal. M. Langlais parlera de l'industrie cinématographique canadienne. La réunion aura lieu au mess du régiment de Châteauguay, situé rue Lacombe, en arrière de l'hôpital militaire de Montréal. Après la causerie, il y aura danse de la St-Patrice, au son de l'orchestre de Roméo Duhamel. Pour informations: BYwater 0621.

Une autre tempête en Grande-Bretagne

LONDRES, 13. (Reuters). — Le nord de la Grande-Bretagne a essuyé son cinquième blizzard, en un peu plus d'un mois, alors que tout le pays se trouve aux prises avec la crise du charbon. Peu après que le dégel eut fait fondre les bancs de neige qui bloquaient les routes et isolaient les villages, la tempête a, de nouveau, dressé les mêmes obstacles. Les Midlands, le Lancashire, le Suffolk et la côte du Yorkshire ont grandement souffert, et l'Irlande du Nord, dit-on, est balayée par l'une des pires tempêtes de l'année. Le reste du pays est menacé d'inondations, et la situation est grave dans le sud-ouest.

Les fruits du pandanus atteignent parfois la grosseur d'un ballon de football.

L'Adresse adoptée par un vote de 47 à 29

QUEBEC, 13. (Par Jos. LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — L'adresse en réponse au discours du trône, après une discussion qui se prolongeait, avec certaines interruptions, depuis cinq semaines près, a été, hier soir, à l'Assemblée législative, votée, à neuf heures à l'unanimité. Mais il y eut un vote avant l'adoption de l'adresse.

Il s'agit du vote sur le sous-amendement du député de Laviolette, M. Romulus Ducharme, à l'encontre de l'amendement de l'hon. Henri Groulx, député d'Outremont sur le vice, le jeu et la loi des liqueurs. Le sous-amendement a été adopté par le vote de 47 à 29, MM. Chaloult, David Côté et les trois députés du Bloc votant avec les libéraux. L'adoption du sous-amendement Ducharme avait pour effet de tuer automatiquement l'amendement Groulx.

Le sous-amendement Ducharme se lisait comme suit:

L'Assemblée législative:

a) recommande la mise en application des moyens les plus efficaces et les meilleurs pour combattre le jeu et le vice, pour faire prévaloir la tempérance et assurer une meilleure administration de la loi des liqueurs;

b) déclare inapproprié l'amendement en question et le rejette;

c) exprime le désir que la motion proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône soit adoptée sans délai additionnel.

Il y eut une discussion passablement mouvementée, au cours de l'après-midi sur cette question du vice, du jeu et des grills, à Montréal.

LE DR ARTHUR LECLERC

Le député de l'Union Nationale pour Charlevoix-Saguenay, le Dr Arthur Leclerc, s'étonne d'entendre les libéraux soutenir, depuis le début de la session, que tout ce qui se fait de mal dans la province est dû à l'Union Nationale.

"Le premier péché, dit-il, n'est pas le grill, mais l'esprit qui conduit au grill. Le grill n'a pas été créé par l'Union Nationale. Ce sont les libéraux qui ont mis au monde les grills. Et ce sont eux qui, aujourd'hui, demandent de leur donner le coup de mort.

"Une chose est certaine, c'est qu'à Montréal, l'Union Nationale depuis 1944, a fait fermer au moins cent débits clandestins. C'est l'Union Nationale, qui a fait fermer les chambres attenantes aux grills à Montréal, ce qui était toléré au temps de l'administration libérale.

"M. Duplessis, dit M. Leclerc, continuez comme vous avez commencé à épurer et vous aurez toujours l'appui des gens sincères. Vous serez quand même critiqué, M. le procureur-général. Mais ne vous laissez pas abattre. Il y a des gens qui oublient qu'eux-mêmes ne sont pas des anges.

"Je demande donc à l'Opposition de cesser de discourir et d'agir en hommes d'affaires et d'accepter le sous-amendement Ducharme à l'effet de recommander la mise en application des moyens les plus efficaces et les meilleurs pour combattre le jeu et le vice, pour faire prévaloir la tempérance et assurer une excellente administration de la loi des liqueurs".

L'HON. W. HAMEL

L'hon. Wilfrid Hamel dit que l'Union Nationale n'aime pas à ce que l'Opposition fasse connaître ce qui se passe dans la province.

"Les licences, dit-il, pour les liqueurs fortes ont été augmentées par centaines, et les licences pour tavernes et épiceries ont été accrues par milliers".

M. Duplessis: "C'est ridicule".

M. Hamel: "On permet la vente de la bière même dans les boucheries. Dans les magasins de la commission des liqueurs pour avoir des liqueurs de choix, il faut connaître quelqu'un à ce magasin. Les licences de taverne se vendent dans la ville de Québec. Que l'on nous accorde l'enquête royale et nous en fournirons la preuve. Les coupables seront connus et seront punis, comme ils le méritent.

"Le commerce des liqueurs est intimement lié à la morale. La vente doit être faite d'une façon telle que l'on préserve la moralité dans la province".

M. GERMAIN CARON

Le député de l'Union Nationale, M. Germain Caron, pour le comté de Maskinongé, affirme que, ce midi (mercredi) le club de Réforme de Québec a vendu des spiritueux à des gens de son comté pour apporter à l'extérieur. "Que les libéraux, dit-il, mettent donc de l'ordre chez eux avant d'exiger des réformes".

L'HON. J.-A. FRANCOEUR

Le député libéral de Montréal-Mercier, l'hon. J.-A. Francoeur, exprime l'opinion que la loi des liqueurs constitue un outillage pour la caisse électorale.

Il dit que l'hon. Duplessis est un dictateur communiste à sa façon.

Ce que nous voulons c'est le respect des lois, y compris celle des liqueurs. Il qualifia l'hon. Paul Sauvé de "ministre des enfants". Il est d'opinion qu'il n'y a que l'hon. Adélard Godbout qui peut faire respecter la morale dans la province.

L'HON. F.-J. LEDUC

Le député libéral de Laval, l'hon. F.-J. Leduc, dit que les grills ne sont plus des endroits où l'on peut aller se reposer tranquillement. Les détenteurs prennent tous les moyens pour faire boire la population, parce qu'ils ont payé tellement cher pour leurs permis.

L'enquête royale, dit-il, est demandée pour que l'ordre soit rétabli dans la ville de Montréal, afin que la métropole puisse redevenir une ville paisible.

L'HON. PAUL BEAULIEU

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Paul Beaulieu, dit que l'opposition n'a pas eu le courage de porter une seule accusation, de nommer un seul nom. On se contente de salir.

Les libéraux actuellement font les tavernes et les grills pour obtenir de l'argent pour le journal du chef de l'opposition le 'Canadien".

L'hon. Godbout: "Je nie absolument".

L'hon. Duplessis: "Ces gens disent aux détenteurs de permis qu'ils vont perdre leurs permis lorsque les libéraux reviendront au pouvoir, à moins qu'ils ne contribuent à la caisse électorale libérale".

L'hon. Beaulieu: "La prostitution, elle n'a pas été inventée par l'Union Nationale. Les grills, non plus. Ils ont été organisés par les amis du chef de l'opposition. Et il ne faut pas oublier qu'au moins 90 pour cent des détenteurs de permis sont encore des libéraux.

La jeunesse canadienne-française ne mérite pas d'être salie, comme le fait depuis plusieurs jours l'opposition en cette chambre.

"Il n'y a pas, dit-il, aucune ville, dans l'Amérique mieux organisée contre le vice que la ville de Montréal. Il ne faut pas oublier que Montréal n'est pas une paroisse de campagne. Notre jeunesse, on ne la voit pas dans les clubs de nuit, mais dans nos écoles spécialisées et dans nos universités".

M. FERNAND CHOQUETTE

De son côté, le député libéral de Montmagny, M. Fernand Choquette, affirme que la situation à Montréal est devenue tellement sérieuse qu'il a fallu aux ligues du Sacré-Coeur intervenir.

Il affirme que tous les détenteurs de tavernes de la ville de Québec doivent payer quelque chose à la caisse électorale.

M. Duplessis: "Le député de Montmagny veut-il mettre son siège en jeu". (A cela M. Choquette ne répond pas).

M. Duplessis: "Le député de Montmagny veut donc dire que tous les détenteurs de permis sont des parjurés, parce qu'ils ont tous signé des affidavits pour lesquels ils n'ont rien payé".

M. Choquette: "Au temps de l'administration libérale, il n'y a pas eu d'organismes sérieux pour demander des enquêtes. Si M. Duplessis a réussi à fermer le théâtre Gayety, à Montréal, c'est tant mieux. Mais pourquoi ne continue-t-il pas à faire la même chose pour les maisons de jeu et le vice commercialisé?

"Les électeurs, dit-il, de Beauce, de Compton et de Bagot ne se sont pas prononcés sur ces questions. Les gens attendent un appel général au peuple pour bouter dehors le gouvernement actuel, comme en 1939".

Le député de l'Union Nationale, pour le comté de Woolfe, M. Henri Vachon, dit qu'il est temps que le débat sur l'adresse prenne fin.

LE VOTE

Le vote fut alors pris sur le sous-amendement Ducharme, qui fut voté par 47 à 29, toutes les oppositions votant ensemble.

Du même coup, l'amendement de l'hon. Henri Groulx sur le vice, le jeu et la loi des liqueurs fut automatiquement défait. Et l'adresse fut alors adoptée à l'unanimité.

Pension à 65 ans

QUEBEC, 13. (Par Jos. LaVergne).—L'hon. Wilfrid Hamel a fait, hier, placer la motion suivante sur le feuilleton de l'assemblée législative: "Que cette Chambre exprime le voeu que le gouvernement provincial devrait amender la loi des pensions de vieillesse, afin que les personnes nécessiteuses âgées de 65 ans puissent bénéficier des avantages de cette loi".

Adoption de bills privés

QUEBEC, 13. (Par Jos. LaVergne). — L'Assemblée législative, hier soir, a voté en deuxième lecture les bills privés suivants:

Loi modifiant la charte de Montreal Tramways Company; loi constituant en corporation le petit séminaire de St-Georges de Beauce; loi concernant une imposition temporaire, pour fins municipales et scolaires dans St-Joseph de Sorel, des propriétés de Sorel Industries Limited; loi ratifiant une convention entre le directeur de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et la ville de Pointe-Claire, et loi modifiant la charte de la ville de Bourlamaque.

Conseils aux automobilistes

Dans un communiqué publié hier, le Royal Automobile Club of Canada apprend aux intéressés que les routes conduisant à la métropole sont dans un dangereux état par suite de la fonte des neiges et leur recommande de ne s'y aventurer qu'avec la plus extrême prudence.

Les chemins de gravelle ont été plus affectés, ce printemps, que les routes pavées, bien que la route conduisant à Toronto soit en très mauvaise condition, particulièrement en dehors des limites de notre province.

Les routes Sabrevois et de St-Césaire sont parmi les plus difficiles à sillonner et comme la situation menace de s'aggraver au cours de la période du printemps, les automobilistes sont invités à ne circuler que lentement.

Nécessité, mère de l'invention

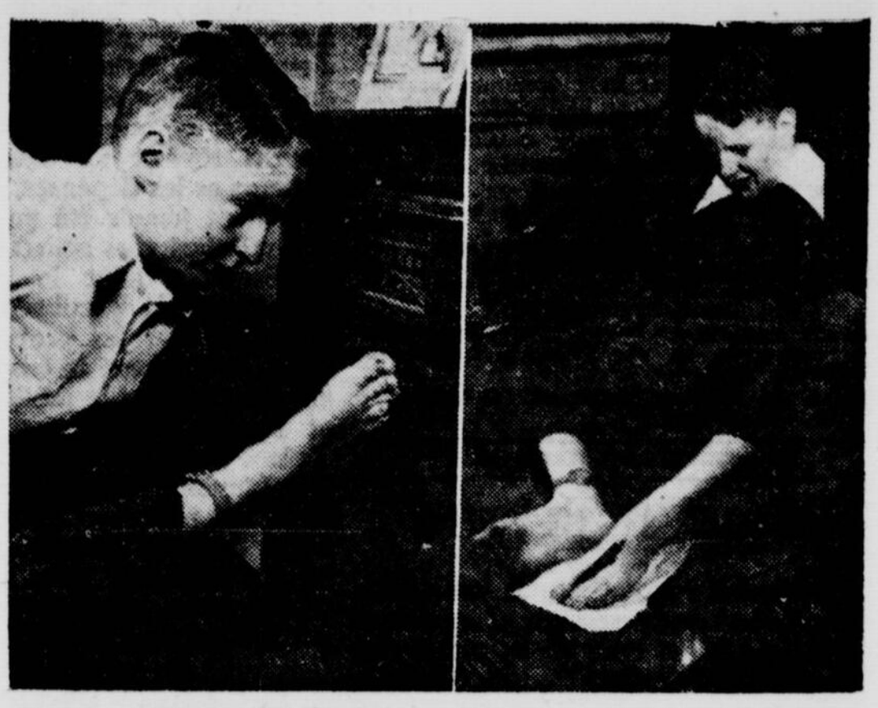

Jimmie KENNEY, de San Mateo, Cal., âgé de 13 ans, est venu au monde sans ses deux bras, ce qui ne l'empêche pas, grâce à ses deux jambes et ses deux pieds, dont il a appris à se servir avec habileté, à tourner les pages de son livre, à syntoniser la radio (à gauche), à écrire (à droite). En classe il réussit bien dans ses études. S'il ne peut jouer à la balle avec ses camarades, il peut du moins aller danser avec les jeunes filles qui, elles, le prennent par la taille.

Le sén. Hackett dénonce l'"attitude socialisante" du gouvernement fédéral

OTTAWA, 13. (Par Jacques Arcand). — Alléguant que la population du Québec est totalement opposée au maintien des contrôles qui, la guerre terminée n'ont plus leur raison d'être, M. John-T. Hackett, conservateur de Stanstead, a accusé le gouvernement, hier, aux Communes de tenter d'exercer une régie socialiste et morale sur le peuple canadien.

M. Hackett, seul représentant du parti de M. John Bracken dans la province de Québec, prenait la parole à la fin du débat sur l'adresse. Dénonçant "l'attitude socialiste" de l'administration libérale, il a déclaré que la solution au problème du logement était à jamais ruinée par les régies sur les matériaux de construction.

"Tandis que les matières premières sont uniquement, ou presque, employées à l'érection d'édifices fédéraux, on voit des jeunes gens, qui ont servi dans les forces armées de notre pays, des jeunes femmes sans foyer habiter des taudis où des abris de fortune".

"MAIN DE FER"

La deuxième forme de régie la Canada est celle exercee par la plus "écrasante" pour le peuple du commission des prix et du commerce, continue M. Hackett. Par la "main de fer", qu'elle détient sur les produits fermiers, la commission ruine les cultivateurs qui se voient souvent obligés de vendre leur bétail. L'industrie laitière se meurt des contrôles exercés par le gouvernement.

Contrairement à ce que l'on prétend, le maintien des régies n'a pas pour but unique d'enrayer l'inflation, mais de protéger certaines classes de gens, en plus de maintenir en fonction une armée d'employés. Enfin, le système des régies "ferme la porte aux inventions et nie au peuple du Canada le droit au génie."

Bills privés

QUEBEC, 13—(Par Jos LaVergne)—L'Assemblée législative, hier soir, a voté en troisième lecture les bills privés suivants: loi concernant la succession de feu James McCready, de Montréal; loi pour autoriser l'Institut des Comptables agréés de Québec à admettre Henri A. Martin, de Rimouski, à l'exercice de la profession de comptable et de vérificateur et la loi autorisant le Barreau de la province de Québec à admettre Marcel Gaumond à la pratique de la profession d'avocat.

Pas d'exception à la loi générale

QUEBEC, 13—(Par Jos LaVergne)—"Il n'est pas juste qu'un homme, qui reçoit un salaire comme fonctionnaire fédéral ou provincial, vienne faire concurrence à d'autres personnes, qui gagnent leur vie en dehors du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial".

C'est ce que déclarait, hier, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, au comité des bills publics, lors de l'étude d'un bill de la part de onze comptables qui travaillent au département fédéral de l'impôt sur le revenu, et qui voudraient être reconnus comme membres de l'Institut des Comptables Agréés de Québec. Disons que l'étude de leur bill a finalement été suspendue temporairement.

Et M. Duplessis ajoutait: "Les gens qui ne travaillent pas pour le gouvernement ont droit à une protection. Ces gens demandent de faire exception à la loi générale. Ca ne sert rien de passer une loi générale, comme ce fut le cas l'an dernier, pour les comptables, si nous passons notre temps à faire des exceptions".

Brazilian Traction

Brazalian Traction a eu un revenu net de $1,804,903 en janvier, contre $1,791,706 durant le même mois en 1946. Les recettes brutes furent de $7,141,762, contre $5,772,533. Pour la 1ère fois, le revenu net est calculé, après toutes charges de dépréciation, amortissement, etc.

Démonstration culinaire

Démonstration de cuisine bourgeoise à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est, Blvd St-Joseph, vendredi à 7 h. 30 p.m. La table sera dressée de vert pâle et blanc.

MENU POUR THE: Punch à la menthe; Thé glacé aux fruits; Rouleau délicieux; Cornets au jambon; Salade en croustades; Sandwiches éventails, Petits trèfles (fours secs); Gâteau marguerite.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Sainte-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée: O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an ...	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ..	3.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	3.50

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone: ELgin 1016.

Etats-Unis: Ralph-R. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 13 MARS 1947

Améliorer la vie rurale

L'Assemblée législative a été saisie, dès le début de la session, d'un projet de loi, inscrit au nom du ministre des Travaux publics, M. Roméo Lorrain, et qui a pour titre : *loi pour aider à l'établissement d'aqueducs et de systèmes de drainage dans les municipalités rurales*. Il s'agit d'une initiative nouvelle du gouvernement provincial en vue d'améliorer les conditions de vie de la population de nos campagnes en facilitant aux municipalités la construction d'aqueducs et de systèmes d'égouts. La loi pourvoit à la constitution d'un comité d'enquête de quatre membres, qui « dressera un relevé des municipalités rurales dépourvues de services d'aqueduc ou d'égout et fera enquête, dans chaque cas, sur la possibilité de remédier à cette situation, la nature et le coût des travaux requis, l'aide dont la municipalité a besoin à cette fin ». La loi autorise le gouvernement à affecter la somme de $50,000 à cette entreprise.

L'enquête révèlera sans aucun doute qu'un trop grand nombre de municipalités rurales n'ont ni aqueduc ni égouts et que les raisons de cet état de choses sont principalement financières. Dans nombre de cas, les municipalités seront heureuses de profiter des conseils du gouvernement provincial et de l'aide qu'il pourra leur fournir. L'absence d'aqueduc et d'égouts est l'un des principaux facteurs qui font la vie rurale peu attrayante et qui déterminent l'exode de nos campagnes. Cette lacune a aussi des répercussions sur la santé de la population rurale et sur l'efficacité de l'exploitation agricole. L'enquête projetée aura l'avantage de faire l'état de la situation, d'après lequel le gouvernement pourra ensuite établir son programme d'action.

Le budget provincial

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Ce n'est pas une très forte somme, heureusement, dont la Province se prive en renonçant à l'impôt sur le revenu personnel des individus, car elle n'a perçu de cette source, durant l'exercice fiscal qui se terminera à la fin de mars, qu'une somme de $2,470,191.35, suivant l'état financier publié dans la dernière édition des Comptes Publics. Néanmoins, le public se réjouira de se voir exempté de la double taxation qu'il redoutait, même s'il ne trouve pas dans la déclaration faite hier par le premier-ministre l'assurance que la Province renonce à jamais à imposer le revenu personnel des contribuables. Le Trésorier récupèrera beaucoup plus que cette perte par l'augmentation de trois sous de la taxe provinciale sur la gazoline, haussée de la sorte à onze sous, qui a rapporté cette année tout près de $13 millions au taux de huit sous le gallon et dont le produit s'augmentera vraisemblablement de plus de $5 millions, si l'on tient compte de la consommation fortement accrue de l'essence. Le budget des dépenses pour l'exercice 1946-47 a été fixé à quelque $123 millions, c'est-à-dire une augmentation de $13 millions sur celui de l'exercice précédent. La nouvelle taxe sur la gazoline promet de combler plus du tiers de cette augmentation et l'impôt de sept pour cent sur les profits de corporations assurera vraisemblablement à la Province un autre tiers. Pour le reste, le Trésorier provincial compte sur une augmentation générale du rendement des autres taxes, conséquence de la situation économique présente. Il semble donc que le discours du budget pourra révéler un équilibre entre les revenus et les dépenses, bien que celles-ci n'aient jamais été aussi élevées.

Les principales sources de revenus de la Province sont la taxe de vente, l'impôt sur la gazoline, la taxe sur le capital et sur les profits des corporations, la taxe sur le tabac, les redevances perçues par le ministère des Terres et Forêts, les revenus perçus par le Trésor et les profits de la Commission des Liqueurs. De toutes ces sources la Province peut escompter un rendement accru durant l'exercice qui commencera le 1er avril, de sorte qu'il ne semble aucunement présomptueux de prévoir un budget équilibré en 1946-47.

La Chine hors de cause

par Roger DUHAMEL

Le général Marshall n'a pas l'intention de s'en laisser imposer et dès le début des entretiens de Moscou, il a fourni une preuve de sa volonté de ne pas donner dans le panneau. Sans être un expert des négociations internationales comme M. Molotov dont chacun vante avec raison la très grande habileté, il est parvenu, avec l'appui de M. Bevin, à déjouer une manœuvre savante dont le succès eût marqué un coup très dur pour les démocraties.

Les faits sont relativement simples. Dès l'ouverture de la conférence, le ministre soviétique a proposé d'inclure sur l'agenda la discussion de la situation chinoise. De prime abord, cette recommandation apparaît tout à fait innocente et nullement compromettante, encore qu'on puisse un peu s'étonner de voir qu'une conférence avant tout convoquée pour régler les problèmes allemand et autrichien doive s'intéresser à l'Extrême-Orient et que la principale intéressée, la Chine, n'ait même pas été invitée à participer aux entretiens.

A la réflexion, l'ambition des communistes en Chine est facile à comprendre. Leurs partisans occupent les principaux territoires du Yenan, dans le nord du pays. Ils ont toutefois essuyé dernièrement quelques revers aux mains des nationalistes qui occupent quelques-unes de leurs villes. Ils n'entrevoient pas le jour où le succès militaire leur permettra d'imposer leur domination à l'ensemble du pays. Plutôt que de risquer de tout perdre, ils sont prêts à mettre de l'avant une combinaison qui faciliterait leur accession à l'autorité exclusive.

Le gouvernement soviétique souhaite donc qu'il se produise une nouvelle trêve en Chine. On formera un gouvernement de coalition où se mêleront les éléments nationalistes de Chiang Kai-Shek et les éléments communistes de Nao Tzo-Toung. Il s'agissait donc de convaincre les Etats-Unis, qui exercent une espèce de tutelle morale sur le gouvernement légitime de la Chine, de souscrire à ce projet.

L'inconvénient pour Moscou, c'est que le général Marshall a vécu lui-même en Chine pendant un an pour essayer de rallier les factions rivales et qu'il a eu l'occasion de départager les responsabilités, de savoir où était la bonne foi. Il s'est donc empressé de rejeter ce plan, qui lui a paru avec raison n'être qu'un truc nouveau pour mousser les intérêts communistes.

Un truc nouveau ? C'est peut-être beaucoup dire. Les Etats-Unis n'ont pas oublié ce qui s'est passé dans d'autres pays et ils ont ainsi acquis une certaine somme d'expériences susceptibles de leur faire éviter les faux pas. On se souvient à Washington qu'il y a eu un accord en Yougoslavie entre Tito et Subasich, ce dernier servant de paravent au regard de l'opinion peu empressée à accepter un aussi sinistre personnage que Tito. Toutefois, dès que les communistes ont été solidement installés dans la place, ils n'ont pas tardé à jeter par-dessus bord ces encombrants compagnons de route qui les empêchaient de se constituer dans leur pays le parti de l'étranger, l'aile marchante du marxisme international.

Le même fait se fût reproduit en Chine selon un processus analogue. Pour l'instant, la manœuvre est déjouée et M. Molotov a dû se replier sur d'autres positions. Il n'est pas dit toutefois qu'il n'essaiera pas, par d'autres biais, à retrouver son avantage. On le constate sans peine, c'est une vaste partie qui est engagée sur l'échiquier international, et les joueurs doivent se montrer d'un esprit alerte et sans cesse en éveil s'ils ne veulent pas qu'on leur fasse échec et mat. L'enjeu est d'une importance telle qu'on tremble à la pensée que tous les efforts actuels pourraient être stériles.

Les mots qui vivent

—L'affabilité, l'amour et l'humilité ont une force merveilleuse pour gagner le coeur des hommes et les porter à embrasser les choses qui répugnent le plus à la nature.—*Saint Vincent de Paul.*

Triste fin d'un triste sire

par Alonzo CINQ-MARS

Fernand de Brinon qui vient d'être condamné à mort par un tribunal spécial français siégeant à Versailles pour avoir collaboré avec l'ennemi durant l'occupation, n'est pas un personnage bien intéressant en lui-même. Seules les fonctions que l'ennemi occupant lui a permis d'exercer lui ont valu une notoriété qu'il n'eût jamais acquise sans la défaite de son pays. Le triste sort qui lui échoit est le digne aboutissement d'une triste carrière.

Issu d'une excellente famille de vieille noblesse sans fortune, il fit du journalisme sans avoir assez de talent pour pouvoir se faire remarquer autrement que comme dandy sportsman, connaissant plus les écuries de chevaux trotteurs et les pistes de course que les secrets de la littérature. Avant la déclaration de la guerre, il était rédacteur sportif, spécialité de l'hippisme, dans un des grands hebdomadaires parisiens fascistes qui eurent tant de vogue durant l'ascension du nazisme et qui, par haine du régime républicain, bafouaient impitoyablement tous les hommes publics de France.

L'ambassadeur allemand en France à cette époque était Otto Abetz, à qui Hitler avait confié la mission d'endormir les Français en attendant le grand coup qu'il préparait contre la France. Abetz, qui se proclamait grand ami de la France, menait une habile campagne en vue d'un rapprochement franco-allemand, campagne qui trompa tant de Français. Il prévit le parti qu'il pourrait tirer de ce noble sportsman devant qui s'ouvraient toutes les portes du faubourg Saint-Germain, et il n'eut aucune peine à l'embaucher dans son mouvement. Une fois l'invasion venue, il eut encore moins de peine à lui faire accepter le poste d'ambassadeur du gouvernement de Vichy auprès des occupants à Paris et à l'imposer comme tel à Pétain et à Laval. Bombardé diplomate sans posséder aucune expérience dans cette science, de Brinon continua de se faire rouler dans les grands prix par Abetz, devenu le maître incontesté de la France occupée.

Pétain ne se faisait aucune illusion sur la valeur de son ambassadeur, mais il avait les mains liées et il ne put rien contre le choix d'Abetz, qui en tenait pour ce personnage secondaire. Il faut dire que les diplomates de premier plan ne tenaient guère à assumer ce rôle ingrat. Pour de Brinon, ce fut l'occasion inespérée de sortir de l'obscurité où il rageait de végéter.

Au cours de son procès, de Brinon s'est défendu en prétendant avoir réussi à sauver de la mort plusieurs Français traqués par la Gestapo. C'est bien possible et même très probable. Il n'était pas un monstre, et ses fonctions le mettaient à même de se ménager des amis dans la résistance, advenant que les événements ne répondraient pas à son attente qui était l'instauration du fascisme en France. Ces quelques bonnes notes à son crédit n'ont pas suffi à le laver des accusations auxquelles il a eu à répondre et dont la principale est d'avoir travaillé sciemment à l'abaissement de la France.

Fernand de Brinon fut plus coupable que bien d'autres Français qui ont payé de leur vie leur malheureux égarement, car il fut un collaborateur de la première heure, même avant l'invasion de la France, même avant la guerre. Mauvais joueur, il a perdu la partie dont l'enjeu était la liberté de son pays. A son procès, il a démontré qu'il était aussi mauvais perdant que mauvais joueur, car son attitude devant le tribunal a été lamentable. C'est la triste fin d'un triste sire.

Comment traiter l'enfant?

N'a-t-on pas raison de dire qu'il n'y a plus d'enfants? Daphné Blackhall, âgée de 16 ans, est devenue récemment la plus jeune speakerine de la B. B. C., à Londres. Elle est chargée d'annoncer le programme de télévision pour la jeunesse intitulée "Teen-Age" (c'est-à-dire les moins de 20 ans). Daphné va encore à l'école et prépare son examen d'immatriculation. Elle est d'avis qu'il ne faut ni boire, ni fumer, ni se maquiller avant l'âge de 18 ans; elle trouve cependant que les grandes personnes doivent traiter les jeunes personnes de son âge non comme des enfants mais comme des "grands". Elle pense que la B. B. C. fait un mouvement dans la bonne voie, en inaugurant ce nouveau programme. Qu'en pensent les directeurs de nos postes radiophoniques?

Lettre à la PATRIE

Des terres pour nos vétérans

Y a-t-il des fermes en prodcution à des prix raisonnables?

Monsieur le Directeur,

Parmi les mesures prises pour faciliter le rétablissement des anciens combattants on n'ignore pas toute l'importance de celle dont se peuvent prévaloir les démobilisés désireux de s'engager résolument dans la profession agricole. Bien avant la fin des hostilités la plupart des soldats savaient à quoi s'en tenir quant à l'intention de l'Etat de leur fournir les moyens de se porter acquéreurs de propriétés en exploitation et susceptibles du même coup d'aller au devant de leur désir maintes fois exprimé de se constituer un patrimoine autonome. Un service spécialement mis sur pied à cette fin s'emploie depuis bientôt deux ans à concrétiser cette ambition bien légitime de nos artisans de la victoire. Les demandes d'établissement ne tardèrent pas d'affluer, surtout pour ce qui est du Québec, malgré que leur nombre soit bien inférieur à ce que l'on aurait pu s'attendre, compte tenu de l'imposant contingent de fils du sol qui prirent du service sous les drapeaux. Au début de février dernier en effet, 6,540 vétérans seulement avaient demandé à bénéficier des dispositions de la Loi agraire. Cette anomalie tient probablement à ce que la majorité des anciens combattants préfèrent le salariat, mais il ne serait pas du tout surprenant non plus qu'elle soit imputable à la carence de fermes en production pouvant s'acquérir à prix convenables. A ce compte, l'on comprendra que de jeunes aspirants agriculteurs hésitent à vouloir s'installer sur un bien sur lequel ils n'entrevoient pas facilement le jour où ils pourront faire le dernier versement.

Marc MEUNIER

Montréal, 12 mars 1947

Roger Duhamel

• LA VIE QUOTIDIENNE •

Le chef de la diplomatie américaine

C'est un homme passablement énigmatique que le général George Catlett Marshall, secrétaire d'Etat au *State Department*, qui dirige actuellement la délégation de son pays à la conférence de Moscou. Un homme difficile à saisir et qui ne trahit pas ses émotions, si même il en éprouve. Formé à la discipline militaire, il n'a rien du politicien habile à soigner sa publicité et à faire des déclarations qui méritent la manchette des journaux. Ce n'est pas son métier et il n'entend pas s'initier à cette technique. A soixante-sept ans, il a le sentiment de servir son pays comme par le passé, dans des conditions différentes, voilà tout. Bien adroit qui pourra deviner ce qu'il pense, car il a ce qu'on appelle en anglais une *poker face* impossible à interpréter.

Il est avant tout de formation militaire. Il a gravi tous les échelons de la hiérarchie, jusqu'au poste suprême. Pendant la guerre, si le général Eisenhower dirigeait les troupes alliées sur les champs de bataille européens, c'est le général Marshall qui dressait les plans de campagne à titre de chef de l'état-major. A la fin des hostilités, le pays a voulu continuer d'utiliser ses ressources et de l'associer étroitement à des tâches difficiles: elles ne font pas défaut! C'est pourquoi le président Truman l'a dépêché en Chine comme ambassadeur spécial pour tenter une hasardeuse conciliation entre les communistes et les nationalistes. Malgré tous ses efforts, il n'a pas pu réussir à rapprocher de façon effective deux factions rivales et inconciliables. Il a néanmoins acquis une connaissance directe des complexes problèmes de l'Extrême-Orient qui sera précieuse pour l'orientation de la politique américaine dans ces régions.

Quand M. Byrnes a demandé d'être relevé de ses fonctions pour des motifs de santé, la question de sa succession posait d'épineuses questions. Avec la perspective prochaine de la conférence de Moscou, qui constitue l'une des étapes les plus dangereuses dans la voie de l'aménagement pacifique du monde, il était indispensable que les Etats-Unis fussent représentés par un homme de grand prestige dont la seule présence fût imposante. Le président Truman a alors désigné le général Marshall, dont la nomination a été bien accueillie du public et qui a obtenu rapidement les approbations nécessaires au Congrès.

Dès son entrée en fonctions et afin de s'assurer la collaboration des deux partis en vue d'une politique commune, le général a pris soin d'indiquer qu'il n'était pas un candidat à la présidence des Etats-Unis, qu'il n'entendait pas utiliser ses fonctions actuelles comme un tremplin pour faciliter son entrée à la Maison-Blanche. Il n'empêche toutefois que si le président Truman venait à décéder avant l'expiration de son mandat, c'est le général Marshall qui lui succéderait automatiquement, de par la constitution, puisqu'il n'y a pas de vice-président et que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures suit immédiatement en ligne de succession.

Le chef de la diplomatie américaine n'a rien changé à son train de vie. Il préfère une existence paisible et studieuse aux flonflons de la publicité. Il refuse le plus possible les réceptions officielles qui nuisent à son travail et l'obligent à vivre dans un milieu qui n'est pas le sien et auquel il ne tient nullement à s'initier. Il a conservé ses habitudes de travailleur matinal: pendant qu'il était chef d'état-major, il était bien connu qu'il était à son bureau dès sept heures quinze tous les matins, et qu'il se retirait chaque après-midi peu après quatre heures. Il est bien rare qu'il ne soit pas rentré chez lui à dix heures. Ce sont des habitudes aussi rigoureuses qui expliquent sa verdeur et sa vigueur, remarquables chez un homme qui a beaucoup travaillé et qui sera septuagénaire dans moins de trois ans.

Depuis sa nomination, il a soigneusement étudié tous les aspects du problème allemand qui ne lui était pas familier. Il a voulu être en mesure d'exprimer à Moscou des vues fondées sur une connaissance suffisante de l'Europe et des rivalités des puissances alliées. S'il manque de brio et de magnétisme, il ne sera sans doute pas dit qu'il ne parviendra pas à faire prévaloir des solutions de bon sens. Comme l'a écrit James Reston: *Il ne possède ni l'éloquence de Wilson ni le charme de Roosevelt, mais il a la clarté d'esprit nécessaire pour se former une vision précise des buts essentiels de notre politique extérieure et il a l'honnêteté pour essayer de relier à ces buts les actions quotidiennes.* L'histoire le jugera à l'oeuvre.

Le supposé meurtrier quitte la cour

Sous la garde du sergent Jonh Devir, le jeune John Coombes, âgé de 17 ans, à gauche, sort de la cour de Malden, Mass., où il a plaidé non-coupable à l'accusation du meurtre brutal de Jacqueline Maxwell, onze ans. Dans la suite, Coombes a fait des aveux après que sa mère eut révélé que le jeune homme a déja fait de la prison pour assauts criminels.

Centre de placement juvénile à Montréal

M. James Heffernan, assistant-gérant du Service Spécial de l'Office national de Placement, organisme fédéral qui s'intéresse au placement des jeunes, à fin particulière de réduire la délinquence juvénile causée par l'oisiveté ou le placement mal orienté des adolescents, a exposé hier devant le Club des Optimistes, en l'hôtel Windsor, que les futurs bureaux du Service Spécial de placement seront ouverts très bientôt au No 3626 rue Saint-Urbain.

Ces bureaux auront pour premier travail, de tenir des fiches détaillées des jeunes gens de 16 à 21 ans qui s'y adresseront, à toutes fins utiles. Ils s'efforceront aussi de diriger ces adolescents vers les emplois les mieux appropriés à leurs aptitudes, à leur situation, à leurs goûts et à leurs besoins.

Le cinéma en plein air sera interdit

QUEBEC, 13. (Pas Jos. LaVergne). — "Nous allons défendre le cinéma en plein air", déclara, hier après-midi, à l'assemblée législative, l'hon. Maurice Duplessis, en faisant voter en première lecture un bill à cet effet.

Le chef du gouvernement a dit que ce bill était demandé par de nombreuses organisations, qui se plaignent d'abus considérables.

Toutefois le procureur-général pourra accorder des permis spéciaux, lorsqu'il sera question de films éducationnels et patriotiques.

L'île de Manhattan fut découverte par Henry Hudson le 4 septembre 1609.

Il faudrait 1,500 autres lits pour tuberculeux

Le docteur Adélard Groulx, chef du service municipal de la santé, a déclaré, hier soir, au conseil de ville, qu'il faudrait à la région de Montréal, de 1,200 à 1,500 lits d'hospitalisation pour tuberculeux de plus, afin de répondre aux demandes et assurer à tous les malades des soins convenables.

En réponse à une question du conseiller J.-M. Savignac, le docteur Groulx a déclaré que l'on avait, dans le district de Montréal, comprenant l'île et 25 comtés avoisinant l'île, un peu plus de 1,300 lits, mais que cela n'était pas suffisant. Selon lui, ce pourcentage donne un peu moins de 1.04 lits par décès, alors qu'on devrait avoir de 2 à 3 lits par décès.

Toutefois, le docteur Groulx a révélé avoir été informé par le ministère provincial de la santé, qu'on se proposait d'ériger, prochainement, des hôpitaux pour l'hospitalisation des tuberculeux, dans la région de Montréal, et qu'on commencerait même prochainement la construction d'un sanatorium de 500 lits, dans notre région.

Panthéon canadien

Pierre Boucher

Pierre Boucher, sieur de Grosbois, est une de nos figures canadiennes les plus sympathiques. Les biens et les honneurs qui lui furent accordés, ne furent que la récompense des services qu'il rendit au roi et au pays. Par ses capacités personnelles et par sa prudence, il monta des plus humbles emplois aux positions les plus élevées.

Né à Mortagne, en France, en 1622, il arriva au Canada comme auxiliaire des missionnaires, tel que l'avait fait charles Le Moyne, le "père de la colonie" de Ville-Marie. Après avoir passé quatre ans au pays des Hurons, il revint à Québec où il entra dans la garnison du fort St-Louis et servit d'interprète à M. de Montmagny, quand il alla traiter au fort Richelieu (Sorel).

En 1645 il fut désigné aux Trois-Rivières, ville où il allait s'illustrer. Il y arriva comme interprète de la Compagnie des Cent-Associés. Il prit tant d'intérêt à la ville, dans sa défense et son administration, que les gouverneurs de la colonie le nommèrent successivement garde du magasin, commis en chef, commandant, lieutenant, pour les affaires civiles et criminelles, et enfin, pour un premier terme, gouverneur de la place, de 1653 à 1659. Il montra son dévouement à la ville par les nombreuses résistances qu'il opposa aux Iroquois qui vinrent maintes fois assiéger ses fortifications.

Pour le récompenser de ses services, d'Avaugour lui obtint des lettres de noblesse. Louis XIV lui demanda d'écrire un livre sur les ressources naturelles du Canada. Revenu au pays il fut de nouveau nommé au gouvernement des Trois-Rivières. Il se retira sur sa seigneurie de Boucherville en 1667 et y finit ses jours en 1717.

Eugène STUCKER

En marge de l'actualité

Le sirop et la crêpe

(par Paul de MARTIGNY)

Nous étions en mars, le mois délicieux où, à Paris, tout reverdit, où le marronnier du Théâtre Français est en fleurs. A la terrasse du café, c'est-à-dire sur le trottoir, je me chauffais au bon soleil en sirotant mon café.

—Aimez-vous les pankaques, s'enquit l'inspecteur Sannetini?

Comme, en guise de réponse, je lui lançais un regard soupçonneux, il reprit:

—C'est drôle tout de même que vous, les Canadiens, n'entendiez pas l'anglais.

—Mais, rectifiai-je, il nous arrive de le dire assez bien.

Alors il écrivit: pan cakes. Il entendait par là nos galettes de sarrasin que les Parisiens, pas encore américanisés, appellent galettes bretonnes.

—Si je les aime! m'écriai-je.

C'est au point qu'en ce moment je ne me plains pas de la neige, car, à quelque chose, malheur est bon. Ici il est bon, ne l'oublions pas, à quelque chose de délicieux: le sirop d'érable.

Souhaitons que la neige ne s'en aille pas trop vite, qu'elle reste des semaines encore au pied des arbres, qu'elle ne fonde que lentement le jour et qu'il gèle la nuit pour que la sève monte des racines au tronc de l'érable. Si j'osais, je dirais à avril de ne pas se gêner pour nous dispenser le vent glacé, les giboulées qui nous donnent le sucre de plaine si riche en arômes de la forêt que l'érable résume.

Oui! que la neige fonde au ralenti pour que le sucre qui a manqué l'an dernier soit cette année en abondance.

Dans "Emaux et Camées" on peut lire que mars prépare en secret le printemps. Théophile Gauthier, qui est un délicieux poëte, nous assure que mars découpe les feuilles de soie et de velours qu'il accrochera aux branches et les toutes petites fleurs qui se cachent dans l'herbe tendre.

En principe il est décidé que j'irai en forêt en avril, au risque de me mouiller les pieds dans la mousse trempée comme une éponge, pour voir si le printemps s'avance. Mais pour le moment j'estime que les choses doivent être chacune à sa place: la neige au pied des érables et le pot de sirop sur la table. Les feuilles, les petites fleurs dans l'herbe ont leur charme, mais je leur signifie froidement qu'il ne me fait pas oublier celui du sirop sur la crêpe: pardon, sur le pankaque!

Gare aux profiteurs

OTTAWA, 13. (D.N.C.) Le très honorable Ian-A MacKenzie, ministre des Affaires des anciens combattants, a fait remarquer aujourd'hui, que la loi sur les indemnités de service de guerre prévoit des peines sévères à l'endroit de ceux qui font un usage abusif de leur crédit de réadaptation, et a lancé un avertissement contre toute tentative visant à obtenir ou à détourner cette forme d'aide aux anciens combattants pour des fins autres que celles prévues par la loi.

Le génie de Bell dans le monde médical

Le célèbre inventeur du téléphone, Alexander Graham Bell fut créé à titre honorifique, docteur en médecine, de l'Université d'Heidelberg en 1886. Si inusité que puisse paraître un tel honneur les recherches de Bell dans des domaines connexes à la médecine semblent justifier complètement cette distinction.

Sa contribution à la thérapeutique vocale par son enseignement de l'élocution aux sourds et ses recherches sur l'héridité dela surdité ne marquèrent que le début de ses réussites médicales. Il développa aussi une balance à induction pour repérer les pièces de métal dans le corps humain, et une sonde téléphonique pour le même usage. Il est établi qu'il fut le premier à suggérer d'introduire du radium dans un tissu cancéreux et, dans une certaine mesure, il devança l'appareil radiographique de Roentgen.

La balance à induction et la sonde chirurgicale furent improvisées à la suite d'une circonstance grave. Le 2 juillet 1881, le président Garfield et le secrétaire d'Etat Blaine attendaient à la gare de Washington où Garfield devait prendre le train pour assister à la collation des grades au Williams College dans le Massachussetts. Dans la salle d'attente un quémandeur détraqué du nom de Guiteau tira soudain un revolver de sa popoche et fit feu à brûle-pourpoint, blessant grièvement le président.

RECHERCHE DE LA BALLE

Pendant des semaines la vie du président ne tint qu'à un fil. Des prières spéciales furent récitées dans les églises de Washington et tout le pays attendait avec une vive anxiété le bulletin de santé du président. Une des balles s'était logée entre les côtes inférieures, à un ou deux pouces de l'épine dorsale. On croyait qu'elle avait pénétré dans le bas de l'abdomen, mais il n'existait aucun moyen de répérer l'endroit exact. Elle avait pu aussi s'enkyster, mais par contre de son extraction hâtive pouvait dépendre la vie du président.

Ayant appris la chose, Bell, qui se trouvait alors à Boston décida d'offrir ses services. Il envisagea la possibilité de repérer la balle à l'aide d'une balance à induction. L'appareil consistait en un circuit téléphonique relié à un mouvement d'horlogerie. Quand il était en équilibre il était impossible d'entendre l'horloge mais si le voisinage d'un corps métallique venait rompre l'équilibre, on pouvait entendre le tictac de l'horloge dans le téléphone.

Bell construisit l'appareil avec le concours de Summer Tainter, mais il ne réussit pas à repérer la balle. On découvrit que le ressort du lit avait du détraquer la balance. Toutefois après la mort du président survenue le 19 septembre, un examen révéla que la balle avait pénétré trop profondément pour être repérée par cette méthode. Expérimentant sur d'anciens soldats qui portaient encore en eux des balles de la guerre civile, Bell mis finalement son appareil au substituant une sonde à aiguille à la bobine qu'il promenait sur la peau du patient, et sa sonde électrique fut en usage durant quelques années.

L'invention des rayons X par Roentgen vint remplacer la sonde électrique pour de tels usages au tournant du siècle. Cependant d'autres orientèrent leurs recherches dans le même sens et mirent au point des appareils pour repérer les sous-marins, tels que Asdic.

LE POUMON MECANIQUE

Une autre idée de Bell, une chemise à vide pour la respiration artificielle, devança la forme moderne du poumon mécanique.

Bell développa aussi une sorte de fluorescope, un rayon X lumineux. Un tube opaque qu'éclairait une forte lumière intérieure était posé contre la peau du patient, la rendant lumineuse et faisant réfléter à la surface l'ombrage d'une balle ou autre corps étranger. L'appareil fut supplanté par les rayons pénétrants, découverts par Roentgen, susceptibles d'agir sur une plaque photographique.

Il y a lieu de croire que Bell fut le premier à conseiller la méthode Snowdon de faire servir le radium au traitement des cancers profondément enracinés. Le radium avait donné d'excellents résultats pour les concers externes mais était inefficace pour les cancers en profondeur. Bell dans une lettre datée du 21 juillet 1903 au docteur Z. T. Sowers de Washington, opinait que la cause de l'insuccès en était à la couche de tissus sains que les radiations devaient traverser avant d'atteindre le cancer.

TRAITEMENT PAR RADIUM

"Le tube de Crooks", disait-il, "est certes trop volumineux pour être introduit dans la masse du cancer, mais il n'y a aucune raison qui puisse empêcher qu'on insère au coeur même du cancer un fragment de radium scellé dans un minuscule tube de verre."

Ainsi, en dépit du fait que les études médicales de Bell se bornèrent à deux années passées à l'Université de Londres (1868-9) pour étudier l'anatomie de l'organe vocal, il semble qu'il ait hautement mérité son titre honorifique de docteur en médecine.

Outils de cambriolage retrouvés

Le sergent détective Marcel PATENAUDE, de la Sûreté provinciale, examine une partie des outils de cambriolage qu'une bande de bandits avaient cachés sous l'escalier de la demeure des parents du capitaine J.-A. Quenneville, de la police provinciale, au numéro 377 de la rue St-Ferdinand. Les voleurs avaient caché ces outils avant le cambriolage dans une bijouterie de Bedford, alors que l'un d'eux fut atteint d'une balle tirée par le chef de police Zéphir Falcon. Il est actuellement à St-Luc. Plusieurs suspects sont détenus pour interrogatoire et la police a retrouvé la plus grande partie des objets volés évalués à $2,000.

L'hon. Martin et la J. O. C.

"Il me fait infiniment plaisir d'offrir mes sincères félicitations à la Jeunesse Ouvrière Catholique à l'occasion du quinzième anniversaire de l'organisation. Le travail important que la J.O.C. a accompli au cours de ses quinze années d'existence encourage à juste titre l'espoir que le mouvement est assuré d'un avenir brillant et utile".

C'est ce que mande l'hon. Paul Martin, ancien secrétaire d'Etat et présentement ministre de la Santé nationale et du Bien-être social dans le cabinet fédéral, dans une lettre qu'il vient d'adresser à la J.O.C. canadienne qui fête cette année ses quinze ans d'existence. Le jubilé sera marqué par la tenue ici du 23 au 28 juin d'une semaine d'étude internationale qui groupera les délégués des multiples pays où existe la J.O.C. ainsi que d'un Congrès national de chefs jocistes le 29 juin.

"Un des besoins fondamentaux de notre temps, dit plus loin l'hon. Martin, est une lucide compréhension des relations ouvrières par le public. La J.O.C. joue un rôle d'envergure dans cette tâche importante. A tous les délégués du Canada et des autres pays du monde qui participent à la Semaine d'études internationale, je souhaite la plus cordiale bienvenue et j'offre les meilleurs voeux pour le succès du congrès et la poursuite de l'oeuvre entreprise par l'organisation".

Rare voltige . . . mais risquée

Aussi incroyable que cela puisse paraitre, le chauffeur s'en est tiré indemne après que le camion à remorque qu'il conduisait dégringola en bas d'un viaduc, à Chicago, Ill., et alla tomber entre deux trains. Toutefois, le chauffeur, ROBERT BALDUC, admit qu'il avait "le dos un peu endolori".

Construction de réservoirs en France

"L'Electricité de France" communique: "Actuellement, les réservoirs hydroélectriques français représentent une capacité d'accumulation d'environ un milliard de kilowatts-heure. Pendant les jours les plus difficiles de cet hiver, l'utilisation de ces réserves a permis de fournir 12 millions de kw-heure par jour, sur une production totale de 84 millions de kw-heure, tant hydroélectrique que thermique.

"Le programme de travaux en cours de "l'Electricité de France" comporte le triplement des réserves. De grands réservoirs sont en construction ou vont l'être à Tignes, sur l'Isère, à Bort, sur la Dordogne, à Parelout, dans le bassin du Tarn, à Peyrat-le-Château, dans le Bassin de la Vienne; d'importants aménagements de lacs se poursuivent dans le massif du Beaufortin et dans celui de Néouvielle. De plus "l'Electricité de France" étudie d'autres réservoirs dont la mise en chantier pourra être décidée au cours de la présente année. Ces études répondent au souci d'éviter de trop vastes bouleversements du cours des eaux tout en tenant compte des possibilités actuelles d'exécutions".

Presque toute la vanille produite au Mexique provient du district de Vera Cruz.

Stipulations particulières des traités avec les pays de l'Axe

Les principales stipulations que comportent les traités particuliers auxquels M. Byrnes, alors secrétaire d'Etat, apposait sa signature le 20 janvier, à l'exception de celui avec la Finlande, sont les suivantes:

Traité avec l'Italie. La somme globale que ce pays devra payer en réparations, s'élève à $360,000,000 et elle est répartie comme suit: $125,000,000 à la Yougoslavie; $105, millions à la Grèce; $100 millions à la Russie; $25,000,000 à l'Ethiopie; $5 millions à l'Albanie.

Les colonies italiennes d'Afrique — Libye, Erythrée, Somalie — seront administrées par une agence dont la forme sera arrêtée par le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères. Si, dans une année, cette agence ou administration n'est pas établie, c'est alors l'Assemblée Générale des Nations Unies qui l'instituera.

Les îles du Dodécanèse, qui constituent avec Rhodes les îles de la mer Egée, passent à la Grèce. Elles ont une population de 150,000 habitants.

Trieste, port sur l'Adriatique, devient Territoire libre. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies en nommera le gouverneur. Une superficie côtière comportant les ports Pola, Rovigno et Parenzo, est cédée à la Yougoslavie. Ce pays reçoit également Zara, l'île Isola-Cherso et les îles de Dalmatie. Saseno et l'île qui se trouve à l'entrée de la baie de Vlona, passent à Albanie. Il été tenu compte de la question des groupes nationaux dans tout ce remaniement.

La France reçoit Tenda-Briga et Bardonecchia, ainsi que des districts adjacents.

Les forces armées de l'Italie ne sont plus que 250,000 hommes. Le nombre de ses chars d'assaut ne pourra dépasser 200. Elle pourra avoir deux cuirassés, quatre croiseurs, 20 corvettes. Ses forces armées de l'air sont comme suit: 25,000 hommes, 200 avions de combat et de reconnaissance, ainsi que 150 avions non de combat.

Traité avec la Roumanie. Le montant que ce pays devra payer en réparations à la Russie, s'élève à $300 millions. Il cède Dobruja à la Bulgarie, et Bessarabie et le nord de Bucovine à la Russie. Par contre, il rentre en possession de la région danubienne de Transylvanie, laquelle région a une population de 3,000,000 d'âmes et presque entièrement roumaine.

Les forces militaires de terre se limitent à 120,000 hommes; celles de mer, à 5,000 marins; celles de l'air, à 8,000 hommes et 150 avions.

Traité avec la Bulgarie. Ce pays devra payer en réparations la somme de $70 millions. De ce montant, la Grèce reçoit $45 millions et la Yougoslavie, $25,millions. La Bulgarie ne perd point de son sol et elle reçoit Dobruja de la Roumanie.

Les forces militaires de terre de la Bulgarie sont limitées à 55,000 hommes; celles de mer, à 3,500 hommes; celles de l'air, à 5,200 hommes et 90 avions.

Traité avec la Hongrie. Ce pays devra payer en réparations la somme de $300 millions. De ce montant, la Russie reçoit $200 million; le reste est divisé entre la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Ce pays ne perd que Bratislava qui passe à la Tchécoslovaquie.

Ses forces militaires de terre sont limitées à 65,000 hommes. Il n'a pas de marins. Ses forces militaires de l'air se limitent à 5,000 hommes et 70 avions de combat.

Traité avec la Finlande. Ce pays devra payer en réparations la somme de $3,000,000,000 à la Russie.

Il cède à la Russie le port et la province de Petsano, ainsi qu'une grande étendue de terrain à l'intérieur et la province de Karélie sur la Baltique.

Les forces armées de la Finlande sont limitées comme suit: l'armée, à 34,000 hommes; la marine, à 4,500 hommes; l'armée de l'air, à 3,000 hommes et à 60 avions.

Les 24 provinces du Chili, sauf trois, sont sur le littoral du Pacifique.

Critique acerbe de la Commission du service civil chez Concordia

La Commission du service civil municipal, que bien des conseillers municipaux ne semblent pas avoir en odeur de sainteté, a eu son premier baptême de critiques, au cours de la séance du conseil de ville, hier soir, bien que les membres de cet organisme n'eussent pas encore été appelés pour expliquer le fonctionnement de leur service et justifier les deniers qu'ils réclament pour le prochain exercice financier.

Les conseillers municipaux étaient à étudier les deniers réclamés par le service d'incendie lorsqu'il fut question de la Commission du service civil, présidée par M. L.-C. Robitaille.

Le directeur des incendies, M Raymond Paré, a informé le conseil de ville, à une question du conseiller Jeannotte, qu'il avait lui-même promu des membres de la brigade, à titre temporaire, et que cinq de ses gens ont été baissés de grade après avoir failli au cours des examens que leur ont fait subir les membres de la Commission du service civil.

POUR AVOIR DE BONS POMPIERS

"Croyez-vous que dans l'intérêt de votre département, on ne devrait pas revenir à l'ancien système d'après lequel vous choisissez vous-même, en qualité de chef, les gens qui devraient être promus ?" demanda le conseiller Jeannotte. "Est-ce que vous n'êtes pas plus en mesure de juger les gens qui méritent des promotions que les membres de la Commission du service civil ?

M. Paré répliqua que lorsqu'il s'agit de juger de la qualité d'un homme au feu, il était en effet mieux placé pour juger que les membres de la commission, mais que ce n'était pas la même chose lorsqu'il s'agit de juger du degré d'instruction des membres de sa brigade.

Cette réplique fit dire au conseiller Albert Charpentier que la commission était en mesure de juger si les pompiers sont aptes à entrer à l'université, et au conseiller Jeannotte qu'autrefois, la ville avait des "pompiers de carrière" tandis qu'aujourd'hui, elle a des "pompiers de parade".

CINQ SONT BAISSES DE GRADE

M. Paré a déclaré, en réponse à des questions des conseillers, que cinq de ses hommes, promus temporairement sur sa recommandation, ont été baissés de grade après leurs examens. Il a même admis qu'un de ceux qui avaient été promus sur sa recommandation, avait atteint le poste de chef de district, et qu'il s'est vu diminuer au grade de lieutenant, après l'examen de la commission.

Le conseiller Guévremont a protesté contre ce cas, et a dit que la commission n'était pas en mesure de faire subir de tels examens, et qu'on devrait enlever le service d'incendie du contrôle de la commission du service civil.

M. Paré a déclaré que lors des examens de la commission, 70 pour cent des points accordés aux candidats le sont sur des questions préparées par le service d'incendie tandis que trente seulement sont accordés pour des questions préparées par la commission.

M. Paré a révélé que la brigade compte actuellement 1,286 hommes et que 262 nouveaux pompiers ont été embauchés au cours de l'année dernière.

En zone interdite

Le brigadier Edward DAVIES, de l'armée britannique, cause avec des correspondants de journaux,' en zone interdite, dans Jérusalem agitée par le terrorisme juif.

On tente de mater les communistes au Paraguay

ASSOMPTION, Paraguay, 13. (P. A)—Des détachements de troupes loyales s'acheminent en toute hâte vers Conception aujourd'hui pour écraser une révolte de 600 ou 700 mutins de l'armée qui détiennent cette ville du nord dont la population est de 15,000 âmes.

Le gouvernement du Paraguay a envoyé des avions au-dessus de la forteresse rebelle hier soir après avoir menacé de bombarder la ville, mais les résultats de cette expédition sont encore considérés comme un secret militaire. Le gouvernement a décrit cette opération comme une "action punitive".

Les troupes en marche, comprenant 1,000 cavaliers, ont ordre d'ouvrir le feu immédiatement sur les rebelles qu'on dit être dirigés par des membres du parti février et du parti communiste. Ils détiennent la ville depuis 5 jours et ont empêché la population civile d'en sortir à la suite de la menace d'un bombardement par l'aviation gouvernementale.

Les chefs de la révolte seraient le major César Aguirre et Obdulio Durarte. La radio gouvernementale dit que Durarte est un traître qui s'est rendu aux forces boliviennes pendant la guerre du Chaco et qui a vécu à l'étranger depuis ce temps.

On fabrique maintenant des épices synthétiques pour faire face à la rareté d'épices naturelles telles que le poivre, la muscade et le gingembre.

Français libres

L'Association des Français Libres du Canada informe tous ses membres ainsi que ses amis, que pour des raisons incontrôlables et imprévues, la soirée dansante qui devait avoir lieu le samedi 15 mars 1947, au CEOC, 460, rue Sherbrooke est, est remise au samedi 12 avril prochain.

La Loi Wagner

Témoignant devant le Comité sénatorial du Travail à Washington, PAUL-M. HERZOG a dit aux sénateurs qu'on ne guérira pas les troubles industriels de la nation par de simples changements à la Loi Wagner. Le président de la Commission nationale des Relations ouvrières a dit qu'il s'opposait à tout amendement à la loi "pour le simple fait de la changer."

Lacombe demande la mise hors-la-loi du parti communiste

OTTAWA, 13. (Par Jacques Arcand, correspondant parlementaire de la "Patrie") — Dans un discours de sept minutes, M. Liguori Lacombe, Indépendant de Laval-Deux-Montagnes, a déclaré hier aux Communes que "la seule voie légale de ne pas appréhender l'élection d'un député communiste dans Montréal-Cartier était de rendre illégal le parti ouvrier-progressiste."

SOUS LES AILES BLEUES

Jean Demais a écrit durant la guerre plusieurs oeuvres très attachantes, touchantes au possible; mais il n'a rien fait de plus simplement prenant que ce roman qu'il a intitulé "*Sous les ailes bleues*", et que la "Patrie" quotidienne offrira bientôt à ses lecteurs. Sylvie Brunois, jeune fille de 22 ans qui en paraît à peine 18, l'allure garçonnière moderne, est l'héritière des époux Perrin-Rodier, entrepreneurs en camionnage-déménagements. Dans le patelin où s'exploitait l'entreprise, elle se trouve en face d'un concurrent sérieux. Mais la guerre éclate, le concurrent est appelé sous les drapeaux. Les affaires baissent rapidement et Sylvie Brunois se voit bientôt en présence de difficultés sérieuses. Elle s'engage pour servir dans la Croix Rouge. Comme le "bleu" à la caserne, elle trime ardument et finit par se faire accepter par tous ceux qui jusque là s'éloignaient d'elle à cause de ses habitudes garçonnières. La guerre envoie dans le secteur d'Assigny-sur-Bresle des blessés de toutes les armes. C'est donc dans ce secteur que se décidera le sort de Sylvie Brunois. Histoire sério-comique, "*Sous les ailes bleues*" vous fera tour à tour rire ou pleurer. La "Patrie" quotidienne vous en réserve l'exclusivité et la première tranche de l'ouvrage paraîtra dès le ***15 mars prochain***

Il aurait vendu un radio pour payer sa taxe d'eau à la ville

Selon le conseiller Elzéar Simard, un de ses commettants a dû vendre un radio d'une bonne valeur, pour la somme de $20.00, afin de payer une partie de sa taxe d'eau, il n'y a pas longtemps.

M. Simard a fait cette déclaration hier, au cours de la séance du conseil de ville consacrée à l'étude des estimés budgétaires. Il questionnait le directeur des finances, M. Lactance Roberge, au sujet de la méthode suivie pour la perception des taxes de l'eau. Il a prétendu que ce citoyen, qui paie un loyer de $82 par mois, dans une maison nouvellement construite, devait une somme de $45 pour sa taxe d'eau.

Selon M. Simard, ce citoyen a de la peine à boucler les deux bouts, et il s'est présenté à l'hôtel de ville, pour verser un montant de $5 sur sa facture, et on aurait refusé d'accepter l'argent, prétendant que le montant n'était pas assez élevé. M. Simard a prétendu qu'on avait ensuite menacé de saisir ses meubles, et que c'est alors qu'il aurait décidé de sacrifier son appareil de T.S.F. pour payer une partie de sa dette.

M. Roberge a répliqué que les renseignements qu'on lui avait fournis pouvaient bien être inexacts, pour la bonne raison que les instructions données aux percepteurs ne sont pas de procéder de la sorte, et qu'il serait fort surpris qu'une telle chose se soit produite. Il a demandé au conseiller de lui soumettre le cas et promis qu'il allait faire enquête sur l'affaire, de façon à donner satisfaction au contribuable.

ASSEMBLEE SPECIALE

Une assemblée spéciale des organisatrices de la vente de charité et des chefs d'équipe du "tag-day" de l'"Association Catholique de l'Aide aux infirmes", aura lieu le lundi dix-sept mars 1947, à trois heures de l'après-midi, au siège social de l'oeuvre, 4347, rue Saint-Denis. Les organisatrices et chefs d'équipe ou leurs remplaçantes sont instamment priées d'y assister. Les personnes involontairement oubliées dans l'envoi des convocations voudront bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à Tous

Q. — Quels sont les métiers qui sont enseignés à l'Ecole des Arts et Métiers qui vient d'être bénie dans l'ancien immeuble de la rue Saint-Denis et où faut-il s'adresser pour être admis à cette école? — MAMAN DE TROIS GRANDS GARÇONS.

R. — Il est trop tard pour les cours de cette année, les cours ayant commencé en septembre dernier, mais vous pouvez faire l'inscription de vos fils pour septembre prochain, en vous adressant au bureau de la direction, à l'Aide à la Jeunesse, 35 rue Notre-Dame ouest, Montréal. Les cours d'apprentissage sont donnés le jour, les cours de perfectionnement sont donnés le soir.

Les classes comprennent les cours suivants: boulangerie, coupe et confection du vêtement masculin (tailleurs), couture élémentaire et haute couture (vêtement féminin), coiffure pour dames et messieurs et soins de beauté, chapellerie, fabrication de la chaussure, horlogerie, hôtellerie, pâtisserie, travail des fourrures, etc., etc.

D'autres écoles situées à 2351, rue Létourneux, 7345, rue Garnier, ou 4448, rue St-Denis, comprennent les cours de menuiserie, charpenterie, ajustage mécanique, forge, fonderie, soudure, ferblanterie, électricité, radio coupe et confection, dessin industriel, mathématiques, anglais, etc., etc.

Rendez-vous donc au bureau de l'Aide à la Jeunesse avec vos fils puisque vous êtes de la ville, on vous renseignera et il n'est pas trop tôt pour retenir leur place aux cours de l'an prochain.

Q. — Je dois me marier à la mi-juin. La tradition veut qu'à la campagne la jeune fille enfant de Marie revête la robe longue blanche pour son mariage. Mais cette toilette demande l'habit de cérémonie pour le marié, pour le témoin, pour les invités, et mon fiancé ne désire pas le mariage d'apparat. Il portera simplement le complet bleu-marine. Dans les circonstances, que devrais-je faire?

La robe courte d'après-midi serait-elle plus dans la note? Quel modèle et quel ton conseillez-vous? Le costume tailleur ou deux-pièces fantaisie serait-il mieux? Le grand chapeau ferait-il mieux que le petit? — JULIENNE.

R. — Il vaut mieux revêtir la toilette d'après-midi si votre mari tient au complet foncé. Le deux-pièces de fantaisie serait chic aussi si vous le portez bien mais la jolie toilette de couleur pastelle à ligne allongée, serait plus jeune. Vous aurez le deux-pièces ou le tailleur pour le voyage. La robe de crêpe dans les beaux tons nouveaux est tout indiquée et comme vous êtes jeune et de teint clair, tous les tons vous vont.

Visitez les magasins, c'est à voir la diversité des couleurs et des modèles que vous pourrez le mieux choisir la toilette appropriée. Comme vous n'êtes pas très grande et de forte taille le chapeau moyen vous ira mieux que le grand chapeau.

Le bleu dans tous ses tons pastels vous irait bien et il est facile de choisir les accessoires ensuite. Le noir, le rose, le brun sont aimés, ou bien les fantaisies de fleurs ou de tulle de même ton que la robe.

Vous avez la liberté de porter pour votre mariage la tenue de votre choix même si c'est l'usage que les autres membres de la congrégation portent la grande toilette avec un marié en complet de ville. C'est une coutume qui est belle en autant qu'elle convient aux cas particuliers.

Q. — Au bureau, lorsqu'un homme d'affaires donne une poignée de main à une secrétaire, cette dernière doit-elle se lever ou demeurer assise? — JEANNETTE.

R. — Elle est supposée rester assise. Un homme se lève pour saluer une dame, une femme a le privilège de rester assise pour recevoir les hommages d'un homme.

Hélène PREZEAU

Chapeaux de Paris

Les premiers chapeaux de printemps que nous offre Paris. a) En haut: grand chapeau en feutre noir, doublé de paille blé vert et orné de marguerites blanches et jaunes. Création Jane Blanchot. En bas, à gauche: paille marine, garnie d'un noeud de taffetas rose, d'Agnès. En bas, à droite: casquette de grosse paille marine, noeud de feutre rouge foncé, création Jane Blanchot.

★ ★ ★ ★

Le printemps renaît et les chapeaux s'ornent de fleurs

(S.I.F.) (Jeandine) — Il est, chaque année, à Paris, un jour joyeux où le printemps, soudain, s'empare de la ville. C'est un soleil tout neuf qui baigne les choses d'une lumière nouvelle. C'est un souffle tiède qui anime tout à coup les rues, une éclosion de fleurs jeunes et simples dans les paniers des bouquetières.

Les femmes ne s'y trompent pas et, ce jour-là, elles arborent toutes le détail nouveau qui exprime, dans leur toilette, la gaieté de tous devant les promesses de la nature qui renaît. Ce détail est, le plus souvent, un chapeau dont la grâce fleurie complète la fête des yeux.

FLEURS ET AILES

Car, cette année encore, les modistes ont voulu mettre sur nos têtes, pour les premiers beaux jours, des fleurs et des ailes. Quelle jeunesse, quel élan dans les collections! Les lignes générales n'ont pas changé. On voit encore le mouvement en largeur qui s'était deviné déjà au printemps dernier et que l'hiver avait repris. Les calottes conservent une certaine importance, mais elles ne sont plus aussi hautes. On revoit beaucoup, dans certaines maisons, le toquet arrondi en bourrelet qui permet toutes sortes de fantaisies. On remarque également des noeuds symétriques qui accroissent l'effet en largeur, esquissé déjà par les bords. D'autres maisons utilisent même des grappes de fleurs, symétriques elles aussi, qui accompagnent une toque en forme de tiare.

MATIERES DIVERSES

Les matières les plus diverses sont utilisées. Le feutre, la soierie, mais surtout la paille. Toutes les sortes de paille. Le paillasson d'abord, qui retrouve la vogue qu'il connaissait déjà il y a plusieurs années. On le traite en nuances douces surtout, un gris argenté, un rose buvard, un vert aux reflets jaunes qui a la douceur des pousses toutes neuves. A côté de cette paille, un peu lourde peut-être, réapparaissent les fines tresses exotiques que nous avions, depuis tant d'années, presque oubliées, lessisals, les bangkoks, les bengales.

Le picot, lui aussi, renaît et même, dans quelques maisons, une amie, plus ancienne encore, la paille d'Italie. Ces fines matières sont souvent traitées en capelines. Toutes les collections en présentent, mais certaines insistent sur ce thème. La calotte en est un peu rehaussée et on les pose très en arrière de la tête, le large bord vient former autour du visage une auréole. Quelques maisons élargissent le devant du bord, qui forme une sorte de rectangle et s'amenuise au contraire derrière. Un noeud vient garnir de chaque côté du visage cette large passe. Dans d'autres cas ce sont des fleurs qui, posées sur les deux côtés rehaussent de leur note chaude la carnation. Le crin est, lui aussi, beaucoup utilisé pour les capelines. On exécute la calotte en feutre, la passe en crin, bordée parfois de feutre, ou soulignée de nervures opaques. Dans d'autres cas, c'est la passe qui est opaque, et bordée d'un tulle transparent, voire d'une dentelle.

FEMINITE

La féminité, qui est, de plus en plus, à l'ordre du jour, a fait connaître, l'art du ruban et du voile. Quelques modellistes drapent, à l'arrière d'un petit béguin de picot noir, un grand voile imprimé de nuances claires qui est posé ainsi, à la manière d'un papillon aux ailes ouvertes. Sur un relevé de paille claire, un voile plus vif s'enroule et se noue en chute d'un côté. Sur un autre, c'est un ruban qui passe dans le bord à la manière d'un trou-trou.

Les chapeaux très habillés demeurent petits. Les tambourins conservent leur même succès. Ils sont, le plus souvent, en paille, eux aussi, et garnis de motifs en relief, réalisés en paille or, comme une sorte de ganse brillante. D'autres, au contraire, disparaissent sous une profusion de fleurs dont les unes ont les nuances adoucies du printemps et les autres la richesse, au contraire, des couleurs de l'été. Une grande voilette accompagne l'ensemble. Dans le cas d'un toquet noir, elle est souvent d'une sorte de crin brillant et bordée d'un haut biais plus épais qui la fait tomber tout autour. Les chapeaux, ce printemps, demeurent féminins, variés et frais. Il en est pour toutes les heures, comme pour tous les usages. Ils sont mesurés et sages, cependant, car Paris, libre maintenant de toute contrainte, aime à exprimer très simplement son goût qui est raffiné et redoute l'excès.

Pour les Gourmets

CONSOMME VELOUTE BLANC

4 oignons
2 c. à table de farine.
1 oeuf.
2 tasses d'eau chaude.
2 tasses de lait.
1 c. à table de beurre.
Sel et poivre au goût.

Préparez les oignons, tranchez-les, faites-les revenir dans une casserole avec du beurre jusqu'à légère coloration. Ajoutez la farine. Versez en agitant continuellement l'eau chaude, puis ajoutez sel et poivre. Laissez mijoter pendant environ une demi-heure. Coulez, et remettez sur le feu. Ajoutez le lait chaud. Liez avec un jaune d'oeuf et une cuillerée à table de beurre frais. Servez très chaud avec des croûtons rôtis.

FEVES AU LARD

3 c. à table d'huile à salade.
1 tasse de céleri coupé en dés.
4 tasses de fèves au lard à la sauce aux tomates.
1 c. à thé de sel.
1-2 tasse d'eau ou de jus de tomates.
1-2 tasse d'oignon tranché.
3-4 de livre de boeuf moulu.
1 c. à thé de sauce piquante.
1 c. à thé de sauge en poudre.

Faites chauffer l'huile à salade dans une poêle à frire, puis ajoutez l'oignon, le céleri ,et le boeuf moulu, et faites cuire, découvert, pendant à peu près 10 minutes. Ajoutez le reste des ingrédients; faites chauffer avec précaution. Cette recette vous donne six services.

Tablier hollandais

PATRON No 644. — Messagères du printemps, ces tulipes en cotonnade imprimée de teintes vives, égayeront votre tablier à larges poches, orné d'un liséré dentelé.

Le PATRON No 644 comprend les indications nécessaires à la confection du tablier avec ou sans bavette, ainsi que des motifs à décalquer et le modèle pour les appliqués.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous n'allez pas souvent au bal?

Mondanités

Société d'étude et de conférences

M. Léon Mayrand a intitulé la conférence, qu'il prononcera au thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences: "De quelques traits permanents de la vie russe". Cette matinée littéraire aura lieu le dimanche 30 mars, à trois heures et quart, en l'hôtel Windsor.

Danse de la mi-carême

C'est ce soir, au C.E.O.C. de l'Université de Montréal, qu'aura lieu la traditionnelle danse de mi-carême de l'Union des Latins d'Amérique. Plusieurs consuls des pays latino-américains seront présents. L'orchestre de Roméo Duhamel fera les frais de la musique de danse.

Danse annuelle

La danse annuelle des Auberges de la Jeunesse canadienne qui aura lieu le 14 mars prochain au Victoria Hall de Westmount sera sous le distingué patronage de l'honorable Wilfrid Bovey, O.B.E., du Dr A.-S. Lamb, M.A., du Dr Paul Villard, chevalier de la Légion d'Honneur, de M. R.-Percy Adams, de Me Daniel Johnson, M.A.L., député de Bagot, et de M. Guy Tombs.

Joute oratoire

Vendredi soir, le 14 mars, à l'Ecole Supérieure St-Stanislas, sous les auspices de la Jeunesse Libérale de Laurier-Mercier, Mlles Huguette Uguay et Marguerite Masse, ainsi que M. Henri-Paul Farand, s.s.m., prendront part à un débat intitulé : "Le plus privilégié : lui ou elle ?" M. Raymond Daoust présentera les orateurs et une courte allocution sera prononcée par M. Guy Pagé, président de la section Laurier-Mercier. Le verdict sera rendu par Me Roland Lefrançois.

Partie de cartes

Lundi après-midi, le 17 mars, à 2 h. 30, dans la salle des Oeuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, rue Laurier est, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle Missionnaire Liturgique. Les membres de ce cercle et leurs amies sont cordialement invitées.

Fiançailles

M. et Mme P.-E. Laflamme annoncent les fiançailles de leur fille, Monique à M. James Ewing, fils de M. William Ewing, de Lachine, et de Mme Ewing décédée.

Réception

Plusieurs réceptions seront données en l'honneur de Me Mignonne Legault, à l'occasion de son prochain mariage avec Me André Tessier. Il y aura un shower de verres, le vendredi 21 mars chez Mme François Mercier, le mercredi 26 mars. Mlle Marguerite Légaré réunira quelques invitées dans la soirée; Mlle Renée Dupuis offrira un thé dimanche 30 mars pour Mlle Legault et son fiancé; Mme Paul Poirier recevra à dîner le samedi 5 avril; Mme Jacques Beaudoin donnera un thé le jeudi 10 avril; Mlles Jacqueline Quevilon et Gisèle Voizard recevront de 5 h. à 7 h., le dimanche 20 avril.

Mme Pierre Sévigny recevait à déjeuner ces jours derniers en l'honneur de Mme R. D. Prince, de Québec.

Déplacements

Mlle Joan Doherty, d'Halifax, fait un séjour à Montréal, l'invitée de Mme C.-R. Turner.

* * *

Mme John Murphy, de New-York, est présentement à Montréal, l'invitée du Dr et de Mme Donald Hingston.

* * *

Mme Isabelle-L. Brousseau quittera Montréal pour New-York, le 18 mars prochain d'où elle s'embarquera le lendemain pour la France et la Suisse, à bord de l'"America".

* * *

Mlle Aline Boutet, de Québec, fait actuellement un séjour à Montréal.

* * *

Mme Bernard Naylor est partie pour Toronto, via Ottawa, London et Niagara Falls. A Toronto, elle assistera au concert donné par la Petite Symphonie de Montréal que dirigera son mari au Ladies' Musical Club, mardi, le 18 mars prochain.

Mlle LUCILE CHARETTE, fille de M. et de Mme Paul Charette, de Cité-Jardin, dont le mariage avec M. Marcel Giroux, de Montréal, fils de M. Paul Giroux, et de Mme Giroux, décédée, sera célébré le 8 avril prochain.

QUEBEC

Le col. Paul Mathieu, D.S.O., est de retour à Ottawa, après un bref séjour à Québec.

Mme Paul Sauvé, de St-Eustache, à Québec pour quelques jours, s'est inscrite au Château Frontenac.

Mme Grant Paul est revenu à Québec, après avoir passé quelque temps à Montréal.

Mme Jean Fortier et Mme W.-Majella Cantin recevront dimanche le 16 mars, à la demeure de leurs parents, M. et Mme S.-Godfrey Gourdeau, l'une des débutantes de la saison.

Le docteur et Mme Fabien Gagnon sont de retour d'un voyage à Montréal.

Me L.-A. Ladouceur, C.R., et Mme Ladouceur, d'Amos, ainsi que leur jeune fille Renée, passent une semaine à Québec et logent au Château Frontenac.

Mme W.-H. Delaney a reçu à déjeuner lundi, au club de la Garnison.

Mme J.-Omer Dion et Mlle M.-I. Royer sont revenues d'un voyage de cinq semaines aux Bermudes et d'un séjour à New-York.

OTTAWA

Le comte d'Harcourt, de l'Académie française, prononcera une causerie à l'Alliance française au Château Laurier, vendredi. Il parlera de François Mauriac.

Le consul général d'Haïti, M. Philippe Cantave, est de retour de Montréal, où il a participé aux travaux de la conférence internationale de l'aviation civile comme délégué du gouvernement haïtien.

"Le travail, seule clé du succès" (M. Duplessis)

QUEBEC, 13. (Par Jos. LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — L'hon. Maurice Duplessis a demandé, hier soir, aux jeunes de la Chambre de Commerce de Montréal de mettre au premier article de leur programme d'action "le travail", seule clef de succès pour assurer la vie et la survie de la race canadienne-française.

M. Duplessis a déploré le fait que les Canadiens-français, sous prétexte qu'ils ont des talents, semblent porter moins d'importance à la nécessité urgente de conserver l'esprit de travail. "N'oubliez jamais qu'il y a beaucoup plus de dividendes dans les banques du travail qu'il y en a dans les succursales des talents.

"Jamais autant de choses essentielles dépendent d'un si petit nombre pour garantir la vie d'un plus grand nombre. C'est par le travail que les nôtres pourront atteindre les hauteurs que la Providence a décidé que nous devions attendre".

200 DELEGUES

Plus de deux cents délégués de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, dirigés par leur président, M. Jules Trudeau, étaient venus spécialement de la métropole pour rencontrer les députés, leur offrir la collaboration des jeunes et remercier le gouvernement provincial d'avoir doté la province d'un ministère de la Jeunesse et du Bien-être social. Arrivés à Québec vers quatre heures, les jeunes ont envahi aussitôt l'Hôtel du Gouvernement et se sont rendus à la Chambre Basse pour assister à une séance de l'Assemblée Législative.

Immédiatement après la séance, l'hon. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse a rencontré l'exécutif de la Chambre de Commerce des jeunes pour lui annoncer que dès cette session-ci toute une législation sera présentée par le gouvernement en vue d'enrayer la délinquence juvénile dans la province. Aucun détail n'est encore connu, mais le ministre travaille activement à la préparation de cette législation qui fera époque dans la province de Québec.

Un dîner au café du parlement fut offert à la délégation par les honorables Jean-Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie.

CONGRES NATIONAL

L'hon. premier ministre a été invité officiellement à assister en mai prochain, à Montréal, au congrès national des Chambres de Commerce des Jeunes et à y prononcer une conférence. Ce congrès aura lieu les 29, 30 et 31 mai prochain, sous la présidence de M. Paul Laframboise, de Québec.

La délégation a également rencontré l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition et M. Lionel Ross, député de Verdun. M. Godbout a déclaré alors que l'avenir des jeunes avait toujours été sa plus grande préoccupation. M. Ross a fait remarquer que bien qu'il ne soit pas au pouvoir, il n'en était pas moins l'ami des jeunes.

L'hon. Sauvé a dit que des pourparlers sont actuellement en cours pour doter Boscoville d'une institution qui réponde aux besoins de l'heure. Cette institution sera tenue par les pères de Ste-Croix, dont le R. P. Roger étudie présentement les plans de réalisation avec les autorités compétentes.

LA DELINQUENCE

"La délinquence juvénile, dit-il, avait déjà fait l'objet des attentions du gouvernement de l'Union Nationale, en 1938, mais les choses ont tellement changé qu'il était nécessaire de consacrer une partie importante du travail du ministère pour résoudre ce problème dans la province. L'hon. Sauvé a répété aussi que des améliorations seront apportées à différentes institutions situées à travers la province, notamment à la Maison de Lorette, à Montréal, à Cap Rouge, à l'Ecole de Réforme du Mont St-Antoine : on considère aussi la possibilité de construire une nouvelle école de réforme pour les jeunes garons à Québec et le remplacement de l'école de Réforme pour les jeunes filles à Sweetsburg, dont la bâtisse a été fermée par suite du manque de conditions hygiéniques et du danger d'habitation. En terminant, l'hon. Sauvé demanda la collaboration de tous les jeunes et les félicita du beau travail accompli dans le passé pour l'avancement et le progrès industriel et commercial des nôtres en cette province."

Le pauvre homme perdu dans...

...le bouillonné de la Mode

D'abord qu'est-ce qu'un homme ordinaire — qui n'est pas tailleur — connaît dans le costume féminin?... et qu'est-ce qu'ils y voient — tant qu'ils sont — sinon la femme, toujours la femme, rien que la femme?

Si on considère l'habit non comme une enveloppe, mais comme une décoration, il est évident qu'il doit orner le corps, en corriger les contours, tout en respectant l'harmonie et l'unité. Mais ça, tout le monde ne l'admet qu'avec le... grain de sel.

Ces principes étaient parfaitement en accord dans la toilette antique. Voyez les vases grecs, les figurines de Tanagra! Par ce système, le moindre changement d'attitude se traduit par des déplacements de plis qui font jouer la lumière, de sorte que les Tanagriennes offrent des silhouettes beaucoup plus variées, imprévues que n'en pourront jamais obtenir nos enveloppements — ou développements — cinématographiques...

Le temps est venu de reculer nos positions, de rejeter notre chrysalide dont la "fleur de peau" ne convient plus aux rafales de notre climat et de notre inflation. Les corsages bouffent, les jupes allongent, plissent, volantes, gracieuses, légères. Les femmes semblent ouatées de ruchés, de dentelles, et le vent qui souffle dans leurs manches-ballons leur donne l'air défensif de la petite chatte que l'on agace depuis longtemps. C'est adorable.

L'homme ne l'embrasse plus aussi facilement du regard; il n'y comprend plus rien. Il doit la chercher, décontenancé, incertain..., car la femme drapée cache les défauts de sa construction. C'est, certes, quelque chose de bien cocasse qu'une telle mode!

Dans ce "précipité", un élément fait défaut, si on peut dire qu'il en est vraiment un, puisqu'il s'agit des "sans-manches" pour l'été. La ligne de l'épaule nue, réservée aux robes de bal, est choquante presque pour la rue. C'est dans tout ce bouillonnement atomique, la petite fenêtre de la lucarne trop largement ouverte et par où passe le courant d'air fatal. Une de mes amies disait: "Je ne puis me décider d'accepter la ligne démarquée aux entournures. Je porte les shorts qui exhibent mes mollets, j'aime plutôt m'allonger le cou aussi long qu'il est permis..., mais j'ai la pudeur de mes bras". Chacun son point sensible.

La philosophie de la Mode qui n'a toujours évolué que par degré, en arrivera certainement, un jour, à s'apercevoir que la courtepointe qu'elle vient de jeter sur les genoux des frileuses, peut se tirer jusqu'aux coudes...: d'abord qu'elle ne tirera pas toute la couverte, jusqu'au menton! Les pauvres hommes s'y perdraient à jamais...

MAGRITTE

Coupons valides

BEURRE: Coupons B-35 à B-44 inclusivement.

SUCRE - CONSERVES: Coupons S-26 à S-43 inclusivement.

VIANDE: Coupons M-64 à M-76 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des consommateurs, Commission des prix et du commerce, PL. 1281, local 244.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON No 4960 — Pour Pâques et les jours qui suivront, votre benjamine sera ravie de mettre cet ensemble que vous lui confectionnerez vous-même. La robe est brodée de motifs fleuris ; la cape et le chapeau sont très seyants.

LE PATRON No 4960 est offert pour fillettes dans les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La taille 6 ans requiert 1¾ verge de tissu de 35 pouces pour la robe et 1⅝ de tissu de 39 pouces pour la cape et le chapeau.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

N'Irrite pas, ne Brûle pas — Ne Laisse pas de Taches de Graisse

CHILDREN'S OWN RUB

Assure aux Jeunes Enfants Enrhumés un Nouveau Réconfort de Plus

1. Une crème blanche comme neige, non graisseuse, qui disparait comme par enchantement. *Plus de taches ou de souillures sur les vêtements ou la literie.*
2. Frottée sur la poitrine, la gorge ou le dos, cette crème assure la même action stimulante qu'un cataplasme et soulage les ennuis résultant de la toux, d'un rhume ordinaire ou de douleurs musculaires. *Et cependant, elle n'irrite pas la peau la plus tendre.*
3. Elle dégage des vapeurs médicinales qui aident à ouvrir les voies nasales obstruées, dégage aussi le phlegme tout en calmant l'irritation des bronches. *Possède un parfum agréable que les enfants aiment bien.*
4. Agit de deux façons et cette action dure pendant des heures—*apporte du soulagement à l'enfant pendant son sommeil.*

Faite par les Fabricants des Baby's Own Tablets

Toutes Pharmacies — Seulement 39¢

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

L'épouse d'un héros

Mme DWIGHT-D. EISENHOWER, épouse du commandant en chef des armées américaines outre-mer, durant la dernière Grande Guerre, est photographiée alors qu'elle inaugurait officiellement la 14e souscription annuelle pour les enfants infirmes, à Washington, D.C. Mme Eisenhower vient ici de verser son obole à Henry Brandon, 11 ans, au centre, aux côtés duquel on distingue encore Jackie Burke, 6 ans, à droite, et Bettie Harris, 9 ans, à gauche.

Une chute de 19,000 pieds

Survolant l'Atlantique à une vitesse de 250 milles à l'heure à 19,000 d'altitude, un avion "constellation" en route vers l'Europe a perdu soudain son astrodome sous la pression de l'air. Le navigateur Geo.-E. Hart, de Sag Harbor, N.-Y., qui se trouvait à l'intérieur de l'astrodome, a été poussé en dehors de l'avion et est tombé à la mer. On a abandonné tout espoir de le retrouver vivant. L'astrodome est cette partie vitrée d'un avion située au-dessus de la cabine du pilote et dans laquelle le navigateur fait le point la nuit à l'aide des étoiles. A la suite de l'accident, l'avion a dû descendre à une altitude de 10,000 pieds et retourner immédiatement à Gander, Terreneuve.

Hôpital à Saint-Jean-Port-Joli?

L'hôtel Bellevue (ci-haut) de Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, serait converti en un hôpital qui desservirait la municipalité et quelques paroisses environnantes, si l'on en croit une rumeur courant à Saint-Jean. Actuellement, il n'y a pas un hôpital entre Rivière-du-Loup et Québec. On parle aussi d'en construire un à Ste-Anne de la Pocatière. (Photo de Jacques Trépanier).

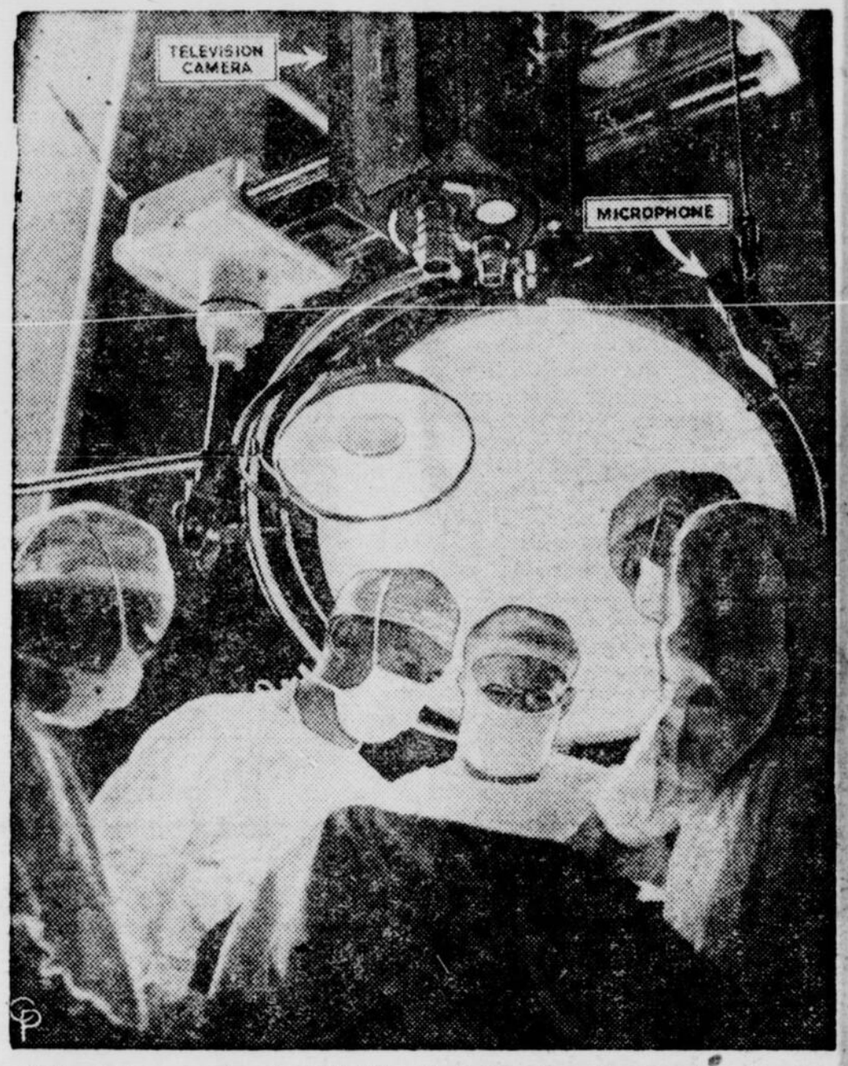

Grâce à une caméra de télévision installée dans la chambre d'opération de l'hôpital John Hopkins, de Baltimore, trois cents médecins installés dans des chambres de l'hôpital ont pu assister à une opération d'un "bébé bleu". La caméra, juste au-dessus de la table, était contrôlée automatiquement. Un microphone transmettait les commentaires du chirurgien en chef aux spectateurs qui écoutaient dans dix chambres différentes de l'hôpital.

"Pas de commentaires"

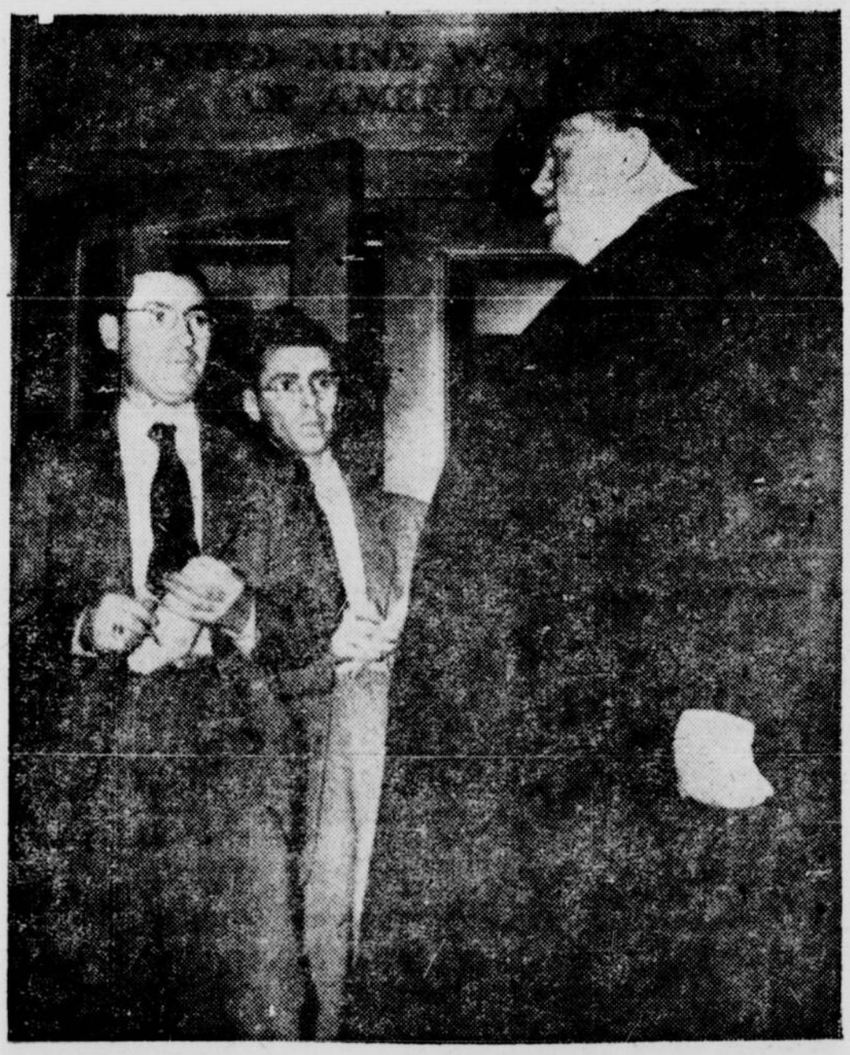

JOHN-L. LEWIS, chef de l'Union des Mineurs Unis d'Amérique, a déclaré n'avoir "pas de commentaires" à faire relativement à la décision prise contre lui par la Cour Suprême des Etats-Unis, en ce qui a trait aux grèves de mineurs ordonnées par lui aux Etats-Unis. On le voit ici quittant les quartiers généraux de l'Union qu'il dirige, à Washington.

Signe du printemps

Les rouges-gorges n'ont pas encore fait leur apparition. Mais ce pigeon se charge de rappeler aux promeneurs que bientôt il faudra prendre garde au sens de ces affiches dans les [illegible] publics.

De la guerre à la pai

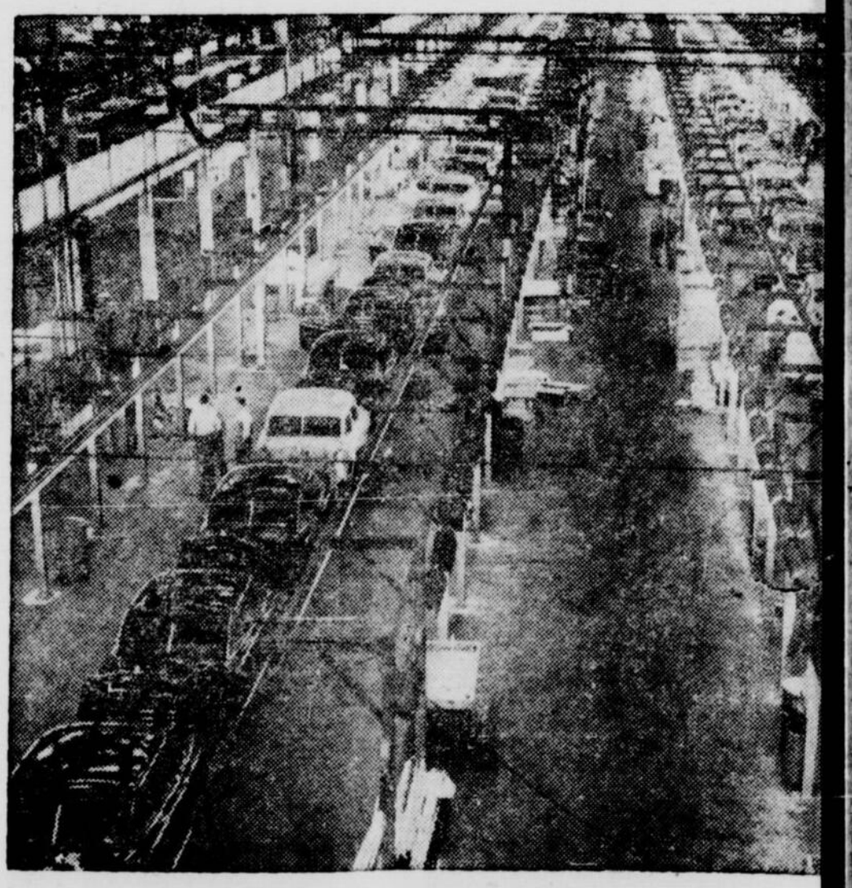

L'immense usine de Willow-Run, dans le Michigan, revient à la p[aix] dant la guerre. A gauche, on fabrique des carrosseries de voiture p[our] alors qu'on produisait d'énorm[es]

Poste de T.S.F. sous la neige

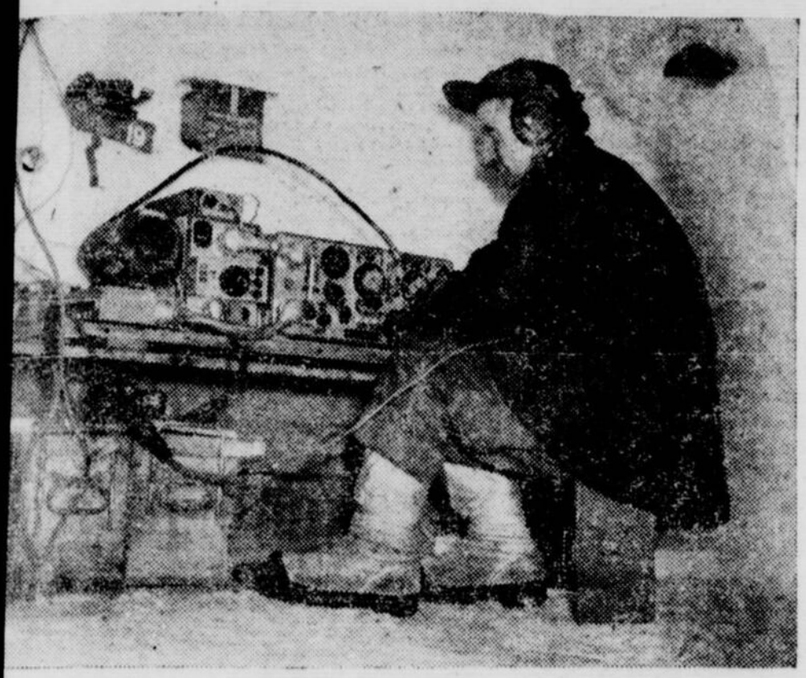

-dessus le signaleur W. J. MacMartin, de Montréal, aux ma-tes de son appareil de T.S.F. qu'il a installé dans un iglou au ste des Transmissions de Churchill. On fait subir des épreuves oureuses aux appareils de T.S.F. sous les températures glaciales l'Arctique. *(Photo Armée canadienne).*

A l'école à 79 ans !

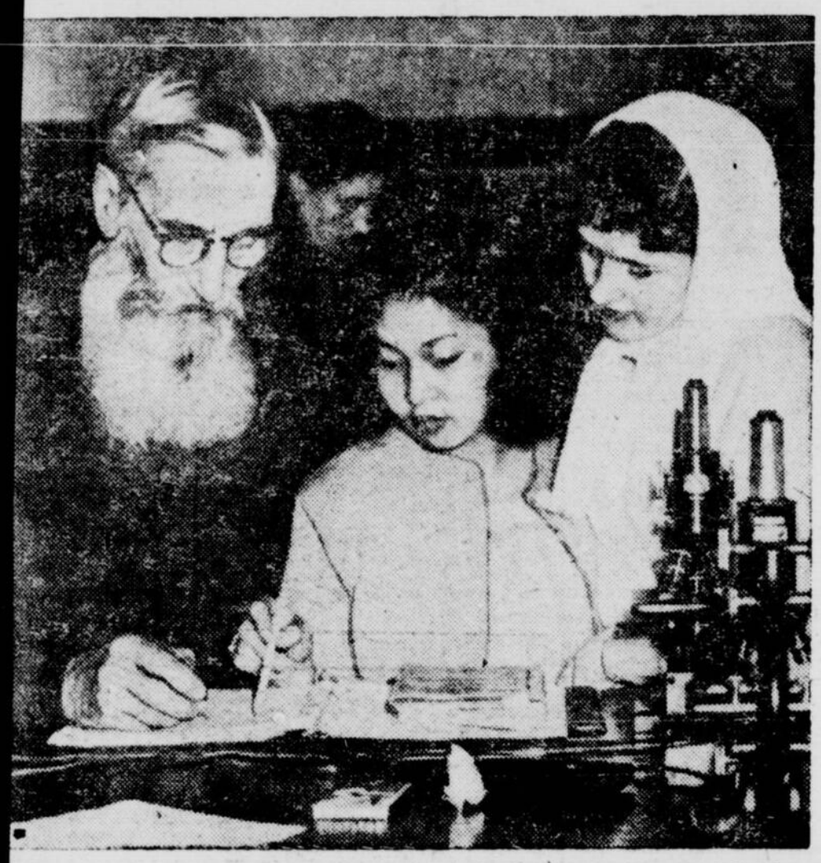

On n'est jamais trop vieux pour apprendre". James George Nicklen, unior", 79 ans, a fait sien ce proverbe et étudie la chimie et l'anatomie au collège "junior" de San-Francisco.

on des voitures automobiles après avoir produit des avions pen- firme Kaiser-Frazer. A droite, c'est un souvenir d'autrefois, **mbardiers quadrimoteurs.**

Truman devant une pyramide mexicaine

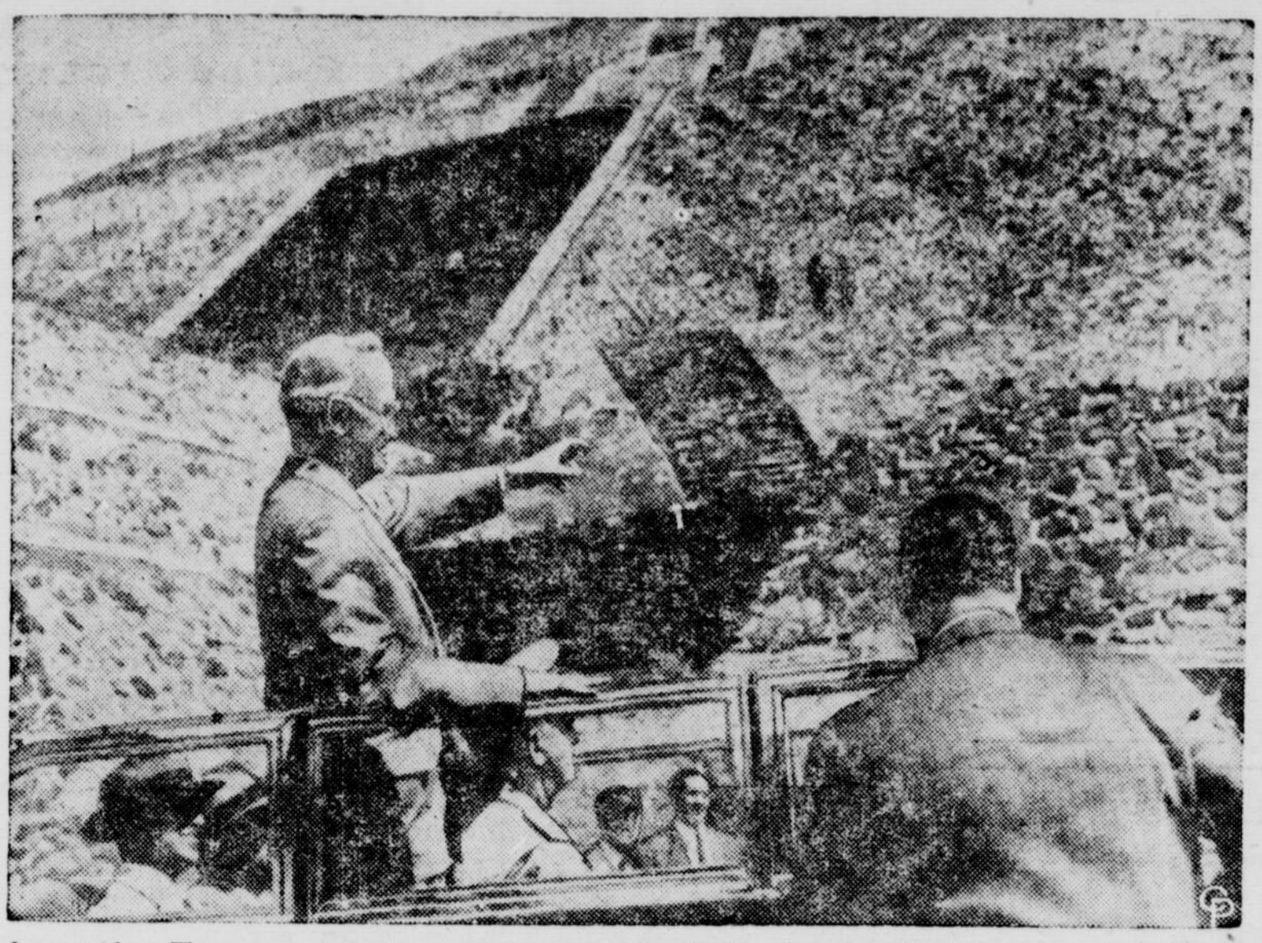

Le président Truman a visité récemment les pyramides de Teotihuacan, Mexique, soit à 28 milles au nord de Mexico. Après la visite de la Pyramide du Soleil, le président a déclaré dans une entrevue aux journalistes que sans la paix mondiale, la civilisation au Mexique aussi bien qu'aux Etats-Unis pourrait bien disparaître comme celle des Indiens qui ont construit les pyramides mexicaines.

Un cargo casse en deux

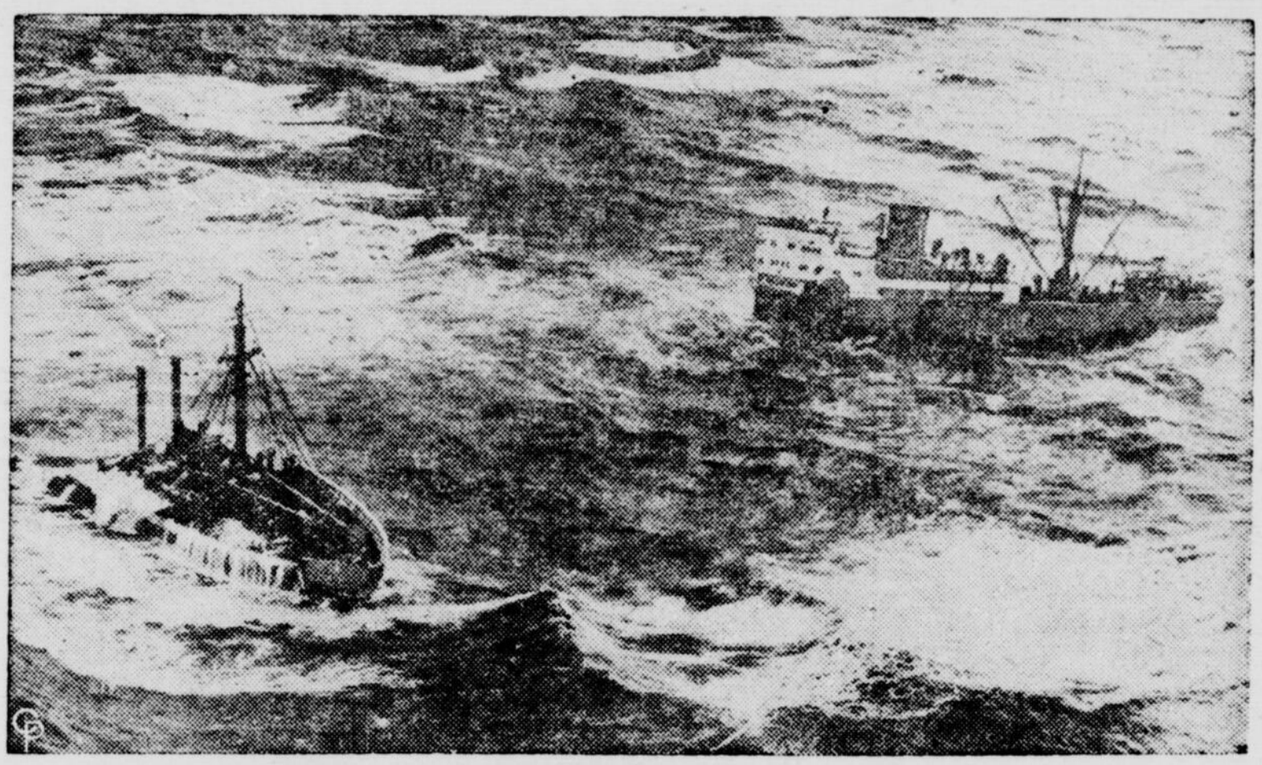

Le cargo norvégien "Boliver", cassé en deux sur les côtes d'Irlande, est repéré par une patrouille aérienne. L'équipage (39) et les 12 passagers ont été rescapés.

Gardes britanniques en surveillance en Palestine

Après que onze extrémistes et un soldat britannique eurent été tués à Tel-Aviv, les troupes anglaises prirent position aux croisées des routes. Armées de fusils Bren elles gardent les chemins menant à Jaffa et à Allenby. Après une semaine de loi martiale, une attaque contre les quartiers généraux britanniques amena une nouvelle crise.

CHLP, jeudi 13 mars

LA « PATRIE »
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

5 h. 00—J.-D. Vallières Ltée — L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 000—Radio-Journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 15—Meli-Mélo.
6 h. 30—Radio-annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale. — (Royal Broadcasting Co.)
7 h. 30—Biographie de nos artistes.
7 h. 45—Intermède.
7 h. 55—Calendrier sportif (A. Giguère).
8 h. 00—Le domaine du rythme.
8 h. 30—Fernand Gratton, pianiste.
9 h. 00—Louis Bétancourt et orchestre.
9 h. 15—Musique tzigane.
9 h. 30—Les talents du Québec: — Marchands (de l'As Enrg).
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Orchestre Matty Malneck.
10 h. 15—Temp présent (M. E. Letellier de St-Jus.).
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—L'heure de la danse.—(Orchestre Jack Teagarden.
10 h. 50—Le sport ce soir. (Michel Tamilia)
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
11 h. 00—Musique sur demande.
11 h. 30—L'heure précise. — Fin des émissions.

Jeudi, 13 mars

5:00 **P.M.** CHLP: J.-D. Vallières — L'Heure des aubaines. CKAC: Radio-Entrevue. CFCF: Danse. CBM La semaine du Canada.
5:15 **P.M.** CKAC: Pierre et Pierrette. CFCF: Studio. CBM: Les airs les plus aimés.
5:28 **P.M.** CHLP: CHLP ce soir.
5:30 **P.M.** CHLP: A votre service. CKAC Nouvelles d'Hollywood. CFCF: Musicale. CBM: Histoire des prairies. CJAD: Au bal.
5:35 **P.M.** CKAC: Apéritif musical.
5:45 **P.M.** CKAC: Madeleine et Pierre. CFCF: Your Gospel Singer. CBF: Récital de piano. CBM: Western Five.
5:55 **P.M.** CBF: Ildège
6:00 **P.M.** CHLP: Heure précise—Radio-Journal. CKAC: Montréal aujourd'hui. CFCF: Sérénade. CBF: Yvan l'Intrépide. CBM: Faire-part de nos programmes. CJAD: Nouvelles.
6:05 **P.M.** CJAD: Au bal. CKAC: Vos marches préférées.
6:10 **P.M.** CKAC: Clinique dentaire.
6:15 **P.M.** CHLP: Méli-mélo. CKAC: Chansons. CFCF: Nouvelles. CBF Radio-Journal CBM: Nouvelles.
6:20 **P.M.** CKAC: La pièce du jour.
6:25 **P.M.** CKAC: Quoi de nouveau. CFCF Ce soir. CBF: Chronique sportive. CBM: Chronique sportive.
6:30 **P.M.** CHLP: Radio-annuaire CKAC Le forum des sports? CFCF: Evening Melodies. CBF: Revue de l'actualité. CBM: Intermède. CJAD: Nouvelles. CBM: "The Enchanted Pine".
6:40 **P.M.** CKAC: L'homme du jour.
6:45 **P.M.** CKAC: Nouvelles. CFCF: Relax. CBF: Coeur atout. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Au bal.
7:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. Heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CFCF: Danse. CBF: Un homme et son péché. CBM: Le troubadour Tony. CJAD: Nouvelles.
7:05 **P.M.** CJAD: Au bal.
7:15 **P.M.** CFCF: Studio. CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz.
7:25 **P.M.** CKAC: Montréal aujourd'hui.
7:30 **P.M.** CHLP: Biographie de nos artistes. CKAC: Pluie d'étoiles. CBF: Le théâtre de chez-nous. CBM: Le trio de Toronto. CFCF: Oncle Troy.
7:40 **P.M.** CKAC: Musicale.
7:45 **P.M.** CHLP: Intermède. CKAC: Médecin de campagne. CFCF: Corinnen Jordan. CBM: Opinions. CJAD: So the Story Goes.
7:50 **P.M.** CJAD: Sports.
7:55 **P.M.** CHLP: Calendrier sportif.
8:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise — Le domaine du rythme. CKAC: les mémoires du Dr. CFCF: The Shadow CBF: Talents de chez-nous. CBM: Le théâtre anglais. CJAD: Nouvelles.
8:05 **P.M.** CJAD: The Bandwagon.
8:30 **P.M.** CHLP: Fernand Gratton, pianiste. CKAC: Le duel des époux. CFCF: Town Meeting on the Air. CBF: L'équipe aux quatre vents. CBM: John & Judy. CJAD: Orchestre.
8:45 **P.M.** CBF: Café Negro.
8:55 **P.M.** CKAC: Choses du temps.
9:00 **P.M.** CHLP: Orchestre Bétancourt. CKAC: Dick Haynes Show. CBF: Ma chanson. CBM: Music Hall Kraft. CJAD: Nouvelles.
9:05 **P.M.** CJAD: Concert Hall.
9:15 **P.M.** CHLP: Musique tzigane.
9:30 **P.M.** CHLP: Les talents du Québec. CKAC: On chante dans mon quartier. CBF: Studio G-7. CBM: Rayne & Shuster. CFCF: Take It From There.
9:45 **P.M.** CJAD: Light at Eventide.
9:45 **P.M.** CJAD: Light at Eventide.
10:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise e. Orchestre. CKAC: Les bout-en-train. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
10:05 **P.M.** CJAD: Symphony Swing.
10:15 **P.M.** CHLP: Temps Présents. CKAC Mon programme préféré. CBF: Causerie de Me M. Caron. CBM: Revue de l'actualité. CJAD: Hollywood Headliners.
10:30 **P.M.** CHLP: L'heure de la danse. CKAC. Compte rendu parlementaire. CFCF: Fantasy in Melody. CBF: Ecrit la nuit. CBM: Eventide. CJAD Nouvelles.
10:45 **P.M.** CKAC: Nouvelles. CFCF Fantaisies. CBF: Récital. CBM: Eventide (Vancouver). CJAD: Sincerely Yours.
10:50 **P.M.** CHLP: Le sport ce soir.
10:55 **P.M.** CKAC: Un refrain populaire.
11:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. Musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CFCF: Nouvelles. CBF: Jazz. CBM: Théâtre de Vancouver.
11:05 **P.M.** CJAD: Sport Final.
11:10 **P.M.** CBF: Airs d'opérettes.
11:15 **P.M.** CKAC: Orchestre. CFCF: Reportage. CJAD: Midnight Express.
11:30 **P.M.** CHLP: Heure précise. Fin des émissions. CKAC: Ecole de musique. CBF: L'histoire de la musique. CBM: L'histoire de la musique.
11:45 **P.M.** CFCF: Danse.
12:00 **A.M.** CKAC: Nouvelles. CFCF. Nouvelles. CBF: Fermeture. CBM Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
12:03 **A.M.** CBM: Fin des émissions.
12:05 **A.M.** CKAC: Orchestre. CFCF Orchestre de danse.
12:30 **A.M.** CKAC: Orchestre. CFCF: Danse.
1:00 **A.M.** CKAC: Nouvelles et fermeture.

Vendredi, 14 mars

6:00 **A.M.** CKAC: Ouverture.
6:05 **A.M.** CKAC: Eveil.
6:30 **A.M.** CJAD: Réveil.
7:00 **A.M.** CKAC: Actualités. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: Ouverture. CJAD: Nouvelles. CFCF Ouverture du poste et intermède musical.
7:03 **A.M.** CBM: Le Réveil.
7:05 **A.M.** CKAC: Eveil. CJAD: Horloge musicale.
7:10 **A.M.** CKAC: Eveil.
7:15 **A.M.** CFCF: Nouvelles.
7:25 **A.M.** CKAC: Le trio matinal.
7:30 **A.M.** CKAC: Eveil. CBM: Nouvelles
7:35 **A.M.** CBM: L'heure du réveil.
7:45 **A.M.** CKAC: Le Quart d'heure de l'Oratoire. CFCF: Musicale.
7:55 **A.M.** CHLP: Ouverture - Sommaire. CBF: Mélodies. CBM: Mélodies.
8:00 **A.M.** CHLP: Offrande au Sacrê-Coeur. CKAC: Premières nouvelles du jour. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-journal et intermède. CJAD: Nouvelles. CFCF: Nouvelles mondiales.
8:10 **A.M.** CKAC: Conseiller musical. CJAD: Horloge musicale.
8:15 **A.M.** CHLP: Musique de concert. CKAC: Conseiller musical. CBF: Elévations matutinales. CBM: Prières. CFCF: Morning Melodies.
8:20 **A.M.** CHLP: Nouvelles et heure précise. CKAC: Aubade.
8:30 **A.M.** CHLP: Le rendez-vous musical CBF: Mélodies. CBM: Marche en musique. CFCF: Ukelelee Ike.
8:55 **A.M.** CFCF: Nouvelles. CBF: Nouvelles de la BBC.
9:00 **A.M** CHLP: L'Heure précise. Musique en déjeunant. CKAC: Actualité CBF: Pot pourri musical. CBF: Propos mélodiques. CBM: Les classiques de la musique.
9:05 **A.M.** CKAC: Intermède. CJAD: Nouvelles féminines. CBM: Honeymoon in New-York. CFCF: Breakfast Club.
9:10 **A.M.** CKAC: Questionnaire populaire.
9:15 **A.M.** CHLP: Radio-Journal. CKAC: Sans tambour ni trompette.
9:25 **A.M.** CKAC: Mélodies-Vedettes.
9:30 **A.M.** CHLP: L'heure précise. — Variétés. CKAC: Pour Elle. CBF: Intermède. CBM: Les classiques de la musique.
9:45 **A.M.** CHLP: Marches militaires. CBF: Sur nos ondes. CBM: Emission éducative.
10:00 **A.M.** CHLP: J.-D. Vallières Ltée—Reginald Dixon. CKAC: Actualités. CBM: Musique militaire. CJAD: Nouvelles. CFCF: Nouvelles.
10:05 **A.M.** CKAC: Orchestre du jour. CJAD: Au bal.
10:15 **A.M.** CHLP: Musique pour tous. CKAC: Où est le bonheur? CBF: Courrier-confidences. CBM: Romances. CFCF: Life can be beautiful.
10:30 **A.M.** CHLP: L'heure précise. — Longueuil vous parle. CKAC: Paris chante. CBF: Kiosque de la chanson. CBM: Ethelwyn. CFCF: Hollywood.
10:35 **A.M.** CBM: Causerie sur l'alimentation.
10:45 **A.M.** CKAC: Bric à brac. CBF: Céleste & Valentin. CBM: Concert. CFCF: Listening Post.
11:00 **A.M.** CHLP: L'heure précise. — Chansons françaises. CKAC: Actualités. CBF: Chansonnettes. CBM: Road of Life. CJAD: Nouvelles. CFCF: Musicale.
11:05 **A.M.** CKAC: Le panier à provisions. CJAD: Au bal.
11:15 **A.M.** CHLP: Comédie du jour. CBF: L'ami du consommateur. CBM: Grande Soeur. CFCF: Tello Test Quiz.
11:20 **A.M.** CBF: Les artistes du clavier.
11:25 **A.M.** CKAC: Oxographe.
11:30 **A.M.** CHLP: Bulletins de nouvelles. CKAC: Chez moi avec... CBF: Les joyeux Troubadours. CBM: George's Wife. CJAD: Something old, something new. CFCF: World.
11:35 **A.M.** CHLP: Musique de concert moderne.
11:40 **A.M.** CBM: Conseils aux consommateurs.
11:45 **A.M.** CHLP: Au fil de la Mélodie. CBM: Laura Limitée. CFCF: Interlude.
11:50 **A.M.** CFCF: Nouvelles.
11:55 **A.M.** CKAC: Programme suprême.
12:00 **P.M** CHLP: L'heure précise. L'heure féminine. CKAC: Programme rural. CBF. Jeunesse dorée. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Nouvelles CFCF: Studio.
12:05 **P.M.** CJAD: Just Relax.
12:10 **P.M.** CKAC: Température et pronostics
12:15 **P.M.** CKAC: Parfums musicaux.
12:25 **P.M.** CKAC: Le sport.
12:30 **P.M.** CKAC: Le coin du disque. CBF: Le Réveil Rural. CBM: La ferme et ses produits. CJAD: Nouvelles. CFCF: Récital de piano.
12:45 **P.M.** CKAC: Nouvelles mondiales.
12:59 **P.M.** CBF et CBM: Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1:00 **P.M.** CHLP: Radio-journal. CKAC: Betty Bee-Hive. CBF: Quelles nouvelles. CBM: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Bulletins.
1:05 **P.M.** CJAD: Concert Pops.
1:10 **P.M.** CHLP: L'heure féminine.
1:15 **P.M.** CKAC: Le théâtre de la mélodie. CBF: Radio-Journal. CBM: The Happy Gang.
1:25 **P.M.** CBF: Intermède.
1:30 **P.M.** CHLP: L'heure précise. — L'heure féminine. CKAC: Rêveries musicales. CBF: Vers le Soleil. CFCF: Our Singing Land.
1:40 **P.M.** CKAC: Mélodies.
1:45 **P.M.** CKAC: Capsules mélodiques. CBF: Masque sud-américaine. CBM: "They Tell Me". CFCF: George Barne's Octet.
2:00 **P.M.** CHLP: L'heure féminine. CKAC: Acualités. CBF: Musique légère. CBM: Musique sud-américaine. CJAD: Nouvelles. CFCF: Concert Hall.
2:05 **P.M.** CKAC: Amours, délices et orgue.
2:15 **P.M.** CKAC: Récital de violon. CBF: Faire-Part. CBM: Jack Berch et ses invités. CFCF: Ethel et Albert.
2:20 **P.M.** CBF: Intermède.
2:30 **P.M.** CHLP: J.-D. Vallières Ltée. Extraits d'opéras. CKAC: Un peu de tout. CBF: Lettre à une Canadienne. CBM: Concert populaire. CFCF: George's Wife.
2:45 **P.M.** CBF: Moulin de la chanson. CFCF: Matinée.
3:00 **P.M.** CHLP: Poèmes symphoniques. CKAC: Actualités. CBF: Le Music Hall. CBM: Life can be beautiful. CJAD: Nouvelles. CFCF: Al Pierce & His Gang.
3:05 **P.M.** CKAC: Discothèque. CJAD: Music Hall.
3:15 **P.M.** CBM: Ma Perkins.
3:30 **P.M.** CBF: Les chefs-d'oeuvre de la musique. CBM: Pepper Young's Family. CJAD: Rythmaires. CFCF: Ladies be seated.
3:45 **P.M.** CBM: Right to Happiness. CJAD: Rythmaires. CFCF: Concert.
3:55 **P.M.** CHLP: Bulletins de nouvelles.
4:00 **P.M.** CHLP: J.-D. Vallières Ltée.— Le kiosque à musique. CKAC: Actualités. CBM: Chansons à succès. CFCF: Jack Berch Show. CJAD Nouvelles.
4:05 **P.M.** CKAC: Les événements sociaux. CJAD: Club 800.
4:15 **P.M.** CBM: Commentaires. CFCF: Sérénade.
4:18 **P.M.** CBM: Causerie.
4:25 **P.M.** CKAC: Musicale.
4:30 **P.M.** CHLP: L'heure des aubaines. CKAC: De Phil en aiguille. CBF: Radio-Collège. CBM: Récital. CFCF In Manhatten.
4:40 **P.M.** CBF: Thé dansant.
4:45 **P.M.** CKAC: Rêverie à l'orgue. CBM: Thé dansant.
4:55 **P.M.** CKAC: Actualités.
5:00 **P.M.** CHLP: J.-D. Vallières Ltée.— L'heure des aubaines. CKAC: Variétés musicales. CBM: La semaine du Canada.
5:05 **P.M.** CJAD: Studio.
5:10 **P.M.** CKAC: Lise Marois.
5:15 **P.M.** CKAC: Pierre et Pierrette. CBM: Les airs les plus aimés. CFCF Dick Tracy.
5:28 **P.M.** CHLP: "CHLP ce soir".
5:30 **P.M.** CHLP: A votre service. CKAC Nouvelles d'Hollywood. CBF: Le Vieux Clocher. CBM: Contes pour les enfants. CFCF: Jack Armstrong.
5:45 **P.M.** CKAC: Madeleine et Pierre. CFCF: Gospel Singer. CBF: Récital. CBM: Don Messer.
5:35 **P.M.** CKAC: Apéritif musical.
6:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. Radio-journal. CKAC: Montréal aujourd'hui. CBF: Yvan, l'Intrépide. CBM: Chronique sur les programmes. CJAD: Nouvelles. CFCF: Le Crieur public.
6:05 **P.M.** CJAD: Au bal. CKAC: Vos marches préférées.
6:10 **P.M.** CKAC: Pianologue.
6:15 **P.M.** CHLP: Méli-Mélo. CKAC Chansons fameuses. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-journal. CFCF Nouvelles.
6:20 **P.M.** CKAC: La pièce du jour.
6:25 **P.M.** CHLP: Chansonnette. CKAC: Quoi de nouveau. CBF: Chronique sportive. CBM: Sports. CFCF: What's Happening To-Night?
6:30 **P.M.** CHLP: L'heure précise. Radio-annuaire. CKAC: Le Forum des sports. CBF: La revue de l'actualité. CBM: Sérénade. CFCF: Sportscasts.
6:40 **P.M.** CKAC: L'homme du jour. CBM: Intermède.
6:45 **P.M.** CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CBF: Coeur atoût. CBM: Nouvelles et commentaires. CJAD: Au bal. CFCF: Band of the Day.
6:50 **P.M.** CBM: Causerie.
6:55 **P.M.** CBM: Commentaires.
7:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. l'heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CBF: Un homme et son péché. CBM Chant. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chansons.
7:05 **P.M.** CJAD: Au bal.
7:15 **P.M.** CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz. CFCF: Studio.
7:25 **P.M.** CKAC: Montréal aujourd'hui.
7:30 **P.M.** CHLP: Radio-Jeunesse CKAC: Les chansons de Lucille. CBF: Les Troubadours de Québec. CBM: Jan Massaryk (Programme anniversaire, Toronto). CFCF: Uncle Troy.
7:40 **P.M.** CKAC: Musicale.
7:45 **P.M.** CHLP: Intermède. CKAC: Médecin de campagne. CBF: Verve et variétés - André Dugal (Québec). CJAD: So the story goes. CFCF: Orchestre.
7:50 **P.M.** CJAD: Sports.
7:55 **P.M.** CHLP: Calendrier sportif.
8:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. — Sérénades. CKAC: Théâtre improvisé. CJAD: Nouvelles. CFCF: Adventures of San Spade. CBM: Concert Pop. CBF: Concert "Pop".
8:05 **P.M.** CJAD: Cours de français
8:30 **P.M.** CHLP: Nos artistes Canadiens. CKAC: Tourbillon de la gaieté. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here to Stay.
8:45 **P.M.** CHLP: Orchestre. CBM: Trois violons.
8:55 **P.M.** CKAC: Choses du Temps.
9:00 **P.M.** CHLP: Heure du concert. CKAC: Nazaire & Barnabé. CBF: La soirée au vieux moulin. CBM: Allan and Me. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here To Stay.
9:05 **P.M.** CJAD: Orchestre
9:30 **P.M.** CHLP: Danse. CKAC: Banco-Barco. CBF: L'heure de la valse. CBM: L'heure de la valse. CFCF: Summer Show. CBM: Eventide. CJAD: Nouvelles.
9:45 **P.M.** CJAD: Light at Even Tide.
9:55 **P.M.** CBF: Studio. CBM: Studio.
10:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise. — Musique hawaienne. CKAC: Découvertes artistiques. CBF: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights. CBM: Radio-Journal.
10:02 **P.M.** CJAD: Orchestre.
10:15 **P.M.** CHLP: Radio-journal. CBF: Chronique littéraire: René Garneau. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 **P.M.** CHLP: L'heure de la danse. CKAC: La situation internationale. CBF: Les festivals de Montréal. CBM Héritage de musique. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Lights.
10:45 **P.M.** CKAC: Le Journal parlé.
10:50 **P.M.** CHLP: Le sport ce soir.
10:55 **P.M.** CKAC: Orgue.
11:00 **P.M.** CHLP: L'heure précise; musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs CBF: Musique de jazz. CBM: Musique des prairies. CJAD: Nouvelles.
11:05 **P.M.** CJAD: Sports Final
11:15 **P.M.** CKAC: Musique de danse. CBF: Musique de l'Amérique du Sud. CJAD: Midnight Express.
11:28 **P.M.** CBF: Bulletin de nouvelles.
11:30 **P.M.** CHLP: L'heure précise. — Fin des émissions. CKAC: Dansons avec. CBF: Intermède. CBM: Orchestre à cordes. CJAD: Nouvelles. Fin des émissions. CKAC: Juliard School of Muic. CBF: Intermède. CBM: Théâtre de Winnipeg. CJAD: Nouvelles - Fin des émissions. CFCF Gems for Thoughts.
11:35 **P.M.** CBF: Orchestre.
12:00 **A.M.** CKAC: Nouvelles de Minuit. CBF: Fin des émissions. CBM: Nouvelles. Fin des émissions. CFCF: Orchestre.
12:05 **A.M.** CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre.
12:30 **A.M.** CKAC: Orchestre Elliott Lawrence, CBS. CFCF: Orchestre.
12:55 **A.M.** CFCF: Nouvelles.
1:00 **A.M.** CKAC: Nouvelles. CFCF: Fin des émissions.
1:05 **A.M.** CKAC: L'heure — Fin des émissions.

C'est aux Indes que l'on trouve le plus petit arrondissement de votants au monde. Il ne compte que 7 électeurs, tous chefs du district Dera Ghazi Khan.

ÉCOUTEZ CE SOIR

9 heures

Le poste CHLP est heureux de vous présenter un récital de piano mettant en vedette

Fernand Gratton

7 heures 30

Afin de mieux connaître nos artistes locaux soyez à l'écoute ce soir à 7 heures 30 pour

Biographie de nos Artistes

L'EMISSION

Les Talents du Québec

revient sur nos ondes ce soir à

9 heures 30

avec de nouveaux talents qui à tour de rôle affrontent le micro et le public pour la première fois offrent une telle bonne volonté qu'il est difficile de ne pas les admirer. En plus prenez part à l'intéressant questionnaire présenté par

LES MARCHANDS DE L'AS. ENREGISTRES

8 heures

Les amateurs de la musique populaire ne manquent jamais de syntoniser cette émission mettant en vedette leurs pièces préférées dans le domaine du rythme.

Voulez-vous être au courant des derniers développements sportifs, écoutez ce soir à

10 heures 50
LE SPORT CE SOIR

présenté par
MICHEL TAMILIA, TAILLEURS

CHLP, vendredi 14 mars

LA « PATRIE »
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

7 h. 55—Ouverture — Sommaire.
8 h. 00—Offrande au Sacré-Coeur.
8 h. 15—Musique de concert.
8 h. 20—Nouvelles et heure précise.
8 h. 30—Rendez-vous musical.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Musique en déjeunant.
9 h. 15—Radio-Journal.
9 h. 30—L'heure précise.
9 h. 30—Variétés..
9 h. 45—Marches militaires.
10 h. 00—J.-D. Vallières Ltée — Réginald Dixon — (United Arvertising Agency).
10 h. 15—Musique pour tous. — (Dupuis Frères Ltée).
10 h. 30—Longueuil vous parle.
11 h. 00—L'heure précise — (Laboratoire Vitalgine).
11 h. 00—Chansonnettes.
11 h. 15—Comédie du jour.
11 h. 30—Nouvelles.
11 h. 35—Musique de concert moderne.
11 h. 45—Au fil de la mélodie. — (Mme O. Benoit).
12 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
12 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio-Journal.
1 h. 10—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise. — (Montre Tavanne).
1 h. 30—L'heure féminine.
2 h. 00—L'heure féminine.
2 h. 30—J.-D. Vallières Ltée — Extraits d'opéra.
3 h. 00—Poèmes symphoniques.
3 h. 55—Bulletins de nouvelles.
4 h. 00—J.-D. Vallières Ltée.
4 h. 00—Le kiosque à musique — (United Advertising Agency).
4 h. 30—L'heure des aubaines.
5 h. 00—J.-D. Vallières Ltée.
5 h. 00—L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 00—Radio-Journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 15—Meli-Mélo.
6 h. 25—Chansonnettes — (Le Roi du Chien Chaud).
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale—Royal Broadcasting Co.
7 h. 30—Radio-Jeunesse — (Fernande Emery).
7 h. 45—Intermède.
7 h. 55—Calendrier sportif. — (Giguère, fourrure).
8 h. 00—L'heure précise. Sérénade — Fifie Auto.
8 h. 30—Nos artistes canadiens: Madeleine Gil, soprano. — (Dupuis Frères Ltée).
8 h. 45—Orchestre Lawrence Week.
9 h. 00—Heure du concert. (Ensemble Fernand Gratton).
9 h. 30—La parade sportive.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Musique hawaienne.
10 h. 15—Radio-Journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—L'heure de la danse — (The Californians).
10 h. 50—Le sport ce soir. (Restaurant Rector).
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
11 h. 30—L'heure précise. — Fin des émissions.

Le Calendrier Sportif

Question d'actualité dans
LE DOMAINE DU SPORT
présenté à 7 h. 55 tous les soirs
par:
A. Giguère - Fourrure
Commentateur: Armand Goulet

Les Nouvelles à C.H.L.P.

Matin
8.55 à 9.00 Bulletins d'Information
9.30 à 9.45 Radio-Journal
11.30 à 11.35 Nouvelles locales

Après-midi
1.00 à 1.10 Radio-Journal
3.55 à 4.00 Bulletins de dernière heure

Soir
6.00 à 6.15 Radio-Journal
10.15 à 10.30 Mardi, mercredi, vendredi, samedi Radio-Journal

Dimanche
12.15 à 12.30 P.M. Nouvelles Catholiques
1.15 à 1.30 P.M. Radio-Journal.
10.15 à 10.30 P.M. Revue de la semaine.

"L'HEURE FAMILIALE"

une agglomération de vos chansons et mélodies préférées présentée, à l'heure du souper

— par —

ROYAL BROADCASTING
du lundi au vendredi
7 h. à 7 h. 30

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

JUGE DU CONCOURS DU FESTIVAL DRAMATIQUE

C'est une Anglaise élevée en France qui sera juge au concours régional du Festival Dramatique National, qui aura lieu à l'Auditorium Sun Life au cours de la semaine du 24 mars. Mme Virginia Vernon a bien voulu accepter de remplir ce poste. Après avoir passé dix ans de sa jeunesse auprès de la grande diseuse Yvette Guilbert, soit toutes ses années de conservatoire à Paris, elle a fait elle-même du théâtre. Pendant la guerre, elle a dirigé des services récréatifs pour l'armée. Elle est aussi traductrice française des pièces de Noel Coward.

A L'AFFICHE

A L'ORPHEUM

La version française du grand succès américain "The Hunchback of Notre-Dame" ("Quasimodo") ou "Le Bossu de Notre-Dame"), qui met en vedete Charles Laughton, Maureen O'Hara et Cedric Hardwick, gardera l'affiche de l'Orpheum une troisième semaine.

Ce roman de Victor Hugo a été adapté à l'écran avec toutes les possibilités cinématographiques d'Hollywood. En plus de décors fastueux qui reconstituent le Paris moyenâgeux, quelque 100 artistes et plus de trois mille figurants servent à faire revivre l'atmosphère de ce roman.

Des scènes grandioses représentent la cathédrale Notre-Dame de Paris, la Sainte-Chapelle, le Palais de Justice et d'autres endroits célèbres de Paris.

AU PALACE

C'est une brillante comédie musicale qui garde l'affiche du cinéma Palace pour une deuxième semaine. "The Time, the Place and the Girl", avec Dennis Morgan, Jack Carson, Janis Paige, Martha Vickers et Alan Hale.

Les chansons d'Arthur Schwartz et Leo Robin, qui sont en train de devenir de grands succès par toute l'Amérique du Nord, sont interprétées par Morgan, Carson, Martha Vickers et Janis Paige et par le poète du piano Carmen Cavallaro. Les danseurs de Chandra Kaly sont aussi de la distribution. C'est Leroy Prinz qui a fait la mise en scène.

Le scénario, tiré d'une nouvelle de Leonard Lee, décrit les aventures d'un chanteur de cabaret et d'un chef d'orchestre de jazz, qui veulent ouvrir un nouveau cabaret mais en sont momentanément empêchés par le gérant d'un orchestre symphonique.

AU LOEW'S

"The Jolson Story", avec Larry Parks, Evelyn Keyes, William Demarest et Bill Goodwin, entreprendra une cinquième semaine au cinéma Loew's. Ce film est une fantaisie basée sur la musique et la vie d'un des plus grands comédiens de vaudeville de notre époque.

Le scénario, écrit par Stephen Longstreet, raconte les quarante ans de carrière de Jolson. A la Nouvelle-Orléans, il se fatigue de la routine traditionnelle des "Minstrel Snows"; les "blues" le fascinent et il travaille une technique personnelle pour mieux tirer parti du rythme du jazz. Les auditoires l'excitent et il prend contact plus étroit avec eux, pour leur mieux faire sentir ce qu'il éprouve. Lorsqu'il arrive sur le Broadway, il est prêt et son style nouveau crée une sensation.

AU CAPITOL

Un film produit par Hedy Lamarr prendra l'affiche vendredi au Capitol. Il s'agit de "The Strange Woman", avec Hady Lamarr, George Sanders et Louis Hayward. Assiste Hedy Lamarr, l'assistant-producteur Jack Chertock.

Tiré du populaire roman de Ben Ames Williams "The Strange Woman", avec Hedy Lamarr, George Lamarr en Jenny Hager, cette femme à la double personnalité, l'une bonne et l'autre mauvaise. Sanders personnifie John Evered, le second mari d'Hedy Lamarr; Hayward incarne Ephraim, le fils de son premier mari.

Les autres rôles sont tenus par Gene Lockhart en Poster, Hillary Brooke en Mog Saladine, Rhys Williams en Deacon Adams, June Story en Lena Tempest.

AU ST-DENIS

Le Saint-Denis met à l'affiche, dès demain, un film d'Abel Gance, "Vénus aveugle", avec Viviane Romance et Georges Flament comme vedettes.

C'est l'histoire d'une jeune fille qu'on a surnommée Vénus, à cause de sa grande beauté. Elle vient d'apprendre par un oculiste que dans quelques mois elle aura perdu la vue. Elle aime Madère, un jeune marin. C'est le poignant conflit du devoir et de l'amour, que met en relief ce film dramatique. Nulle ne pouvait mieux que Viviane Romance incarner l'émouvante figure de cette Vénus, tandis que Georges Flament tient le rôle d'un mauvais garçon. Lucienne Lemarchand et Aquistapace sont aussi de la distribution.

Le second film au programme "Les cadets de l'océan", est un film réalisé à la gloire des mousses de la marine française, Blanchette Brunoy et Jean Paqui sont les charmantes vedettes de cette comédie.

A L'ARCADE

La troupe de l'Arcade s'enrichit, cette semaine, avec le spectacle "La Maison Cernée", prenant l'affiche demain soir, d'une nouvelle figure Tonio Selvart.

Né en Europe, ayant étudié le théâtre à Paris puis à Londres, Tonio Selvart a été engagé à New-York par Eva LeGallienne. M. Selvart a eu l'occasion de jouer tant à Paris qu'à Londres, après avoir remporté maints succès sur le Broadway. Le cinéma et la radio ont souvent fait appel à son talent.

"La Maison Cernée" a été choisie pour permettre à M. Selvart de faire une composition intéressante, parmi ses camarades que sont MM. François Lavigne, René Verne, Maurice Gauvin, Paul Guévremont, Paul Colbert et Mlles Madeleine Sicotte, lauréate des auditions de l'Arcade, Ninon Dorais. Le premier rôle féminin est tenu par Mlle Germaine Giroux.

M. Salvert a répété sous la direction personnelle de Lilianne Dorsenn, qui n'a que des éloges à l'adresse de cet interprète.

Les lignes de communications aériennes dans l'Inde se développent rapidement. On établira prochainement 146 nouveaux aérodromes.

L'HORAIRE DU FILM

PALACE. — "The Time, The Place And The Girl", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CAPITOL. — "Love Laughs at Andy Hardy", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PRINCESS. — "Gallant Bess", 10.05, 1.08, 4.01, 6.54, 9.47. "Dick Tracy vs Cueball", 11.48, 2.51, 5.44, 8.37.

ORPHEUM. — "Quasimodo", 9.59, 12.18, 2.37, 4.56, 7.15, 9.34.

LOEW'S—"The Jolson Story", 9.50, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

IMPERIAL. — "Singin' In The Corn", 12.33, 2.54, 5.25, 7.56, 10.27. "Blind Spot", 11.00, 1.31, 4.02, 6.33, 9.04.

SAINT-DENIS. — "Dernier Atout", 12.00, 3.22, 6.31, 9.34. "Echec au Roi", 1.25, 4.47, 8.09.

Cinéma de Paris. — "Le Père Tranquille" à 11.30, 2.00, 4.28, 6.57 et 8.26.

L'actrice de cinéma Claudette COLBERT arrive à New-York, pour un séjour de vacances.

Heurtée par un chauffard

Vers 1 h. 50 la nuit dernière, Mme Joseph St-Laurent, 27 ans, 4020, rue Hôtel de Ville, traversait la chaussée à l'angle des rues Demontigny et St-André, lorsqu'elle fut renversée par une automobile dont le conducteur continua sa route sans se porter à son secours. La victime fut transportée à l'hôpital St-Luc et hospitalisée, souffrant de multiples fractures. Les agents Paul Gingras et Paul David, de radio-police, firent les constatations d'usage.

Conférence de M. J.-B. Milborne

M. J. B. Milborne, conférencier de la St. James Literary Society, hier soir a déclaré au retour d'un voyage en Angleterre qu'il a rencontré peu de gens soucieux de soutenir un gouvernement travailliste dans ce pays. M. Milborne qui fit le voyage à bord d'un modeste cargo dit qu'il a interrogé non pas les politiciens ni les hauts fonctionnaires mais l'homme de la rue pour se former une opinion.

Le conférencier a décrit les effets des bombardements sur Londres et autres aspects de la vie anglaise contemporaine.

La lithium est le plus léger de tous les éléments solides.

VIENNA
PRESENTE
JEAN PAUL GRILL
et son orchestre

Un vaudeville de choix avec

★ Hector PELLERIN
★ Charlemagne GUILLEMETTE
maîtres de cérémonies conjoints
★ LANA ST-CYR
la danseuse exotique
De retour sur demande!
★ MARIE CLAIRE
danse
★ Les "Rifts" Trio
chanteurs et danseurs de couleurs
★ Le duo LAPORTE
Numéro musical
★ Chs BEAUCHAMP
Danseur fantaisiste

Samedi 2 représentations
8 h. 30 et 10 h. 30 p.m.
2 représentations tous les soirs
1964 est, Ste-Catherine
AMherst 6191

CHARLES LAUGHTON dans "Quasimodo" d'après VICTOR HUGO
«LE BOSSU DE NOTRE-DAME»
2e SEMAINE ORPHEUM

IMPERIAL
A L'AFFICHE
JUDY CANOVA
"Singing in the Corn"
— Aussi —
"Blind Spot"

PRINCESS
A L'AFFICHE
"GALLANT BESS"
— Aussi —
"Dick Tracy vs Cueball"

CAPITOL
A L'AFFICHE
MICKEY ROONEY
"LOVE LAUGHS AT ANDY HARDY"

PALACE
A L'AFFICHE
"THE TIME, THE PLACE and the GIRL"
EN COULEURS

LOEWS
4e SEMAINE
THE JOLSON STORY
EN COULEURS

GAYETY
2.30 - 8.30 P.M.
10 actes de vaudeville 10
mettant en vedette
RITA DE MARCO

ST-DENIS
A l'affiche
Mireille BALIN • Raymond ROULEAU
Dans
"DERNIER ATOUT"
— Aussi —
"ECHEC AU ROI"

★ PETITE ADORABLE ★
★ MURIEL MILLARD
Jeune chanteuse canadienne-française très populaire
ET
BRUCE STEVENS "AMUSANT COMEDIEN"
Helane et Rico — Jerry Bergman

Deuxième semaine à l'
Esquire
LA. 6700
1224 Stanley
COMEDIEN"
Les Esquirettes
Armand Meerte et son orchestre
Eddie La Sante's "Continentals"

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
UNE HEURE...
de NOUVEAUTÉ et d'ORIGINALITÉ
DEUXIÈME SEMAINE

STAN WOOD
ET SON ORCHESTRE
mettant en vedette
★ BILLY & KAYE ARNOTT
des prestidigitateurs qui vous mystifieront
★ BOB COOLIDGE
Marionnette
★ TONY COLUMBO
Baryton italien m.c.

BIERES et VINS
Heures de spectacles:
Semaine: 10.30 et 1.30
Samedi: 9.30 et 11.15
Lundi matin: 12.05 a.m.

PALM CAFE
"Reconnu pour ses spectacles"
2007, rue BLEURY (angle Ontario) MA. 0133

Détroit bat Rangers. - - - Boston triomphe

Enfin, les Red Wings occupent, seuls la troisième position

NEW-YORK, 13. (P.A.) — Les Red Wings de Détroit ont supplanté les Rangers de New-York en quatrième place de la ligue Nationale en battant les Rangers 4-2 hier soir devant 15,433 personnes au Madison Square Garden.

Cette victoire donne une avance d'un point aux Red Wings sur les Rangers, et le club de Jack Adams est maintenant favori pour s'assurer la quatrième position et participer auxx éliminatoires. Chaque club a encore 5 parties à jouer.

Les Wings, qui n'ont subi que deux défaites dans leurs 12 dernières parties, ont pris les devants après quatre minutes de jeu lorsque Pat Lundy a compté sur des passes de Jack Stewart et Gerry Couture. 9 minutes plus tard, Edgar Laprade a égalé les chances, sur le retour du lancer de Bill Moe.

Gerry Couture

Pete Horeck a redonné l'avantage aux Red Wings à la deuxième période, mais Tony Leswick a égalé le compte de nouveau, après six minutes de jeu dans la troisième.

Les deux clubs paraissaient satisfaits d'un résultat nul lorsque Couture a reçu une passe parfaite de Bill Quackenbush devant le filet des Rangers pour déjouer Chuck Rayner. Sid Abel a compté à son tour deux minutes plus tard pour rendre la victoire des Red Wings plus certaine.

Le match a été dénué de rudesse, et l'arbitre King Clancy n'a imposé que trois punitions, à Phil Watson, René Trudel et Horeck.

RANGERS.—Buts, Rayner; défenses, Colville et Juzda; centre, Watson; ailes, Hextall et Pike. Substituts: Laycoe, Trudell, Warwick, Laprade, Cooper, Russell, Gardner, Leswick, Bell et Moe.

DETROIT.—Buts, Lumley; défenses, Stewart et Quackenbush; centre, Abel; ailes, Horeck et Lindsay. Substituts: Reise, Taylor, Lundy, R. Conacher, Couture, Bruneteau, Howe, J. Conacher et McCaig.

Arbitre: Frank Clancy. Juges des lignes: Sam Babcock et Herb Gallagher.

SOMMAIRE

Première période

1. Detroit—Lundy (Couture et Stewart) 4.49
2. Rangers—Laprade (Moe) . 13.19
Punitions: Watson et Trudell.

Deuxième période

3. Detroit—Horeck (Stewart) 14.54
Punition: Horeck.

Troisième période

4. Rangers—Leswick (Laprade) 6.32
5. Detroit—Couture (Quackenbush) 15.15
6. Detroit—Abel 17.33
Aucune punition.

Un revers pour les Dodgers à Panama

PANAMA, 13. (B.U.P.) — Le club professionnel de Panama a défait les Dodgers de Brooklyn par 7 à 6. Les vainqueurs se sont assuré la victoire à la septième manche quand l'arrêt-court, Eddie Miksis a commis une erreur alors qu'il y avait trois joueurs sur les buts. Quatre des sept points du Panama ont été comptés contre Hal Gregg, qui a accordé deux coups de circuit. Les points décisifs ont été enregistrés contre Vic. Lombardi. Bob Bragan a dirigé l'offensive des Dodgers avec trois coups sûrs dont un coup de circuit tandis que Jack Paepke a obtenu un coup de quatre buts.

Max Bentley rejoint Richard, du Canadien

Malgré la défaite des Black Hawks, Max Bentley a obtenu deux assists contre les Bruins de Boston hier soir et il a rejoint Maurice Richard en première place des compteurs de la ligue Nationale, avec un total de 64 points. Richard a compté 41 points et 23 assists, et Bentley, 26 points et 38 assists. Bill Schmidt de Boston a compté un point et un assist et est passé en troisième place, avec un total de 56 points. Doug Bentley de Chicago est quatrième avec 55 points. Voici les meneurs :

Canadiens	P.	A.	Tot.
Richard, ...	41	23	64
M. Bentley, Chicago .	26	38	64
Schmidt, Boston . . .	26	30	56
D. Bentley, Chicago .	21	34	55
Taylor, Détroit	16	35	51
Kennedy Toronto . .	24	26	50
Bauer, Boston	26	22	48

Le grand repos à Barbara Ann Scott

OTTAWA, 1' (B.U.P.)—Barbara Ann Scott, championne du monde pour le patinage de fantaisie est arrivée ici, hier, en compagnie de sa mère après avoir été reçue triomphalement à Montréal et Toronto.

"Ottawa demeure toujours ma ville favorite", a dit Barbara Ann Scott, lorsqu'elle descendit de l'avion qui la ramenait de Toronto.

Mlle Clyde Scott, mère de la jolie patineuse, a dit qu'ils s'en allaient toutes deux à leur maison et que les portes seront fermées à clef et que le téléphone sera discontinué pour quelques jours, afin de permettre à Ann Scott de se reposer.

Barbara Ann Scott a commencé à pratiquer ce matin en vue des prochains concours pour le championnat de l'Amérique du Nord qui auront lieu à Ottawa les 28 et 29 mars prochains.

Stade de baseball pour la Capitale

OTTAWA, 13. — Tommy Gorman, promoteur de sports à Ottawa, a déclaré, hier soir, qu'un syndicat de la Capitale projetait la construction d'un stade de baseball à Ottawa. Ce syndicat est formé de plusieurs sportsmen d'Ottawa, y compris Gorman. Ce dernier ajoute que ce stadium serait terminé pour l'an prochain. S'il avait été possible d'obtenir le matériel voulu pour l'aménagement d'un stade, le syndicat aurait ordonné le commencement des travaux immédiatement te le tout aurait été complété pour l'été prochain.

Cette saison, les joutes régulières du club Ottawa dans la ligue Border, seront disputées sur le terrain du parc Lansdowne. Une assemblée de la ligue Border sera tenue le 22 du courant et selon Gorman, chaque équipe devra disputer 120 parties durant la saison régulière.

Bilan du Hockey

HIER

Ligue Nationale

Détroit 4, Rangers 2.
Boston 8, Chicago 3.

Ligue Américaine

Pittsburgh 8, Philadelphie 4.
Buffalo 2, Providence 2.
Hershey 3, Cleveland 3.

Ligue Provinciale
(Semi-finales)

Lachine 8, Victoriaville 7. (Les clubs sont égaux, 1-1. Série 4 de 7.)

Ligue Junior
(Finale)

Canadien 5, National 4. (Les clubs sont gaux, 1-1. Série 3 de 5.)

CE SOIR

Ligue Nationale

Boston à Détroit.

Ligue Américaine

Cleveland à Hershey.
Buffalo à New-Haven.
Pittsburgh à Springfield.

Ligue Senior
(Semi-finales)

Royal à Québec. (Royal mène 1-0. Série 3 de 5.)
Ottawa à Shawinigan. (Ottawa mène 1-0. Série 3 de 5.)

Ligue Provinciale
(Semi-finale)

Sherbrooke à Saint-Hyacinthe. (Série 4 de 7. Sherbrooke mène 1-0.)

Ligue Junior
(Finale)

National à Canadien. (Les clubs sont égaux, 1-1. Série 3 de 5.)

CLASSEMENT

Ligue Américaine
(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hershey	61	34	15	11	252	165	80
Springfield ..	62	22	29	11	193	215	55
New-Haven ..	61	20	31	10	188	216	50
Providence ..	63	20	33	10	214	274	50
Philadelphie	63	5	51	7	187	398	17

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland ...	61	39	16	7	264	195	83
Buffalo	62	35	16	11	252	167	81
Pittsburgh ...	60	35	17	9	253	177	79
Indianapolis	62	32	17	13	274	196	77
Saint-Louis ..	62	17	33	12	203	277	46

D'importants sauts à Côte des Neiges en fin de semaine

Les deux plus importants concours de sauts de la saison au tremplin de la Côte-des-Neiges seront disputés en fin de semaine. Plusieurs fameux sauteurs américains participeront à ces concours qui met en jeu le trophée George Washington. Parmi les sauteurs américains qui seront présents, on remarque: Walter Boorsteke, Jack Schultz, du Interstate Ski Club, Ernest Shele, du Staten Island, N.Y., Gerry Baril, Franz Smith, Don Erskine, Charlie Gale et Marcel Côté. Ce dernier est âgé de seulement 12 ans.

Près de 50 skieurs se sont inscrits pour participer à ces concours. L'équipe Olympique du Canada, formée de Laurent Bernier, de Québec, Luc "Cowboy" Laferté, des Trois-Rivières, et Hec. Sutherland, de Montréal, seront présents. Sutherland, champion du Canada pour la descente, participera aux prochaines Olympiques avec Bernier, Laferté, Tom Monbraeten et Pierre Jalbert.

Parmi les autres inscrits, on remarque: Martin McKenna, champion junior du Canada, John Draper, Ted Sidney, Alex. Murray, Fran McKenna et Ramsay Riddell, de l'équipe de ski de la Palestre Nationale.

Les organisateurs de ces concours de ski sont: Harold Mines, F. McKenna, Ted. Sidney, A. Riddle, Arthur Pothier, Inf.: DO. 8251 ou M. 1805.

Les Bruins s'assurent de la 3e place en battant Chicago

CHICAGO, 13. (P.A.) — Les Bruins de Boston se sont pratiquement assuré la troisième place de la ligue Nationale en disposant des Black Hawks de Chicago 8-3 hier soir devant 14.472 amateurs, ce qui porte le chiffre d'assistance pour la saison à 504,760, un nouveau record. L'an dernier, les Hawks ont attiré 440,049 personnes.

M. ERNEST COURVAL est le président de la ligue de hockey des Ecoles Spécialisées, et organisateur de la danse que la ligue offrira, samedi soir dans la salle du Régiment de Châteauguay.

Une bagarre a éclaté vers la fin de la troisième période, et l'arbitre Bill Chadwick a distribué plusieurs punitions variées après avoir rétabli l'ordre. Il a imposé une majeure et une mineure à Jack McGill, une de 10 minutes à Ralph Nattrass, une mineure à Alex Kaleta et une majeure à Bill Gadsby. Max Bentley, le dangereux centre des Hawks, a obtenu deux assits au cours de la soirée et a ainsi rejoint Maurice Richard des Canadiens en première place des compteurs. Chacun a maintenant un total de 65 points.

Max Bentley

Les Bruins ont déclassé leurs adversaires et ont pris une avance 5-0 avant que Chicago puisse compter son premier point dans la troisième période.

Milt Schmidt a compté dans la première période, Bill Cowley, Clare Martin et Joe Carveth dans la seconde, et Woody Dumart au début de la troisième. Les Hawks se sont ralliés, et Cadsby a compté deux fois, aidé à chaque occasion de Max Bentley, mais Jack McGill et Bobby Bauer ont promptement donné deux autres points aux Bruins.

Bill Mosienko a réussi le dernier point des Hawks cinq minutes avant la fin, et deux minutes plus tard, Martin a pris une avance de Dumart pour compter son deuxième point de la partie.

CHICAGO.—Buts, Francis; défenses, Mariucci et Jackson; centre, Gee; ailes, Hamill et Brown. Substituts: C. Smith, M. Bentley, Ashworth, Mosienko, Kaleta, Ware,s, Gadsby, Nattrass.

BOSTON.—Buts, Brimsek; défenses, Crawford et Flaman; centre, Cowley; ailes, Dumart et Bauer. Substituts: Egan, Reardon, Henderson, Carveth, Gallinger, McGill, Schmidt, Marquess, K. Smith et Martin.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges des lignes: Ernie Mundey et Harold March.

SOMMAIRE

Première période

1. Boston—Schmidt (Carveth et Henderson) .. 11.09
Punitions: Henderson, Ashworth et Mariucci.

Deuxième période

2. Boston—Cowley (Crawford) 1.33
3. Boston—Martin (Cowley et Dumart) 6.35
4. Boston—Carveth (Schmidt et Gallinger) .. 18.24
Punitions: Kaleta et Egan.

Troisième période

5. Boston—Dumart (Cowley et Egan) 1.03
6. Chicago—Gadsby (Mosienko et M. Bentley). 7.16
7. Chicago—Gadsby (Brown et M. Bentley) .. 8.42
8. Boston—McGill (K. Smith) 10.21
9. Boston—K. Smith (Cowley et Egan) 12.19
10. Chicago—Mosienko (Gee et Jackson) 14.58
11. Boston—Martin (Dumart) 17.23
Punitions: McGill (majeure), Nattrass (mauvaise conduite), Kaleta, Gadsby (majeure) et Henderson.

Les éliminatoires de la Provinciale

Les éliminatoires de la ligue Provinciale se poursuivront ce soir alors que le St-François de Sherbrooke rendra visite aux Gaulois de St-Hyacinthe. Cette joute sera la seconde d'une série semi-finale de 4 de 7 des éliminatoires pour le club devant représenter le circuit Ernest Comte dans la série contre les champions du circuit Slater pour le championnat senir provincial. Le Sherbrooge a remporté les honneurs de la partie initiale au compte de 8 à 1.

Dans cette partie, les joueurs de Dugré ont fait preuve d'une supériorité incontestable sur leurs rivaux et ils devraient l'emporter encore ce soir, bien que les Gaulois du gérant Arthur Lessard soient déterminés à égaler les chances.

Un chaud duel de gardiens de buts est prévu entre Dion et Laramée. Le pilote Arthur Lessard espère voir son club triompher, ce soir, et il compte tout particulièrement sur son fameux trio formé de Oscar Aubuchon-Gerry Gravel-Dick Kowcinak pour vaincre le Sherbrooke.

Le Montréal se venge des Cubains

LA HAVANE, 13.—Les Royaux ont pris une douce revanche sur le club d'étoiles de La Havane, en le déclassant par 13 à 2, hier soir. Les lanceurs Al Gerheauser et Chet Kehn ont limité les perdants à sept coups sûrs tandis que les joueurs de Clay Hopper en ont frappé seize contre Ridriguez et Marillo. Gerheauser a blanchi les Cubains durant les six premières manches et il a cédé sa place à Chet Kehn à la septième reprise. Ce dernier a perdu son blanchissage à la neuvième manche quand les Cubains ont compté deux points. Le voltigeur des Royaux, Don Lund a frappé un coup de circuit pour les Royaux à la huitième manche.

Royaux . 403 100 410—13 16 1
Havane . 000 000 002— 2 7 2

Gerheauser, Kehn (7), Sandlock et Campanella (7); Rodriguez, Marillo (8) et Suarez.

BINGHAMTON, N.Y.—Jimmie King, 146, Buffalo, bat aux points Al Highers 143 1-2 Hserrill (10).

Le Canadien Jr égale les chances, hier

* * * *

Le National perd aux mains du Canadien par 5 à 4, hier

Les Canadiens de Frankie Currie ont égalé les chances de la finale pour le championnat de la ligue Junior en battant le National 5-4 hier soir à l'Auditorium de Verdun, dans la deuxième partie de la série. Les deux clubs ont été à l'avant tour à tour plusieurs fois avant que Jacques Laplante compte le point décisif, moins de quatre minutes avant la fin. Près de 5,000 personnes ont assisté à la partie.

Les Canadiens sont venus de l'arrière deux fois pour égaler les chances dans la première période. Ils ont pris les devants dans la seconde, mais le National a repris ce point, et les joueurs de Georges Mantha se sont ralliés une autre fois plus tard pour égaler le compte, après quoi Laplante a compté son point décisif.

Howie Morenz

Howie Morenz a été le meilleur compteur de la soirée, avec deux points et deux assists. Bob Fryday, Gilles Trudel et Laplante ont compté les autres points des vainqueurs. Les compteurs du National ont été Pee Wee Richard, André Corriveau, Georges Bougie et Jean-Paul Bisaillon. Corriveau a obtenu deux assists.

Le jeu a été également partagé dans la joute. Roy Scurrah a dû exécuter 23 arrêts dans le filet des Canadiens, contre 20 pour Gaetan Desforges. Celui-ci a été à son meilleur dans la deuxième période, lorsque les Canadiens ant eu un avantage marqué.

Après des points par Richard et Morena, le National a tiré profit d'une punition à Ernie Roche pour prendre les devants lorsque Corriveau a compté dans la première période. Trudel a égalé les chances avant la fin de l'engagement, et Fryday a donné l'avantage aux Canadiens dans la seconde.

Bougie a compté le troisième point du National après six minutes de jeu dans la troisième période, après quoi Morenz a compté de nouveau pour les Canadiens. Bisaillon a égalé les chances à 4-4, une minute plus tard, et les deux côtés ont bataillé à termes égaux jusqu'à ce que Laplante compte le point décisif, avec un joueur de chaque côté au cachot.

La troisième partie de la série de trois de cinq sera disputée ce soir au Forum, à 8 h. 30.

NATIONAL—Buts: Desforges; défenses: Deslauriers et Jeanneau; centre: Corriveau; ailes: Bougie et Bisaillon; subs.: Richard, Robert, Racette, Gratton, Gareau.

CANADIEN—Buts: Scurrah; défenses: Lépine et Roche; centre: Morenz; ailes: Trudel et Friday; subs: Denny, Laplante, Orlando et McNamaman.

Arbitres: Red Storey et Tommy Shore.

SOMMAIRE

Première période

1—National: Richard 2.00
2—Canadien: Morenz (Trudel, Lépine) 5.52
3—National: Corriveau (Jeanneau) 7.17
4—Canadien: Trudel 13.57
Pun.: Roche, Jeanneau, Lépine et Bougie.

Deuxième période

5—Canadien: Friday (Morenz) 1.30
Pun.: Bougie, Lépine, Trudel et Scurrah.

Troisième période

6—National: Bougie (Corriveau, Bisaillon) 6.40
7—Canadien: Morenz (Lépine) 8.46
8—National: Bisaillon (Corriveau) 9.28
9—Canadien: Laplante 16.31
Pun.: Lépine, Deslauriers.

LE TENNIS

LE TOURNOI DES BERMUDES

BERMUDES, 13. (BUP).—Quatre joueurs américains sont parvenus aux quarts de finale du tournoi de tennis des Bermudes. Il s'agit de Sidney Wood, Earl Cochell, Gilbert Hall et Tom Molloy. Dans les quarts de finale pour dames, Doris Hart a défait H. Nichols, des Bermudes, par 6-0, 6-1; Kay Winthrop a eu raison de Mlle Quartier par 6-3, 5-7, 6-1; Barbara Scofield a battu Mme W. H. Freisenbruch par 6-1, 6-0, tandis que Mlle Hiltnan a eu raison d'Helen Rhibany par 6-2, 6-3.

DANS LA N.H.L.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Canadiens . .	55	31	14	10	173	123	72
Toronto . . .	55	28	18	9	186	152	65
Boston . . .	55	23	22	10	168	159	56
Détroit . . .	55	19	25	11	165	174	49
Rangers. . .	55	21	28	6	156	172	48
Chicago . . .	55	18	33	4	173	241	40

Jeudi, 13 mars:
Boston vs Détroit.

Un juge permet l'entraînement au hockey à Toronto le dimanche

TORONTO, 13. — On mande de Toronto que les sportsmen de cette ville se réjouissent de la décision que vient de rendre le juge T.-S. Elmore qui affirme que l'opération d'une patinoire le dimanche pour permettre à de jeunes hockeyistes de pratiquer peut être, dans certains cas "un travail de nécessité".

Le jugement du juge Elmore en Cour vient de rejeter le cas soumis par la Lord's Day Alliance contre la patinoire Iceland et James Allan, son gérant, accusé de louage illégal de la patinoire pour la pratique des clubs de hockey de la ligue de hockey de Toronto. Andrew Brewin, conseiller pour la "Lord's Day Alliance, a annoncé que la décision sera portée en appel devant la Cour suprême ontarienne.

"Nous devrions pouvoir nous adonner aux sports le dimanche après-midi et j'espère qu'éventuellement l'on verra ce programme en vigueur à Toronto", a commenté Lloyd Douglas, commissaire pour le baseball amateur au Canada". Nous ne sommes aucunement différents ou meilleurs que les gens des Etats-Unis (il aurait pu ajouter ceux de la province de Québec). Ils consacrent le dimanche matin à leurs dévotions et ce qu'ils font ensuite est leur propre affaire. Nos lois dominicales sont démodées et j'espère que l'on pourrait les prendre un jour et les ensevelir dans la baie de Toronto".

Il va sans dire que les sportsmen sont en faveur du sport dominical. Gene Dopp, secrétaire de l'Ontario Amateur Lacrosse Association, a commenté: "Je crois que le jugement du magistrat est bien. C'est une hypocrisie si le sport dominical n'est pas permis".

OAKLAND, Calif.— Earl Turner, 147, Richmond, Calif., bat aux points Jackie Wilson, 147, Los Angeles (12).

Whynott donnera la première chance à Len Wadsworth

HALIFAX, 13. (P.C.)— Roger Whynott, de Mahone Bay, Nouvelle Ecosse, le champion mi-moyen de boxe du Canada, a dit hier soir que le premier adversaire qui aurait une occasion de le rencontrer dans un match de championnat serait Len Wadsworth, de Hamilton, Ontario; Wadsworth a perdu son titre aux mains de Whynott il y a quelques semaines.

Whynott doit quitter Halifax prochainement et il ne mettra pas son titre en jeu immédiatement, quoiqu'il ait six mois pour le défendre. Il a trouvé que les chroniqueurs sportifs et les amateurs ne l'ont pas traité avec des égards suffisants.

La seule raison de venir se battre à Halifax sera de rencontrer Wadsworth pour le battre de nouveau et cette fois Whynott espère qu'on ne croira pas qu'il a obtenu une décision favorable parce qu'il se battait dans son territoire. Whynott prétend qu'une terre attitude fait du tort à la boxe et en général est défavorable aux sports.

Rapides - Lachine égalent les chances contre Victoriaville

Un point par Joe Fitzpatrick, après cinq minutes et demie de jeu dans la deuxième période supplémentaire a permis aux Rapides de Lachine de battre les Tigers de Victoriaville 8-7, et d'égaler les chances de leur semi-finale de quatre de sept, dans les éliminatoires de la ligue Provinciale hier soir.

Les Tigers ont gagné la première partie de la série, 3-1, mardi soir. Le troisième match sera disputé samedi soir à Lachine, et le quatrième, dimanche après-midi à Victoriaville.

Fitzpatrick a réussi le "truc du chapeau" au cours de la soirée, avec trois points pour les Rapides. Ses deux premiers points ont donné une avance 2-0 aux Rapides dans la première période.

Bob Broderick, Bernard Vinet, Smiley Meronek, Bob Morin et Jimmy McCurry ont compté les autre spoints des Rapides. Armand Dufault a été le meilleur des Tigers avec deux points, tandis que Pit Mercier, Norm Dussault, Gaston Gauthier, Fred Valenti et Kelly Burnett ont compté une fois chacun. Duffault a obtenu trois assists en plus de ses deux points.

Les Rapides se sont ralliés dans la troisième période après avoir vu Victoriaville surmonter l'avance de deux points des locaux dans la première. 12 minutes avant la fin, les Tigers menaient 6-4, mais Meronek, Morin et McCurry ont compté tour à tour en moins de trois minutes, et les Rapides paraissaient assurés de la victoire lorsque Burnett a égalé les chances 66 secondes avant la fin de la période. Fitzpatrick a ensuite compté le point décisif dans la deuxième période supplémentaire.

Première période

1—Lachine: Fitzpatrick (Meronek) 1.50
2—Lachine: Fitzpatrick (Meronek) 7.17
Pun.: Thibault Menorek, Valenti, Maher.

Deuxième période

3—Victoriaville: Dussault (Gagnon) 4.35
4—Lachine: Broderick (Hamel) 6.33
5—Lachine: Vinet (Perron, Morin) 12.09
6—Victoriaville: Gauthier (Burnett, Duffault) 15.03
Pun.: Gauthier, Hamel, Larochelle, Ramsey, Perron.

Troisième période

7—Victoriaville: Mercier (Duffault) 0.40
8—Victoriaville: Duffault (Burnett, Gauthier) 0.55
9—Victoriaville: Duffault (Burnett, Gauthier) 7.00
10—Victoriaville: Valenti 7.58
11—Lachine: Meronek (Larochelle, Fitzpatrick) 8.30
12—Lachine: Morin (Vinet) .. 8.55
13—Lachine: McCurry (Maher, Ramsey) 11.28
14—Victoriaville: Burnett (Duffault, Thibault) 18.54
Aucune punition.

1ère période supplémentaire

Aucun point.
Pun.: Larochelle, Mercier.

2e période supplémentaire

15—Lachine: Fitzpatrick (McCurry) 5.30
Pun.: Perron, Marcotte.

HOCKEY AMATEUR

Voici les résultats des joutes disputées hier soir dans le hockey amateur:

O.H.A. SENIOR "A"
(Semi-finale)

Staffords 2, Owen Sound 0
(Chaque club a gagné 2 fois, série 3 de 5.)

O.H.A. JUNIOR "A"

St-Michaels 4, Galt 2
(St-Mikes mène 2-0 dans la série 4 de 7.)

N.O.H.A. SENIOR
(Finale)

Hollinger 4, Sudbury 0.
(Chaque club a gagné une fois, série 4 de 7.)

MARITIMES SENIOR
(Finale)

Moncton 3, Glace Bay 2
(Moncton mène 2-0, série 3 de 5.)

MARITIMES JUNIOR
(Finale)

Halifax 8, St-Jean 5
(Halifax gagne la série, 2 matches à 0.)

THUNDER BAY SENIOR

Port Arthur 4, Fort Frances 3
(Port Arthur mène 2-0, série 3 de 5.)

COLOMBIE BRITANNIQUE SENIOR

Kimberley 6, Nelson 1
(Kimberley mène 2-0, série 3 de5)

SASKATCHEWAN JUNIOR

Régina 4, Moose Jaw 2
(Moose Jaw mène 2-1, série 3 de 5)

Avant la récente joute entre les Rangers de New-York et les Leafs de Toronto, dans la Ville-Reine, gagnée par les visiteurs par le score de 1 à 0, Frank Boucher, pilote des Rangers donna une entrevue à des journalistes torontois. Il leur donna ses raisons pour lesquelles, selon lui, Chuck Rayner, au centre, devrait obtenir le trophée Vézina, décerné au meilleur gardien de buts de la N.H.L., chaque printemps, et Edgar Laprade, à droite, devrait être le récipiendaire du trophée Bing de Vimy, accordé au joueur le plus gentilhomme et le plus efficace, en même temps. A gauche, Bryan Hextall, qui compta l'unique point contre Turk Broda. Incidemment, les Leafs n'ont pu compter une seule fois contre Rayner au cours des deux dernières joutes avec les Rangers à Toronto.

Les As reçoivent les Royaux, ce soir

* * * *

Les Royaux disputeront la 2e joute aux As à Québec ce soir

Confiants par suite de leur brillante victoire de 6 à 3 remportée mardi soir dernier au Forum, les Royaux de Frank Carlin ont quitté la métropole canadienne ce matin pour se rendre dans la Vieille Capitale, où ils feront face aux As de Québec, au Colisée dans la seconde partie de leur série semi-finale de 3 de 5.

Le triomphe remporté par les équipiers de Frank Carlin mardi a de beaucoup rehaussé le prestige des Montréalais, qui sont bien déterminés à connaître un deuxième triomphe consécutif, ce soir, à Québec. Une avance de deux parties leur assurerait pratiquement le droit de se rendre en finale contre le vainqueur de la série d'Ottawa-Shawinigan.

Les Royaux auront sûrement plus de difficulté à l'emporter, ce soir, si l'on en juge une déclaration du pilote Lex Cook. En effet, Lex Cook espère pouvoir aligner le vétéran Punch Imlach, blessé depuis près de deux semaines. Imlach est pratiquement rétabli et ses chances de s'aligner, ce soir, sont excellentes.

Encore une fois, le pilote Frank Carlin sera privé de Eric Fleet, mais il pourra toutefois compter sur Harvey Laforce, Galbraith et Riopelle pour protéger Gerry McNeil à la ligne bleue. Le trio formé de Curry-Campeau-Plamondon demeurera intact et on a raison de prévoir de l'excellent travail de la part de ses trois joueurs. Pete Morin formera une autre ligne avec Bob Pépin et Jacques Locas, tandis que Casavant jouera accompagné de Haggerty et Cliff Malone.

Dans la seconde joute d'une autre semi-finale de 3 de 5, les Senators affronteront les Cataractes à Shawinigan-Falls. Le club Ottawa mène après avoir gagné par 5 à 2 mardi soir à Ottawa.

La première du club Baltimore

HOLLYWOOD, 13. — La première pratique des Orioles de Baltimore a réuni vingt-cinq joueurs à leur nouveau camp d'entrainement, à Hollywood, Floride. Tommy Thomas, le génial gérant a commencé par avertir ses joueurs de ne pas fréquenter les salles de jeu, et de s'en tenir aux règlements de l'entrainement. Avec les divers officiels du club, Herb Armstrong, Jack Dunn, Ed. Weidner et Jim Owens qui s'intéressent aux recrues, les choses vont bon train.

Tommy Thomas

Parmi les nouveaux arrivés, un certain Bobby Wilson, qui a joué durant deux saisons à Wilkes-Barre est considéré comme une future étoile de l'Internationale. Ce jeune homme de la Caroline du Nord est d'une grande rapidité et le gérant Thomas l'a placé au second but, poste occupé par Yogi Cihocki qui n'a pas encore fait son apparition au camp. Si Wilson fait l'affaire au deuxième, il forcerait Cihocki à se placer soit au troisième but ou à l'arrêt-court. Dans ses deu xdernières saisons, Wilson a frappé .300 et .295 tout en volant un nombre considérable de buts. Avec Wilson au deuxième but, Cihocki devra remplacer Bob Repass à l'arrêt-court ou tâcher de prendre le troisième, que le vétéran Ab iedemann occupe avec grande habileté.

Lou Kahn, à la suite d'une opération fort bien réussie, peut maintenant redresser son bras, chose qu'il ne pouvait tenter depuis 1940, et en conséquence, il cherche à obtenir le poste régulier du receveur. Kahn est un excellent frappeur et il a réussi une meilleure saison que Sherman Lollar.

Dans le département des lanceurs, le gérant Thomas a un grand choix et voici quelques noms: Red Embree, Joe Pennington, deux gauchers arrivant de Wilkes-Barre. Dick Baxter et Paul homas sont les protégés de George Staller et de Clyde Smoll. Les autres sont Sam Lowry, George Hooks, Pete Center, Gordon Mueller, Jack McCormick et Don Belton.

Trois joueurs du Louisville sont aussi avec les Orioles, ce sont Mike Gast, Al Heuser et Stan Wells.

Baseball - exhibition

A St-Petersberg, Flo.:
New-York (A) 000 002 012— 5 8 2
St-Louis (N) . 600 002 20x—10 11 0
Chandler, Drew, Gumpert, Murphy, Page et Silvestri; Robinson; Brazle, Hearn, Papai et Garagiola.

A Miami Beach, Flo.:
Boston (N) ... 102 020 100—6 10 5
Pittsburgh (N) 030 000 000—3 7 1
Sain, G. Elliott et Barrett, Camelli, Padget; Albosta, Ostermueller, Sewell et Soriana, Kluttz.

A Lakeland:
Cincinnati (N) 000-002 000—2 8 1
Détroit (A) .. 010 030 10x—5 5 3
Erautt, Burpo, Polivka et Lamanno, Mueller, Newhouser, Benton et Tebbetts.

A Tucson, Ariz.:
New-York (N) 012 120 100— 7 13 2
Cleveland (A) 030 053 01x—12 11 1
Carpenter, Hoover, Andrews, Bolbi et Lombardi, Grasso; Black, Linde et Lopez.

A Miami:
P'hadelphie (A) 101 200 102—7 8 0
St-Louis (N) .. 102 000 000—3 4 1
Marchildon, Scheib, Christopher et Rosar; Johnson, Kinder, Iott et Schultz.

A Clearwater, Flo.:
Boston A) .... 100 102 000—4 7 0
P'hadelphie (N) 000 100 000—1 7 1
Harris, Zuber, Johnson et McGah; Leonard, Possehl, Rowe et Semnick.

Les Cardinaux ont battu les Yankees

ST. PETERSBURG, Fla., 13 — (B.U.P.)—Les Cardinaux de Saint-Louis ont compté six points à la première manche contre le lanceur droitier, Spurgeon "Spud" Chandler et ils ont défait les Yankees par 10 à 5.

Les Cardinaux ont compté leurs six points sur quatre coups sûrs, deux buts sur balles et deux erreurs commises par l'arrêt-court, Phil Rizzuto. Karl Drews, Randy Gumpert, Johnny Murphy et Joe Page ont été les autres lanceurs des Yankees. Le vétéran lanceur gaucher, Al Brazle et les recrues, Jim Hearn et Al Papai ont limité les Yankees à huit coups sûrs.

Stan Musial a cogné l'unique coup de circuit de la joute à la sixième manche. 7,706 personnes ont assisté à cette partie. William Harridge, président de la ligue Américaine, Sam Breadon, propriétaire des Cardinaux, Larry McPhail, propriétaire des Yankees, Warren Gildes, Ed. Barrow, Honus Wagner et le commissaire du baseball, Happy Chandler étaient présents.

Babe Ruth révèle un des secrets qui lui ont valu le championnat des frappeurs de coups de circuit pendant sa longue carrière dans le baseball majeur, et Hank Greenberg, à droite, semble vivement intéressé. Le secret consiste à placer le petit doigt de la main droite à l'extrémité du bâton. "Ceci, dit-il, vous permet d'employer tout votre poids dans un élan pour frapper". Ruth paraît vieilli considérablement après son séjour à l'hôpital.

Ted Williams prétend qu'il aura une moyenne de .350

SARASOTA, 13. — Ted Williams, fameux cogneur des Red Sox de Boston, connaîtra une fructueuse saison en 1947 si l'on en juge une récente déclaration faite à son coéquipier Johnny Pesky.

En effet, après une rigoureuse pratique au bâton au camp d'entrainement des Red Sox à Sarasota, Floride, Williams a mentionné à l'arrêt-cours des champions de l'Américaine qu'il frapperait pour la forte moyenne de .350 l'été prochain. Par contre, Pesky n'est pas si optimiste et a refusé de prédire quelle sera sa moyenne la saison prochaine. Depuis qu'il joue dans les Majeures, Williams a conservé l'excellent pourcentage de .350 au marbre. L'an dernier, après une absence d'environ quatre ans dans les forces armées américaines, le redoutable frappeur des Bostonnais a frappé pour .342.

Williams prétend qu'il n'était pas en parfaite condition physique et qu'il avait perdu quelque peu de son oeil au bâton. L'an dernier, Williams a pu étudier les lanceurs du circuit Will Harridge et c'est pour cette raison qu'il croit connaitre une fructueuse saison l'an prochain.

Le grand Ted a refusé de faire tout commentaire au sujet de la stratégie de Lou Boudreau. Il avance qu'il saura bien frapper la pilule blanche à distance, même si Boudreau aligne tous ses joueurs dans le champ droit. Williams ne tentera pas de frapper dans le champ gauche, mais il fera l'impossible pour cogner un circuit. D'ailleurs, Williams est reconnu par ses foudroyants coups de longue distance et Cronin compte énormément sur ces coups de quatre buts pour s'assurer la victoire.

A sa cinquième saison dans le grand circuit, Johnny Pesky n'est pas aussi optimiste que Williams. Il ne veut pas se prononcer en ce qui concerne la prochaine saison, mais à tout événement, il déclare qu'il est en parfaite condition et qu'il ne voit pas pourquoi il ne connaitrait pas une autre saison fructueuse. Pesky n'est âgé que de 27 ans. Il est un frappeur régulier. L'an dernier, il a conservé une moyenne de .335, tandis qu'en 1942, soit avant son départ pour les forces armées de l'Oncle Sam, Johnny avait frappé pour une moyenne de .331.

Naturellement, les Red Sox seront redoutés cette saison par leur puissance au bâton. Avec des frappeurs tels Pesky, Williams, Doerr, York, Dimaggio ,Culberson, Pelligrani et autres, le gérant Cronin n'a pas à s'inquiéter. Dans les cercles de baseball, on favorise encore les Red Sox pour représenter la ligue Américaine dans la prochaine série mondiale.

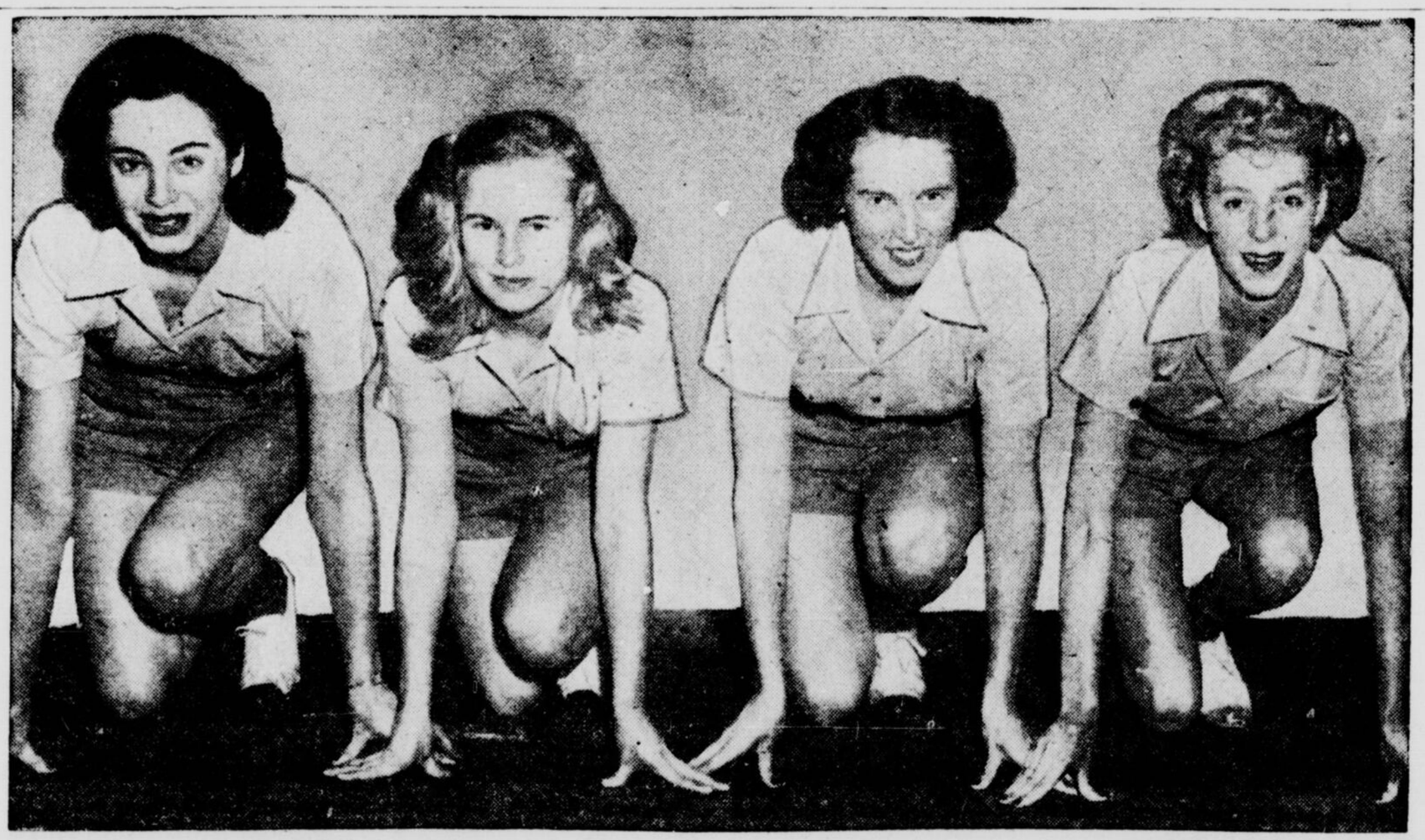

Trois fois gagnantes du championnat à relais à ciel découvert des Etats-Unis, les Marvernettes ont ajouté à leurs lauriers en battant l'équipe à relais de "Philadelphia Inquirer" sur une distance d'un tiers de mille. De gauche à droite, **RUTH HARRIGAN, SHIRLEY ECKEL, NANCY MACKAY,** capitaine, et **VIOLA MYERS.**

NEW-YORK—Tony Labua, 135, New-York, knockoute Corky Davis, 137 1-4, Worcester, Mass. (5).

PRESQUE ISLE, Me. — Gil Williams, 15, Presque Isle, knockoute Pat Devine, 915, Boston (4).

MIAMI, Flo.— Clarence (Cotton) King, 146 1-2, Miami et Joey Peralta, 148 1-2, Tamaqua, Pa., annulent (10).

Managoff sauve son titre avec beaucoup de peine contre Dusek

(par HORACE LAVIGNE)

Ce n'est pas sans peine et difficulté que Bobby Managoff a conservé sa couronne de champion, hier soir, aux dépens du rude Ernie Dusek, son adversaire dans la finale de la séance de lutte libre, présentée par Ed. Quinn dans l'enceinte du Forum, devant six mille personnes.

Le jeune Arménien fut souvent en danger et il prit les deux derniers engagements sur l'athlète d'Omaha après avoir vu ce dernier lui river les épaules au tapis après vingt minutes d'action corrosive, dans l'engagement initial.

A maintes reprises, la couronne chancela sur la tête de Managoff et l'arbitre allait compter la troisième et fatidique seconde au-dessus du champion pris dans une étreinte apparemment mortelle, lorsque le titulaire, dans un soubresaut d'énergie surhumaine, se souleva sur une épaule pour empêcher l'officiel de compléter son geste décisif. Dusek en fit une colère à Sammy Mack, qui agissait comme arbitre, mais, rien n'y fit et ce fut peu après cette explosion de caractère que l'Américain fut plaqué par une couple de savates volantes, qui l'atteignirent en pleine figure. L'engagement final avait duré huit minutes et la foule, qui fit de Managoff son idole, l'ovationna longuement à sa sortie de l'arène pendant que Dusek, étourdi, prenait du temps à revenir à lui.

Le second engagement dura 7.50 minutes et Managoff eut encore recours à plusieurs "drop kicks" pour abasourdir son adversaire et l'assommer littéralement avec l'usage du "pilon". Il descendit Dusek sur la tête et prit la chute, qui égalait les chances. Mais, auparavant, Bobby avait dû essuyer les débordements de l'exécrable humeur de son antagoniste, qui le roua de coups et l'aveugla maintes fois en lui plantant le pouce dans les yeux.

Ce fut une finale pleine d'action et qui faillit coûter le championnat à Managoff. En une circonstance, lorsqu'il voulut reprendre le "pilon", Dusek l'enleva à rebours et le fit passer par-dessus sa tête, à la stupéfaction des spectateurs.

JOHN KATAN GAGNE SUR UN "FOUL"

La semi-finale ne fut pas ce qu'on attendait. John Katan fut une proie facile pour Fred Von Schacht, le majestueux lutteur allemand toujours aussi impopulaire auprès des amateurs de lutte locaux. Mais, l'athlète teuton n'eut pas le meilleur avec l'arbitre, qui le disqualifia sans plus pour tactiques excessivement rudes envers son adversaire, qu'il excellait de beaucoup en poids et en stature.

Katan a fait montre d'un certain courage en remplissant son engagement, hier, car il souffrait terriblement du pied droit, quand il entra dans l'arène. Il n'en voulut faire rien paraître à son adversaire, qui aurait pu profiter de ce malaise. On croit que le lutteur canadien a un os de fracturé dans ce pied, et une radiographie, qui devait être prise, aujourd'hui, le démontrera.

A tout événement, ce match, limité à trente minutes, ne dura que 13.40 minutes et Schacht tint Katan dans et sous les câbles plusieurs moments avec la prise du "cobra", qui étranglait partiellement son adversaire. Après plusieurs avertissements officiels de lâcher Katan, l'Allemand fut disqualifié et il en fit une scène d'une violence inouie mais inutile.

Jack Claybourne, surnommé le "Gentilhomme", triompha sur Angelo Savoldi, en 12.10 minutes. Un foudroyant "drop kick" et un écrasement général valurent la victoire au populaire athlète de couleur.

Dans le lever du rideau, Laurent Poirier et Pat Kelley, de Boston, annulèrent après une brillante et très loyale exhibition de vingt minutes, que l'assistance applaudit à plusieurs reprises.

L'Inde et le Brésil sont les deux pays les plus riches producteurs de minerai de fer.

Larry MacPhail en parlera à Chandler

ST. PETERSBURG, Floride, 13. (P.C.) — Le président Larry MacPhail des Yankees de New-York a dit aujourd'hui qu'il s'est adressé au commissaire A. B. Chandler, pour accuser le gérant Léo Durocher, le président Branch Rickey et le secrétaire de route Harold Parrott des Dodgers de Brooklyn, de conduite "préjudiciable au baseball", pour avoir insinué dans des remarques orales et écrites que MacPhail avait invité deux gamblers notoires à assister à une joute-exhibition des Yankees à La Havane.

"J'ai discuté l'affaire avec le président Will Harridge de la Ligue Américaine, a dit MacPhail. Il a approuvé ma décision d'en parler au commissaire. Nous avons eu une entrevue hier, et je porterai des accusations formelles aussitôt que j'aurai reçu des copies des journaux de New-York dans lesquelles les insinuations ont été faites."

Chandler a refusé de faire des commentaires, et s'est contenté de dire : "Je n'ai reçu aucune accusation formelle par écrit de MacPhail. Je ne préparerai une enquête que lorsque j'aurai reçu cette accusation."

Le président des Yankees dit que la loge qui lui avait été retenue par le club Brooklyn pour la série entre les Yankees et les Dodgers à La Havane était située derrière le "dug-out" des Dodgers. Il a obtenu des sièges le "dug-out" des Yankees, et là, il a remarqué les deux gamblers, qui étaient assis dans la loge voisine.

"Mes invits dans ma loge étaient le colonel Gauvreau et Lucien Beauregard, deux officiers des Royaux de Montréal, Edouard Gauthier, et Mme Mulvey, qui est toujours propriétaire d'un certain nombre de parts des Dodgers. Mme MacPhail était la seule autre personne dans la logue."

Kirby Higbe irait au club Pittsburg

BALBOA, C.Z., 13. — Dick Young rédacteur de baseball de New-York, qui accompagne les Dodgers durant leur présente tournée au Panama, a écrit que les Pirates de Pittsburg avaient offert le premier-but, Elbie Fletcher, et trois autres joueurs pour le lanceur droitier, Kirby Higbe. Branch Rickey, s., président des Dodgers a nié cette rumeur. A l'heure actuelle, les Dodgers de Brooklyn comptent sur les premiers-buts suivants: Eddie Stevens, Howie Schultz, Lou Ruscher, Jack Paepke et Jack Douglas, mais Léo Durocher a déclaré, il y a quelques jours, qu'il se pourrait, qu'il y ait des surprises.

Kirby Higbe

Kirby Higbe est maintenant âgé de 32 ans et on se demande dans certains milieux si Rickey ne l'échangerait pas pour un premier-but et quelques autres joueurs, qui seraient très utiles aux Dodgers durant la prochaine saison. Higbe a remporté 17 victoires contre 8 défaites, l'an dernier mais Léo Durocher compte sur plusieurs lanceurs-recrues, cette saison.

Elbie Fletcher, un frappeur gaucher a cogné pour une moyenne de .256 l'an dernier et il a fait compter 66 points.

KELLY BURNETT, des Tigers de Victoriaville, a établi un record pour le hockey amateur lorsqu'il a compté six points et huit assists dans une partie de la ligue Provinciale, aidant son club à battre Verdun 22-10. Burnett est le champion compteur du circuit cette saison.

MacPhail semble en vouloir à Durocher

LA HAVANE, 13.—Larry S. MacPhail a quitté La Havane pour la Floride avec une très mauvaise humeur. Une joute exhibition entre les Brooklyn Dodgers et les Yankees fut contremandée à la dernière minute et en revanche MacPhail avertit Red Patterson, un membre du personnel des Yankees, que ce dernier pouvait laisser entendre aux chroniqueurs sportifs que les joutes exhibitions, cédules pour les 11, 12 et 13 avril au terrain des Dodgers à New-York, seraient peut-être décommandées.

Le gérant Bucky Harris ne croit pas cependant que cette série soit décommandée, même après l'avertissement du secrétaire du club. Que Durocher et MacPhail ne s'entendent pas, la chose est possible; que ces deux hommes essaient de créer des difficultés l'un pour l'autre, passe encore; mais que les deux membres des clubs adversaires ne voient pas les profits à tirer des joutes exhibitions qui rempliront le terrain Ebbets Field, cela est trop.

Il n'y a aucun doute que les deux personnages ne s'entendent pas à merveille, mais de là à supposer que les deux clubs ne participeront pas à des joutes exhibitions qui aideraient considérablement à défrayer les dépenses énormes des camps d'entrainement, il existe une marge. Après le départ inattendu des Dodgers, les Yanks ont organisé une joute avec les étoiles cubaines. Bucky Harris pense qu'il aura un club de première force et seules quelques positions ne sont pas encore occupées par les joueurs sur lesquels le gérant Harris compte pour la course au championnat.

Le 3ème but chez les Yankees, tout comme pour les Dodgers, offre une certaine difficulté au gérant, mais il a éliminé les possibilités jusqu'au point où il doit maintenant choisir entre Bobby Brown ou Billy Johnson. En attendant que Joe DiMaggio soit totalement rétabli de sa blessure à la cheville, Johnny Lindell jouera au champ centre.

Cleveland devra encore gagner deux joutes pour finir premier

Les Barons de Cleveland, qui ont dû batailler énergiquement toute la saison pour se maintenir en tête de la section ouest de la ligue Américaine, devront gagner deux des trois parties qu'il leur reste à jouer pour s'assurer le championnat de la ligue.

Hier soir, les Barons ont annulé 3-3 avec les Bears de Hershey, meneurs de la section est. Ceci porte à 83 le total de points des Barons, tandis que Hershey a accumulé 80 points. Chaque club a encore trois parties à jouer.

Les Bisons de Buffalo, qui ont annulé 2-2 avec Providence, hier soir, ne sont qu'à deux points des Barons dans la section ouest, mais ils n'ont plus que deux parties à jouer.

Le championnat sera probablement décidé ce soir lorsque Cleveland et Hershey se feront face de nouveau. Un point par Gordie Bruce moins de deux minutes avant la fin a permis aux Bears d'annuler hier. Johnny Holota a compté son 50ème point de la saison dans la première période, et Norm. Burns et Fred Thurier ont obtenu les autres points des Barons. Johnny Pierson et Don Grosso ont compté pour Hershey dans la première période.

Les Reds de Providence ont conservé leurs chances de participer aux éliminatoires en annulant avec Buffalo. Ce résultat laisse les Reds sur un pied d'égalité avec New Haven en troisième place de la section est. Après que Ray Laplante eut donné l'avantage aux Reds dans le premier engagement, Les Hickey a compté deux fois à 46 secondes d'intervalle dans la deuxième période, mais Carl Liscombe a égalé les chances un peu plus tard.

Dans l'autre partie au programme hier soir, les Hornets de Pittsburgh ont brisé leur égalité avec Indianapolis pour la troisième place de la section ouest en disposant des Rockets de Philadelphie 8-4, grâce à un ralliement de six points dans la troisième période.

Pete Backor a conduit l'attaque des Hornets avec trois points, et Gus Bodnar, Ernie Dickens, Peanuts O'Flaherty, Mel Hill et Jackie Hamilton ont compté une fois chacun. Les compteurs des Rockets ont été Enric Unger, avec deux points, et Bill Warwick et Mike Narduzzi, un chacun.

Concours du club de natation Concordia

Voici le résultat du tournoi de natation au bain Hogan du club Concordia:

1re course, 25 vgs, brasse: Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Jean Cimon-Mais., temps: 16; 2. Norman Goldberg-S.,; 3. Richard Bouchard-Hus.

2me course: 50 vgs. Brasse - Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Robert Legault-Mat., temps: 34.4; 2. Maurice Bougie-Mat.; 3. André Chapdelaine-S.

3me course: 50 vgs. Brasse - Garçons sénior. 1. Sam Burke-S., temps: 29.3; 2. Ronald Shields-O'C.; 3. Léo Stashin.

4me course: 50 vgs. Brasse - Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Jean Cimon-Mais., temps: 39. 2. Richard Bouchard-Hus,; 3. Norman Goldberg-S.

5me course: 100 vgs. Brasse - Garçons sénior. 1. Sam Burke-S., temps: 1.12; 2. Ronald Shields-O'C.; 3. Gérard Lalonde-E

6me course: 25 vgs. Dos - Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Alfred Bolduc-O'C. temps: 14.6; 2. Jean Cimon-Mais.; 3. Normand Dufort-Mais.

7ème course: 25 vgs. Dos - Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Yves Petit-Mais., temps: 15.2; 2. André Therrier-St-L.; 3. Yvon Delisle-E.

8me course: 50 vgs. Dos - Garçons sénior. 1. Gerald Marshall-H. temps: 36.2; 2. André Chèvrefils-Mat.; 3. Sam Burke-S.

9me course: 50 vgs. "Crawl" - Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Alfred Bolduc-O'C., temps: 28.4; 2. André Labrie-L.; 3. Norman Goldberg-S.

10me course: 100 vgs. "Crawl" Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Yves Petit-Mais. temps: 1.03.6; 2. Dan Bell-S; 3. Albert Goodike-St-L.

11me course: 50 vgs. "Crawl" - Garçons sénior. 1. Francis Lovett-O'C. temps :27; 2. Gerald Moore-Hus.; 3. George Maillé-S.

12me course: 75 vgs. Pêle-mêle - Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Norman Goldberg-S., temps: 58. 2. André Labrie-L.; 3. Normand Dufort-Mais.

13me course: 75 vgs. Pêle-mêle - Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Yves Petit-Mais., temps: 57; 2. Eddy Dumalo-S.; 3. Maurice Bougie-Mat.

14me course: 200 vgs. "Crawl" - Garçons sénior. 1. Jacques Monastesse-K., temps: 2.35; 2. Gerald Moore-Hus.; 3. Edward Forsyth-H.

15me course: 75 vgs. Pêlemêle - Garçons sénior. 1. Francis Lovett-O'C., temps: 51.4; 2. Ronald Shields-O'C.; 3. André Chèvrefils-Mat.

16me course: 100 vgs. Relais - Garçons au-dessous de 15 ans. 1. Bain Lévesque, temps: 55.8; 2. Bain Shubert; 3. Bain O'Connell.

17me course: 200 vgs. Relais - Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Bain St-Louis, temps: 2.10.8; 2. Bain Shubert; 3. Bain Emard.

18me course: 200 vgs. Relais - Garçons séniors. 1. Bain O'Connell, temps: 1.56.6; 2. Bain Shubert No 1.; 3. Bain Schubert No. 2.

PLONGEONS

Garçons au-dessous de 15 ans: 1. Roland Roy-Mat.; Jean-Louis Boyer-E.; 2. Gaétan Giraldeau-L.L.; 3. Ronald Barry-O'C.

Garçons au-dessous de 17 ans. 1. Yvon Delisle-E.; 2. Bernard Zucker-S.

Garçons - Séniors: 1. Maurice Brunet-S.; 2. Phil. Hebehin-S.; 3. André Boucher-Mais; Roma Labelle-L.L. et Gérard Bernaquez-L.L.

FINANCE et COMMERCE

Communiqués de la Bourse

L'inscription des nouvelle actions privilégiées, 4 1-4 % cumulatif, rachetables, d'une valeur nominale de $100 chacune, a été approuvée par les autorités de la Bourse de Montréal et l'on pourra transiger sur ces dernières sur ce marché à l'ouverture des affaires jeudi, le 13 mars, 1947. L'abréviation du ticker sera IAC—Pr. 4 1-4.

Les fonds provenant de cette nouvelle émission serviront aux fins générales de l'entreprise.

Cette émission est rachetable, en tout ou en partie, en tout temps sur 30 jours d'avis (mais, pas avant la date fixée pour le rachat de toutes les actions privilégiées, 5 %, en circulation), au prix de $104 par action, le ou avant le premier avril 1950; à $103 le ou avant le premier avril 1953 et, dans la suite, à $102 plus les dividendes courus. Les actions peuvent être rachetées par la compagnie au moyen de transaction sur le marché libre à un prix n'excédant pas le prix de rachat et les dividendes.

DOMINION TAR & CHEMICAL CO. LIMITED

Dominion Tar & Chemical Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires aura lieu le 31 mars, 1947, au siège social de la compagnie, à Montréal, à 10.30 de l'avant-midi et que cette réunion sera suivie de la tenue de l'assemblée annuelle générale, à 10.45 a.m.

L'assemblée spéciale est convoquée aux fins d'approuver le règlement spécial "N", réduisant le capital de la compagnie au moyen de l'annulation de toutes les 50,350 actions privilégiées (anciennes actions) 5 1-2 % cumulatif, d'une valeur nominale de $100 chacune, autorisées et émises. Ces actions ont été rachetées par la compagnie et ne se trouvent plus en circulation.

DUQUESNE MINING CO. LTD

Le Curb de Montréal a été avisé par Duquesne Mining Co. Ltd. qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires aura lieu à l'Hôtel de Noranda, à Noranda, Québec,: le samedi 22 mars, 1947, à 10 heures de l'avant-midi, aux fins de considérer et, s'il est approuvé, sanctionner un règlement pourvoyant à l'augmentation du capital-actions autorisé de la compagnie, de $5,250,000 à $5,500,000, au moyen de la création de 250,000 actions supplémentaires d'une valeur nominale de $1 chacune.

COLOMAC YELLOWKNIFE Mines LTD.

Colomac Yellowknife Mines Limited vient de notifier le Curb de Montréal que l'option sur 50,000 actions, au prix de 50 cents l'action, consentie à Winslow Agency Limited en vertu d'un accord en date du 23 juillet, 1946, ne sera pas exercée. Cette option devrait être exercée le premier mars, 1947. Il y a donc présentement en circulation 2,759,005 actions sur un total atuorisé de 3,500,000.

Etat financier de Canadian Locomotive

Le rapport annuel de Canadian Locomotive Company Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1946, indique une augmentation du profit net, malgré que la production ait été atteinte par les retards survenus dans les livraisons de matières premières, surtout à cause des grèves qui ont sévi dans l'industrie de l'acier et les industries connexes.

La compagnie a fait un profit net de $792,566 ou l'équivalent de $4.97 l'action, comparativement à $770,668 ou $4.83 l'action en 1945, ce dernier bénéfice comprenant $588,800 d'impôt remboursable ou l'équivalent de $3.69 l'action.

Le bénéfice d'exploitation a baissé de $3,438,690 à $2,849,108. Une somme de $200,000 a été transférée à la réserve de prévoyance et un versement spécial de $100,000 à la caisse de retraite a été déduit du bénéfice, mais ces déductions ont été contre-balancées par une baisse de l'impôt, qui est passé de $2,470,900 en 1945 à $1,526,000 en 1946, l'impôt de 1945 ne comprenant pas les $488,800 d'impôt remboursable. Le fonds de roulement a été porté de $829,690 à $1,107,662.

La compagnie a construit 94 locomotives au cours de l'année et, au début du présent exercice, elle avait en carnets un total de 46 locomotives à construire. Depuis lors, elle a reçu des commandes pour deux locomotives à vapeur et elle a commencé à expédier des locomotives aux chemins de fer nationaux de France et elle en a livré dix en janvier et février 1947.

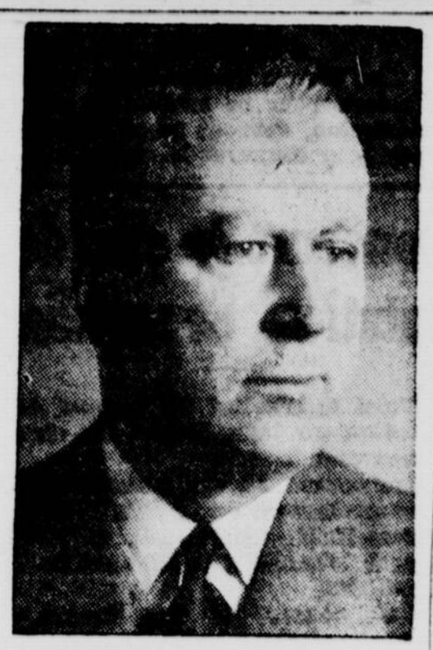

M. MARSHALL WOLFKILL qui vient d'être nommé gérant de Metal Sales, pour le compte de Consolidated Mining and Smelting Co., of Canada, Limited. (International Newspaper Service Reg'd).

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Abenakis	.05	.06
Albany River	.04	.06
Amal. Kirk	.12	.14
Annamaque	.04	.06
Aurlando	.04	.05
Barber Larder new	.04	.06
Bourlamaque	.07	.09
Brown Bousquet	.04½	.05½
Candego	—	.45
Carricona	.03	.04
Chibarne	—	.03
Circle Yellow	.09	.13
Claremont	.26	.29
Cont. Copper	.15	.17
Columbiere	.05	.07
Cons. Chiboug	.27	.30
Courtmont	—	.15
Cuyuni	1.10	1.20
De Santis	.08	.10
Donr nd	.03	.05
Dorbaska	—	.06
Durnico	.07½	.09
Dunford	.08	—
Duparquet	.02½	.04
Eastview	—	.15
Electra	.07	.10
Giencona	.04	.07
Gordon Lebel	.09	.11
Governor	.05	.07
Greenlee	.11	.13
Harpers	.03	.04
Hoyle	.19	.21
Hugh Pam	.06	.08
Irsco	.33	.37
Kamlac	.20	.23
Kenbay	.05	.08
Lake Expanse	.09	.11
Lake Geneva	.03	.04
Lake Rowan	—	.09
LaSalle	.16	.18
Lasidon	—	.28
Lassie R. L.	.25	.28
Lavalie	.09	.11
Lencourt	.27	.30
Major	.05	.07
Martin Bird	.08	.10
Mid Pershing	—	.13
McCuaig	.09	.11
Natl. Malartic	.21	.23
New Augerita	.08	.10
New Malartic	.03½	.05
Newport	.07	.10
Norbeau	.68	.73
Norcourt	.10	.12
Obaska Lake	.20	.23
Obalski	.07	.09
Obalski (1945)	.13	.16
Ont. Nickel (old)	.03	.04
Opem. Copper	.17	.19
Orpit	.04	.06
Pan Canadian	.04	.06
Pascalis	.22	.24
Payore	.10	.13
Pershing Man.	—	.23
Pinnacle	.02	.02
Presdor	.03	.04
Privateer	.50	.55
Rainville	.21	.23
Rand Mal.	.08	.10
Renfort	.05	.06
Rugged R. L.	—	.10
Scott Chib.	.08	.10
Sovereign	.15	.18
Starlight	.07	.09
Vauze Duf.	.14	.16
Wendell	.07	.10
Wingait	.17	.19
Young Dave	24	.26

Hudson Bay Mining

Hudson Bay Mining and Smelting Co a eu un profit de $8,855,078 en 1946 contre $5,987,844 en 1945. Le revenu brut a été de $29,275,256 l'an dernier contre $23,390,997, en 1945. Le gain net est équivalent à $3.21 par action, en regard de $2.14 précédemment.

Preston East Dome

Les profits nets de Preston East Dome Mines en 1946 se sont élevés à $177,181, soit l'équivalent de 5.9 cents par action, à comparer avec $239,091 ou 8 cents par action en 1945.

A la fin de l'année, l'avoir disponible était de $868,205 et le passif exigible de $189,445, ce qui donnait un fonds de roulement de $678,760.

Campagne de forage à Claremont Mines Ltd.

"Le sondage au diamant est commencé sur la propriété de Claremont Mines Limited dans le Canton de Clericy. Le programme actuel est désigné à prolonger le dépôt de minerai No 1 qui a été indiqué précédemment par des travaux de surface, du forage au diamant et par des galeries souterraines.

Des valeurs commerciales y comprises des valeurs de haute teneur et bonne largeur ont été obtenues par les anciens propriétaires. A la surface le filon donne une moyenne de 15 pieds et sur une longueur de 175 pieds. Le sondage au diamant déjà fait indique la continuité de la zone jusqu'à 250 pieds de profondeur et démontrant des valeurs commerciales dans plusieurs trous. Le trou No 10 donne une teneur supérieure à la moyenne sur 15 pieds de largeur y compris 3 pieds donnant une teneur de $43.70 à la tonne. L'or est finement granué et se trouve dans du quartz fracturé.

Le premier trou dans le programme de sondage actuel intersectera probablement le minerai à une profondeur verticale d'environ 175 pieds, et on s'attend d'avoir les résultats durant le cours de la semaine prochaine. Le développement actuel est sous la direction de Cerberian Mineral Explorers Limited.

Faillites commerciales

Le Canada compte 278 faillites commerciales en 1946, soit une légère augmentation comparativement au chiffre de 272 l'année précédente, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Le passif est estimé à $5,966,000 contre $3,995,000.

Au cours de l'année, cinq établissements font faillite dans les Provinces maritimes, le même nombre que l'année précédente. Au Québec, les faillites augmentent de 225 en 1945 à 236 en 1946; en Ontario, le nombre tombe de 27 à 20; dans les Provinces des Prairies, il décline de 7 à 5, tandis qu'il augmente de 8 à 12 dans la Colombie Britannique.

Les faillites commerciales dépassent tous les groupes classifiés, l'augmentation étant de 58 en 1945 à 77. Les faillites dans l'industrie manufacturière augmentent de 54 à 57, tandis que celles de l'agriculture, du bois et des mines s'élèvent à 9 contre 5.

Dans la construction, les faillites tombent de 39 en 1945 à 32 en 1946, dans le transport, de 14 à 12, et dans les services divers, de 70 à 64. La finance enregistre sept faillites, soit une de plus que durant l'année précédente.

Pétroles de l'Ouest

	Offre	Dem.
Admiral	.04	.05
Alberta Pacific	.12½	—
Anaconda	.05¼	—
Anglo Canadian	1.18	1.30
British Dom.	.17	.22
Calmont	.25	—
Calgary & Edmonton	—	2.25
Command	.14	—
Coastal Oils	.15	—
Commoil	.34	—
Commonwealth	.36	—
Dalhousie	.32	—
Davies	.10	—
Easterest	.06	.07
Foothills	2.20	2.40
Grease Creek	.03	.04
Highwood Sarcee	.10	.12
Home Oil	3.10	3.30
Lethbridge	.01¼	.01½
Madison	.02¾	.03
McDougall Segur	.07	.08
McLeod Oil	.05½	.05⅝
Mercury Oil	.05¾	.06½
Mill City	.06	—
Model Oil	.18	—
National	.15	.17
Okalta	.42	.47
Pacalta	.06	.07¾
Phillips	.02½	.03⅜
Richfield	.01¾	.02½
Roxana	.65	.70
Royal Can.	.05¾	.07
Royalite	.15½	.18
Southwest	.15	—
Spooner	.08	—
Sunset	.07½	.09
Turner Valley	—	.35
United	.08	.09
Vulcan	.20	—
Wellington	.01½	—

La production métallique a rapporté $1,817,619 contre $2,147,275 en 1945.

M. NORMAN-E. RUSSELL qui vient d'être élu président d'Aluminum Goods Limited, de Toronto. Il en était le vice-président depuis 1944. M. Russel avait occupé le poste de gérant de l'usine d'Etobicoke d'Aluminum Company, Limited, compagnie qu'il servit pendant 23 ans. C'est un gradué en génie chimique de l'Université de Toronto.

Meilleure année à J.-S. Mitchell Ltd.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1946, J.-S. Mitchell and Co. Ltd., a fait un bénéfice de $337,847, avant déduction de l'impôt, ce qui représente une augmentation de $51,951 par rapport à l'année précédente. La provision pour l'impôt se place à $187,477, contre $231,834, y compris $38,114 d'impôt remboursable, pour 1945. Toutes déductions faites, il est resté un profit net de $150,369 ou l'équivalent de $10.02 par action, à comparer à $54,061 ou $3.60 l'action, à l'exclusion de l'impôt remboursable, en 1945.

Le rapport des administrateurs, signé par M. John-C. Newman, président, souligne que le montant des obligations en série en cours à la fin de l'exercice était de $120,000, la compagnie en ayant remboursé, le 1er juin 1946, pour une somme de $24,000.

Après le paiement de $37.50 de dividendes au taux de $2.50 par action, le surplus a été augmenté de $114,868 au total de $700,112.

Celanese Corporation à Watson Island, C.C.

NEW YORK, 13. (P. C.) — Celanese Corporation of America annonce avoir complété les négociations avec le gouvernement de la Colombie Canadienne, pour la construction d'une usine de $15,000,000 sur Watson Island, laquelle aura une capacité de production de 200 à 400 tonnes de cellulose purifiée pour fins chimiques.

M. Harold Blancke, le président de Celanese, a annoncé que sa corporation avait acheté des autorités canadiennes 211 acres de terrain sur lequel l'usine sera construite, et qui comprend Deep Water Docks, à Fort Edward, ancienne base de l'armée américaine, près de Prince Rupert. L'entente englobe 15,000 milles carrés de propriété forestière qui, convenablement reboisée, assure une source perpétuelle de bois pour l'usine. Les opérations canadiennes de Celanese Corporation seront confiées à Port Edward Cellulose Co., Limited, une filiale.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

AVIS

CITE DE MONTREAL

RENTES INSCRITES

Le dividende semi-annuel sur ces rentes (obligations) sera payé le 1er mai 1947.

Les livres de transferts seront fermés du 1er au 30 avril inclusivement.

IMPORTANT: Ce dividende n'est pas payable sur les titres non échangés conformément à l'avis d'échange publié en vertu du règlement no 1735 de la Cité dans la Gazette Officielle de Québec, le 26 juin 1944.

L. ROBERGE,
Directeur des Finances.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 8 mars 1947.

Prenez le temps d'agir

SANS DIFFÉRER

Il se peut que de faire son testament à la hâte en cas de danger vaille mieux que de n'en pas faire, mais on ne devrait pas attendre la confusion du dernier moment pour rédiger un document de cette importance.

On peut facilement voir à son testament avant qu'il y ait urgence. C'est même un devoir que l'on ne doit pas négliger. Et il est évident et reconnu que la nomination d'un exécuteur testamentaire et fiduciaire corporatif est logique et avantageuse.

Pour bien faire votre testament, sans vous mettre martel en tête, demandez notre aide pour en élaborer le plan. Nous vous l'accorderons volontiers et sans frais. Vous n'aurez ensuite qu'à le faire préparer selon la loi, en y nommant The Royal Trust Company exécuteur testamentaire et fiduciaire, et, lorsque complété, à nous en confier la garde.

Il est imprudent de demeurer sans testament

THE ROYAL TRUST COMPANY

SÉCURITÉ CORPORATIVE — SERVICE PERSONNEL

MONTRÉAL
105 O RUE ST-JACQUES
HARBOUR 4221

La belle tenue de nos institutions

(Suite de la page 5)

Christophe (Antilles). Les enfants et même les grandes personnes y sont joyeux. Et, partout, les femmes, même les plus pauvres, sont parées de robes aux teintes variées et de coiffures multicolores. Et tout cela, au milieu d'une nature aux tons chauds, particuliers aux Antilles...

ENSEIGNEMENT

C'est pour protéger ces jeunes filles rieuses et bonnes que les missionnaires cherchent de plus en plus à améliorer leur système d'enseignement. Venues dans le Québec y étudier le nôtre, les deux religieuses on ttout d'abord rendu visite à Mademoiselle Evelyne Leblanc, chef du Service de l'Enseignement ménager, au Département de l'Instruction publique, qui a dressé, à leur intention, un itinéraire comprenant la visite de quelques-unes des meilleures institutions d'enseignement de la province.

Elles ont ensuite rencontré M. J.-P. Labarre, Surintendant du Département de l'Instruction publique, et M. Omer-Jules Desaulniers, inspecteur général des des Ecoles primaires catholiques, Mlle Florence Deshaies, inspectrice du postscolaire, au Service de l'Enseignement ménager, a piloté les deux missionnaires dans la plupart de ces maisons. Les visiteuses ont pu admirr ainsi l'enseignement dispensé au Centre de Réadaptation à la Vie civile, secteur des Québec), à la section des travaux Arts ménagers (30, rue St-Denis, manuels de l'Ecole Saint-Charles de Limoilou, à l'Ecole Ménagère Régionale de Loretteville, dirigée par les RR. SS. de la Charité de St-Louis, etc.

VISITES

Les deux religieuses se sont aussi rendues à l'Ecole Normale de Mérici, des RR. SS. Ursulines, et au collège classique féminin Jésus-Marie, de Sillery. Le R. Père Alcantara Dion, franciscain, professeur à l'Ecole de Pédagogie de l'université Laval, avec qui les deux missionnaires ont eu une entrevue, a fourni à ces dernières d'abondants renseignements sur l'enseignement secondaire, au Québec. Mère Marie-Elise et Mère Marie-Franciscus ont également étudié les méthodes d'enseignement de l'Ecole Ménagère Moyenne, de Shawinigan (Académie St-Bernard), puis elles ont poursuivi leur route jusqu'à Montréal, pour y être reçues à l'Ecole supérieure de Pédagogie familiale (Outremont), à l'Ecole Ménagère Provinciale, secteur du Perfectionnement en arts ménagers et secteur postscolaire (461 est, rue Sherbrooke), et à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Dans la métropole, les deux missionnaires ont rencontré les membres de la colonie belge. A Québec, elles avaient été les hôtes de la Congrégation Notre-Dame, de Saint-Roch, et, à Montréal, elles furent les hôtes des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Les deux religieuses n'ont pas tari d'éloges sur notre système d'enseignement à tous les degrés. Elles ont fait remarquer que l'Europe n'avait rien à nous enseigner à ce sujet, particulièrement en ce qu'iregarde l'organisation des travaux manuels dans les écoles d'enseignement primaire, les écoles d'arts et métiers et les écoles ménagères. Les deux Chanoinesses se sont lourdement documentées en brochures et rédigeront, à l'adresse du conseil de leur congrégation, un document dans lequel on puisera certains renseignements qui serviront à améliorer l'enseignement scolaire missionnaire.

REMERCIEMENTS

En nous quittant, les deux courageuses femmes ont chaudement remercié, comme savent le faire les Belges, si expansifs, l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province, monsieur le Surintendant J.-P. Labarre, monsieur l'Inspecteur général Omer-Jules Désaulniers, mesdemoiselles Eveline LeBlanc et Florence Deshaies, de leur avoir facilité si bellement la tâche de se documenter rapidement sur un système d'enseignement "dont les Canadiens français", ont-elles dit, "peuvent et doivent être fiers". Elles ont ajouté que nous devrions remercier la Providence de nous avoir épargné les fléaux de la guerre et de nous donner des gouvernants ayant encore la foi".

Un jury tombe malade au procès de R. Boyer

(Suite de la page 3)

dit dans près de 20 procès et explique:

—Au commencement de la soirée, je vis un personnage suspect surveiller mon logement du parc voisin. Je réalisai que j'étais découvert. Ne voulant pas exposer mon fils, un petit bébé, à de grands dangers, je parle à mon voisin de plancher, M. Maine, qui décide d'aller avertir la police. En le quittant je revois le louche individu dans l'ombre, à l'arrière, qui examine mes fenêtres et disparaît dans la ruelle. Je fus alors certain que les agents de la NKVD avaient déjà repéré ma demeure et je réalisai que le danger était même plus près que je ne le croyais.

CHEZ LE VOISIN

—Alors qu'avez-vous fait? demanda Me Brais.

—J'invitai ma femme à me suivre chez M. Maine avec son bébé, mais madame Elliott, une autre voisine, mise au courant des événements me pria d'aller passer la nuit chez elle. Nous y sommes entrés un peu avant minuit et avons attendu les événements. Vers minuit, j'entends des pas dans le hall. Je regarde par le trou de la serrure et je reconnais Paveloff, le major Rogov, le commis Parafantof, préposé au chiffre avec moi et Angelof, membre du personnel de l'attaché militaire. Ils essaient ma porte, mais Monsieur Maine, demeuré chez lui, tout à côté, ouvre et s'enquiert de leur visite. Ils lui disent qu'ils cherchent Gouzenko. Maine leur dit qu'il est à Toronto. Alors, ils partent pour revenir peu après, sur la pointe des pieds, et, cette fois, briser ma porte. Madame Elliott a alors éteint sa lumière de chambre de bain pour donner la signal convenu de danger. Je continue à regarder par la serrure et je les vois en train de fouiller dans tous les meubles de mon appartement. C'est alors que des agents de police arrivent et se rendent chez moi et questionnent les visiteurs nocturnes.

C'est à ce moment que le président du jury parle à voix basse à Me Brais, qui déclare aussitôt:

—On m'apprend qu'un jury est indisposé et je demande un ajournement de quelques minutes...

Mais les minutes ont continué à gruger l'horloge jusqu'à 5 heures, avec le résultat que l'on sait déjà.

PAS DE FOULE CETTE FOIS

Avec ses banquettes presque vides, la salle des Assises offre un aspect tout autre qu'ou procès de Frend Rose où les gens se disaient journalistes, voire même 2députés, afin de pouvoir tenter une admission presque toujours refusée. Hier, pendant le témoignage de Gouzenko, une dizaine de jeunes et jolies femmes écoutaient. Quelques-unes avaient déjà coiffé le chapeau de Pâques, à fleurs voyantes et légères. Une aiguichante rousse, mais une rousse à rendre rêveur. Le Titien, était tout de blanc vêtue. Sa tourmaline de neige avait l'air de fondre sur des flammes! En somme le procès de Boyer suscite beaucoup moins d'intérêt que celui de Fred Rose.

UNE ALERTE AUX CELLULES

L'un des avocats de Fred Rose réussit à le voir aux cellules, hier avant-midi. Vite, la nouvelle est donnée à un lieutenant de la sûreté provinciale qui fait enquête. Au greffe de la Paix, personne n'a donné de passe au disciple de Thémis. Alors il a utilisé une passe forgée...

Les hauts dignitaires de la Sûreté provinciale sont avertis. Un émoi part au galop dans toutes les sphères. Quel cataclysme. Un condamné, espion communiste, a pu communiquer avec un avocat.

L'affaire allait bon train quand un autre détective apprend que la passe avait été donnée, et le plus légalement du monde, par un préposé du greffe de la Couronne. Et l'avocat avait parfaitement le droit de visiter son client afin de l'aviser s'il doit rendre témoignage.

Le lieutenant de la police provinciale saura maintenant que pour voir des détenus appelés aux Assises, on s'adresse au greffe de la Couronne et non pas au greffe de la Paix. Il a aussi appris à se montrer moins zélé..

Le maire Houde au Junior Board of Trade

Son Honneur le maire Houde était l'invité d'honneur au dîner mensuel de la section des jeunes du Montreal Board of Trade. De gauche à droite: MM. W. Manson, vice-président du Pacifique Canadien; A.-G. Price, ex-président du Board of Trade junior; le maire Houde; L.-G. Williams, prés. du Board of Trade jr., W.-A. Leslie, prés. de Ayerst, McKenna & Harrison Ltd.

Deux vétérans de la publicité honorés

La PATRIE

Les cercles de la publicité et de l'annonce de la région de Montréal étaient à la joie, hier, lorsqu'au cours d'une vivante réunion des annonciers, deux vétérans, autant dire deux champions de la publicité ont été faits membres à vie de l'Advertising & Sales Executives Club. Les deux récipiendaires sont: M. W.-B. Tingle, ancien directeur et gérant de la publicité de l'Imperial Tobacco et M. H.-S. Van Scoyoc, ancien directeur de la publicité pour le Canada Cement Co. Cette photographie a été prise au cours de la cérémonie. De gauche à droite: M. H.-S. Van Scoyoc, M. Léo Vézina, président du Club, et M. W.-B. Tingle.

Enfant mortellement blessé en traversant la chaussée

(Suite de la page 3)

Rolland Jodoin, de radio-police, firent enquête sur les lieux. M. Olivier Coutu, 24 ans, 1090, Hôtel de Ville, venait de stationner sa voiture en face de 1072, de la même rue, lorsque le véhicule se mit soudain à descendre, prenant graduellement de la vitesse pour monter sur le trottoir où se trouvait la victime, à l'endroit mentionné, rue Lagauchetière. M. Heraguel fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite.

BLESSE A SON TRAVAIL

Un employé de l'Anglin-Norcross Corp. Ltd., M. Jean Simard, 26 ans, 6959, boul. St-Laurent, a été heurté à l'épaule par une planche de bois tombant d'une certaine hauteur, peu avant-midi, hier, au chantier de la Fry-Cadbury, 2025, rue Masson. L'ouvrier fut transporté et admis à l'hôpital St-Luc.

IL SE TRANCHE DEUX ORTEILS

Claude Charron, garçonnet de onze ans, enlevait la glace du trottoir en face du domicile de ses parents, à 1901, rue Maisonneuve, hier après-midi, lorsqu'il se donna accidentellement un coup de hache sur le pied droit, se tranchant deux orteils. L'enfant fut conduit à l'hôpital St-Luc et gardé pour traitement.

HEURTE PAR UNE AUTO

Souffrant d'une commotion cérébrale et d'une fracture au cou, Jean-Paul Fleury, 5 ans, 243, rue Beaudoin, a été admis à l'hôpital St-Luc, hier après-midi, après avoir été heurté par une auto à l'angle des rues Notre-Dame et Beaudoin. Son état n'inspire aucune crainte, cependant.

BAMBIN BLESSE

Un garçonnet de huit ans, Gordon Hardy, 6651, rue Drolet, a été renversé par une auto, au début de l'après-midi, hier, alors qu'il traversait la chaussée, en face du no 6226, rue St-Hubert. Il souffre d'un violent choc nerveux et d'un traumatisme facial.

BRAS AMPUTE

Gordon Rozand, 1640, avenue Van Horne, travaillait à l'usine de la Cie Mosanto (Canada) Limited, 378, ouest, rue St-Paul, hier après-midi, lorsqu'il eut le bras droit happé dans une presse. Le malheureux ouvrier fut transporté d'urgence à l'hôpital Homéopathique où on dut lui amputer le bras.

Un désespéré se pend dans son domicile

(Suite de la page 3)

nier, de la Sûreté municipale. On dut enfoncer la porte pour pouvoir pénétrer dans le logis où l'on découvrit le cadavre pendu au cadre d'une porte. Fait étrange, aux pieds du malheureux on trouva une formule non remplie d'impôt sur le revenu.

Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'enquête.

Le "comte" fera face à toutes ses victimes

(Suite de la page 3)

tant de lui donner un paiement princier. De plus il aurait demandé à plusieurs ingénieurs de la capitale d'enquêter sur nombre de maisons de commerce importantes de Montréal, disant qu'il avait l'intention de les acheter.

A son arrivée à Montréal, hier soir, le comte a dit à la police qu'il serait prêt, aujourd'hui, à fournir tous les renseignements nécessaires sur ses activités depuis son enfance.

BREVETS d'INVENTION
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic - G.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Au St-Laurent-Kiwanis

La PATRIE

L'union économique prochaine de la Hollande, de la Belgique, et du Luxembourg, tel est le sujet qu'a traité hier au club St-Laurent-Kiwanis, M. Jean Querton, consul général de Belgique au Canada. Au cours du déjeuner, le club a remis à M. l'abbé Lucien Brien, aumônier des scouts de la paroisse St-Jean-Baptiste de LaSalle, un chèque au montant de $175.00. De gauche à droite: M. l'abbé Lucien Brien; M. Jean de Coulencer, consul chancelier au consulat de Belgique à Montréal; M. Jean Querton, conférencier; M. Gustave Le Droit, président du club St-Laurent-Kiwanis; M. A. Savenster, consul général des Pays-Bas, à Montréal et M. Marcel Kittel du consulat général de Belgique à Montréal.

* * * * * * * * *

Au St-Laurent-Kiwanis

La Hollande, la Belgique et le Luxembourg amis

M. Jean Queston, Consul général de Belgique, était hier midi le conférencier invité du club St-Laurent-Kiwanis. M. Queston a traité du projet d'une union économique entre la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

"Si jadis, dit-il, les diverses tentatives de rapprochement économique échouèrent, c'est parce que l'on ne put trouver de solution aux problèmes extrêmement complexes de l'unification des droits de douane et d'accises, ni à la concurrence des grands ports d'Anvers et de Rotterdam. En 1907, on crut bien aboutir mais l'opposition de l'Allemagne qui craignait la constitution à sa porte d'un solide entité économique brisa tous les espoirs.

HISTORIQUE

"La première guerre mondiale terminée, la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg s'assemblent et examinent la possibilité d'une large collaboration économique. De leurs discussions naît en 1921 l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Celle-ci supprime le cordon douanier entre les deux pays et instaure un tarif douanier commun aux frontières extérieures de l'Union. Ce fut le premier jalon planté sur la route que je vous décris en ce moment.

"Les années de prospérité passent hélas trop vite et nous voici arrivés à la crise économique de 1929. Très rapidement les petits Etats à population dense qui ne peuvent vivre dans une économie fermée se sentent cruellement menacés par la disparition des marchés et la fermeture successive des frontières.

CONSULTATIONS

"C'est alors que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, la Hollande et les pays scandinaves se concertent. Il faut faire quelque chose sous peine de s'enliser davantage dans le marasme économique que l'on a appelé la convention d'Oslo. Une autre convention conclue à Ouchy entre la Belgique et la Hollande en juillet 1932 prévoyait un abaissement progressif des tarifs douaniers pour les échanges entre les deux pays. Malheureusement et à leur grand dommage elle échoua parce que d'autres pays revendiquèrent, au nom de la clause de la nation la plus favorisée, le bénéfice des concessions prévues dans la convention sans cependant en faire eux-mêmes aux signataires d'Ouchy.

De nouveau les années passent. Elles passent difficilement parce que les ressources des trois pays ont baissé dans une mesure égale à la contraction des échanges internationaux.

POURPARLERS

Ce fut en avril 1946 seulement que les gouvernements purent reprendre utilement leurs discussions et qu'ils affirmèrent dans un protocole daté de La Haye leur volonté de donner plein et entier effet à la convention de communauté douanière.

"Qui dit union économique dit, tôt ou tard, nivellement des économies nationales. Or, il n'est pas dans la nature de nos peuples de déchoir. Cela revient à dire que l'agriculture, l'industrie, en un mot toutes les formes de l'activité humaine devront, pour le plus grand profit de la communauté, se hausser au degré de perfectionnement le plus élevé atteint non plus dans leur propre pays mais dans les limites des trois pays réunis. Il en jaillira fatalement tout un programme de réalisations sociales et de rationalisation de la production et de la distribution. Quand cela sera accompli, nous jouirons d'un abaissement du prix des biens mis sur le marché et d'une augmentation correspondante du pouvoir d'achat, en définitive d'une élévation du niveau de vie de chacun".

ACHETEUR DEMANDE

GRANDE organisation a besoin d'un acheteur dans la chaussure en général. Devra posséder les qualifications suivantes: bilingue et pouvant, en n'importe quel temps, reconstruire une chaussure d'après les échantillons soumis. Inutile de se présenter sans posséder les qualifications requises. Ecrire Casier 350, La "Patrie", Montréal.

Dividende Price Bros.

On annonce qu'un dividende de $3 par action ordinaire de Price Brothers & Company, Limited, a été autorisé et sera payable le 1er mai 1947 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 7 avril prochain.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Semi-display: 9c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces.

MEDECINS

A. PRISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

VOYAGEUR DEMANDE

HOMME pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans Montréal. Contact permanent avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh. Dépt. ML-C-564-131, Montréal.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée pour légers travaux domestiques pour deux adultes. Pas de lavage ni gros ménage. Bon chez-soi. WE. 2055.

OPERATRICES

Pératrices d'expérience, en sacoches de dames. Ouvrage à l'année, semaine de 5 jours, on travaille au son de la musique. S'adresser: HANDBAGS Ltd. 5804 Boulevard St-Laurent, Montréal.

ON DEMANDE A LOUER

COUPLE désire maison de 3 ou 4 appartements. Téléphoner à TA: 6773.

ON DEMANDE 4 à 6 appts pas meublé. S'adresser à BE. 2725.

BREVETS D'INVENTION

AMEDEE LANGLOIS, B.Sc.A. cidevant Commissaire-Adjoint des Brevets. Ingénieur Conseil. Aviseur Légal: AUGUSTE LEMIEUX, C.R., 18, rue Rideau, Ottawa.

FEUILLETON DE LA PATRIE

Le Raid Involontaire

par JEAN DEMAIS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

41 (suite)

Presque tous étaient blessés d'ailleurs; l'oncle Douillard avait eu le lobe de l'oreille droite arraché et son épaule était couverte de sang; le capitaine Palmer avait lui, un bras cassé, mais après un pansement sommaire, l'officier allait et venait gravement à travers le somptueux "carré" où s'entassaient les meubles brisés, élevés en barricade contre chaque porte, en donnant des ordres brefs aux tireurs à genoux sur les banquettes, devant chaque hublot transformé en créneau, et le brave Douillard, lui rechargeait placidement son "Le faucheux" en disant :

—Jenny, mon enfant, passe-moi un verre d'eau, ce bobo me donne une soif de tous les diables !

Et Jenny courait, légère comme un oiseau, dégringolait le petit escalier qui donnait accès à la cambuse et, remontant bien vite, une carafe à la main, disait à son oncle en souriant :

—Vous allez vous donner une dilatation d'estomac !

Et la fusillade éclatait de plus belle. Jean Pluvinel, lui, était indemne jusqu'à ce moment, il avait entre les mains une excellente carabine Remington et, malgré son peu d'entraînement, il ne lâchait guère son coup que lorsqu'il était assuré de toucher juste.

—"Goo Boy", lui dit à un moment le capitaine Palmer qui observait son tir, pourquoi êtes-vous si lent à tirer dans le tas de ces bandits lorsque l'occasion s'en présente ?

Jean Pluvinel se retourna, et les sourcils froncés, la bouche serrée, il répondit :

—Commandant, quand je vais à la foire de Saint-Cloud, tirer des pipes à la carabine Flobert, je ménage mes munitions, je pends mon temps, je tiens essentiellement à gagner le superbe coquetier, et pour ça, il faut mettre en miettes un but de choix. Eh ! bien, tenez, penchez-vous, je l'ai au bout de ma carabine, mon but, malheureusement, il n'est pas à ma portée !

Le capitaine fixa son regard aigu de marin vers le point que lui désignait Jean Pluvinel. Il fit un mouvement et ne put retenir une exclamation. Sur la dunette du flibustier, causant familièrement avec les forbans qui composaient l'état-major.

—Prisonnier ! il est prisonnier sans doute ? s'écria l'officier.

—Lui, allons donc, répliqua Pluvinel, ah ! commandant, je comprends, maintenant, pourquoi il "avait le sourire" !

A ce moment, un furieux trépignement retentit au-dessus de la tête des assiégés. Le pont supérieur venait d'être enlevé par les assaillants. C'était la fin.

—Braves gens ! bons garçons : cria le capitaine Palmer, groupez-vous autour de moi, et écoutez !

Il avait couru au petit escalier descendant vers la cambuse. Tous les défenseurs du réduit abandonnèrent leurs postes de tir et vinse grouper autour de lui.

—Honnêtes gens, reprit le capitaine, vous vous êtes couverts de gloire en luttant contre le plus déloyal des adversaires, mais il ne vous le pardonnera pas ! Dans un instant, c'est la fusillade, la noyade, peut-être pis qui vous attend, vous, vos femmes, vos enfants ! Nulle pitié à attendre de ces gens-là, vous le savez ! Je vous propose ceci : J'ai là, à portée de ma main, un dépôt d'explosif que j'avais mission secrète de transporter en Europe. Le corsaire est amariné à notre bord. Mourir pour mourir, entraînons-le avec nous dans l'abîme.

—Bravo ! Hurrah ! crièrent les passagers.

A ce moment, Jean Pluvinel, qui se trouvait à côté de Jenny d'Armoise, sentit un grand frisson qui le secouait de la tête aux pieds. La jeune fille lui avait saisi les deux mains et plongeant son franc regard dans les yeux du jeune homme.

—Mademoiselle... balbutia Jean je vous en prie... je vous en supplie... vous savez bien que je n'ai pas peur... mais j'ai là quelque chose qui m'étouffe... vous allez... nous allons mourir...

Jenny répondit en souriant et sans quitter ses mains :

—Alons, un peu de courage, dépêchez, voilà le capitaine qui embrasse mon oncle, parlez Jean.

(A SUIVRE)

Gai lon la...

Soyons joyeux

La Vie Humoristique

Restons français

LA STATUE DE POUCHKINE

C'est une petite histoire qui fait le tour de la prese des Etats-Unis et qui est vraiment délicieuse...

On sait qu'une des gloires nationales russes est le grand poète Alexandre Serge Pouchkine, qui écrivit, entre autres, la tragédie BORIS GOUDONOV dont a été tiré le célèbre opéra... Pour avoir une idée de ce qu'il représente dans la littérature de son pays, disons qu'il est le Victor Hugo slave...

En 1938, même, la colonie russe de Montréal célébra avec éclat le centenaire de ce grand poète...

Or, voici qu'en Russie on décide d'élever à Moscou un grand monument à la gloire de l'immortel poète. Et comme la Russie voit tout en grand, il est convenu que le monument sera très grand... Quelque chose d'unique, de merveilleux, de digne de l'époque!

Afin d'éviter les influences et les recommandations de jouer en faveur d'un sculpteur plutôt que d'un autre, on décide d'ouvrir un Concours national...

La nouvelle aussitôt connue, voilà de toutes parts que pleuvent aux ministères des arts des projets, des dessins, des maquettes, des ébauches du futur grand monument...

On y voit Pouchkine dans toutes les poses et dans toutes les attitudes... Assis, debout, couché, lisant, écrivant, chantant, se battant en duel (car le poète a été tué au cours d'un duel)...

A la fin, après de longues délibérations, de longues discussions, de longues méditations, le Comité chargé de choisir le monument, fait connaître sa décision... Et le monument à la gloire de Pouchkine est inauguré.

Il représente Staline, assis, en train de lire un livre des oeuvres de Pouchkine!

LA SUGGESTION

Un Monsieur, l'air bien mis, se présente chez un fameux psychiatre... Il semble très énervé.

—Docteur, dit-il, sur un ton pressé, délivrez-moi de cette horrible maladie...

—Qu'est-ce que vous avez mon pauvre Monsieur? demande le praticien.

—Comment? fait l'autre. Vous ne voyez donc pas ces millions et millions de petites bêtes noires qui se baladent sur tout mon corps?... Tenez... Regardez mon bras... Cela fourmille... Cela me démange... Cela me torture...

Et d'un geste sec, le Monsieur se donne de petites tapes de sa main gauche sur son bras droit, pour en chasser les bestioles imaginaires.

Le Docteur, recule d'un pas, et vivement s'écrie:

—Dites donc, vous... Faites attention!... Vous ne voyez pas que vous envoyez toutes vos sales petites bêtes sur moi?

L'AIDE DANGEREUSE

Un juif, par mégarde, laisse tomber sur le trottoir une pièce de vingt-cinq cents...

Aussitôt il se met en demeure de rechercher son argent... Passe un autre juif qui, informé de la chose, commence à chercher à son tour.

Au feu

— Vous ne pouvez pas vous pousser un peu plus à droite, quand on vous double?

Au bout d'un quart d'heure, le deuxième juif demande au premier:

—Est-ce que vous avez trouvé vos vingt-cinq cents?

—Non, réplique l'autre, méfiant. Mais je l'aurais peut-être trouvé si vous ne m'aviez pas aidé à le chercher...

Jean RIGOLE.

Une commission des frontières balkaniques

LAKE SUCCESS, 13. (P.A.) — De source autorisée, on apprend que les Etats-Unis pourraient bien proposer l'établissement d'une commission permanente des Nations-Unies pour surveiller les frontières balkaniques, telles que celles de la Grèce, la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie, dans le but d'éviter des troubles. On croit que ce geste est relié étroitement à la décision du président Truman de venir en aide à la Grèce et à la Turquie.

Chronique OUVRIÈRE

QUEBEC, 13.—L'honorable M. Antonio Barrette, ministre du travail, a reçu, hier, une délégation de la Fédération du bas façonné et circulaire de la province qui groupe douze syndicats et qui sont les agents négociateurs pour la plupart des ouvriers intéressés dans cette industrie. Cette délégation était dirigée par le président de la fédération, M. Roméo Vallée, de Sherbrooke, et par M. Jean Marchand, propagandiste de la C.T.C.C. La délégation se composait de la plupart des officiers de tous les centres de la Fédération.

La Fédération a exprimé le désir qu'une convenion collective soit rendue obligatoire dans toute l'industrie en vue de la stabilisation des taux de salaires et autres conditions de travail ainsi que pour prévenir la concurrence déloyale entre employés et la sous-enchère entre travailleurs. Une convention collective permettrait l'établissement d'un comité paritaire qui verrait à une convention provinciale. Ce comité serait formé d'un nombre égal de représentants d'employeurs et de salariés. L'honorable M. Barrette a exprimé son vif intérêt à la question et il a invité les délégués et représentants de la fédération à une conférence ultérieure au cours de laquelle les parties intéressées pourront examiner la situation.

L'honorable M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, et député de St-Jean où cette industrie est prospère, s'était joint à cette délégation.

SYNDICALISME DANS LA CONFECTION

L'union internationale des ouvriers du vêtement pour dames a été certifiée comme seul agent négociateur des employés chez Fine Children's Wear, de Montréal; Perfection Corset Co., de Québec, et Comfort Kimona Co., de Ste-Thérèse, d'après l'avis du ministère provincial du travail reçu par l'Union, ont annoncé Laurette Demers et Lucien Tremblay, organisateurs de l'union.

Dans les trois manufactures commenceront les négociations relativement à un contrat collectif de travail et l'introduction de conditions d'union et l'amélioration du salaire dans les ateliers.

Discours du budget

QUEBEC, 13, (Par Jos. LaVergne). — L'hon. Maurice Duplessis, hier nous a laissé entendre que l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, prononcera le discours sur le budget, la semaine prochaine, et vraisemblablement mercredi, le 19 mars.

WASHINGTON, 13. (P.A.) — Le Dr Alberto Lleras Camargo, ancien président de la Colombie, a été élu hier directeur-général de l'Union Pan-Américaine.

Sept ans de conscription pour les jeunes Anglais?

LONDRES, 13. (Reuters). — Le gouvernement travailliste d'Angleterre a introduit, à la Chambre des Communes, un bill prévoyant la conscription dans les forces armées de tout jeune mâle britannique pour une période de 7 ans. Tout conscrit ferait, dans les forces armées, un stage ininterrompu de 18 mois avant d'être versé à la réserve, dont il ferait partie pendant 5 ans et demi.

On calcule que le nombre total de recrues qui seraient acceptées par les médecins serait de 1,034,000 au cours des cinq ans pendant lesquels le bill serait en vigueur. Les seules exemptions prévues seraient accordées aux mineurs de charbon et aux objecteurs de conscience.

Dans ce bill, le gouvernement a soigneusement évité le mot: "conscription", parce que ce mot est souverainement et universellement détesté. Ceux qui seraient appelés à servir seraient appelés: "soldats de la nation".

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE" ★ ★

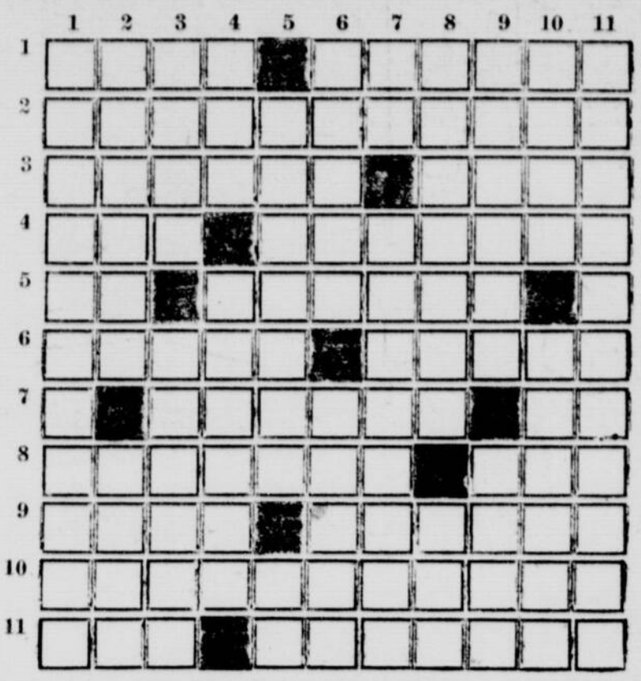

HORIZONTALEMENT

1—Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers — Dont la tête est dépouillée de cheveux.
2—Hautaines, qui commandent avec orgueil.
3—Liqueur alcoolique amère — Proclamations, publications.
4—Saison—Mollusque, fossile dans le terrain secondaire.
5—Ile de l'Atlantique — Recouvrent d'une couche d'or.
6—Voile carrée — Eût un certain poids.
7—Assortirez les couleurs dans les ouvrages de laine — Symbole du sodium.
8—Ville d'Espagne (Estrémadure) — Ville d'Autriche.
9—Rivière d'Allemagne—Qui font partie de la noblesse.
10—Qui peut être déraciné.
11—Orient — Fatiguées.

VERTICALEMENT

1—Destructif de la liberté.
2—Prendre pour modèle — Dieux de la mythologie scandinave.
3—Choisit entre plusieurs choses — Carton simple ou double.
4—Propre — Assignera un douaire.
5—Nouer une chose dénouée — Symbole du chlore.
6—Enduire de cire — Déclara contre la vérité.
7—Interjection servant à appeler — Pesons de nouveau.
8—Allez l'aubin — Partie inférieure.
9—Abrasifs, qui usent — Fleuve d'Allemagne.
10—Chassé courre — Disposé en anneaux.
11—Recouvrisses de bardeaux ou d'ardoises.

Solution du problème d'hier

A	P	T	E	■	G	A	B	I	O	N
C	R	A	N	I	O	L	O	G	I	E
C	E	N	T	R	E	■	I	N	S	U
O	M	A	R	■	T	A	T	E	E	S
R	A	■	A	G	A	R	■	E	U	S
E	T	E	T	E	■	M	E	S	S	■
■	U	T	■	L	I	E	U	■	E	H
B	R	A	V	E	S	■	G	A	M	A
A	I	L	E	■	S	I	E	Y	E	S
S	T	A	T	I	O	N	N	E	N	T
S	E	T	O	N	S	■	E	N	T	E

Gagnante d'une belle voiture

Une jeune fille de 19 ans, Mlle Marcelle LAQUERRE, de St-Edouard, Qué., est l'heureuse gagnante d'une magnifique voiture MONARCH-8, car elle s'est classée première au concours de la Compagnie Quaker Oats. Le premier prix du concours Corn Flakes Quaker était cette voiture de $3,500.00. Il y avait également d'autres prix parmi lesquels un tracteur de marque Ford 1946; un bateau Hors-Bord Gordon, et un moteur Hors-Bord, 5 c.v. Voici une photo prise au moment où Mlle Laquerre recevait les clefs de la voiture des mains de M. J.-A. LeBlancs, gérant pour la province de Québec de la Compagnie Quaker Oats du Canada, Ltée. De gauche à droite: M. H. HOLDEN, gérant de la succursale de la Ford-Monarch, de Montréal, M. Louis-A. PARE, Mlle LAQUERRE, M. J.-A. LEBLANC, M. Paul DUQUETTE, M. F.-M. LALONDE.

STEVE CANYON

Ce n'est pas tout

Ordre

RIONS UN PEU

—*Ne craignez rien, c'est simplement ma collection d'anciennes lettres d'amour.*

TRAVERS AMUSANTS

LE FANTÔME

Il faut les retenir

Comment?

TARZAN

Il répond à son cri

Victoire

PHILOMÈNE

Il a une bonne raison

Pour rien

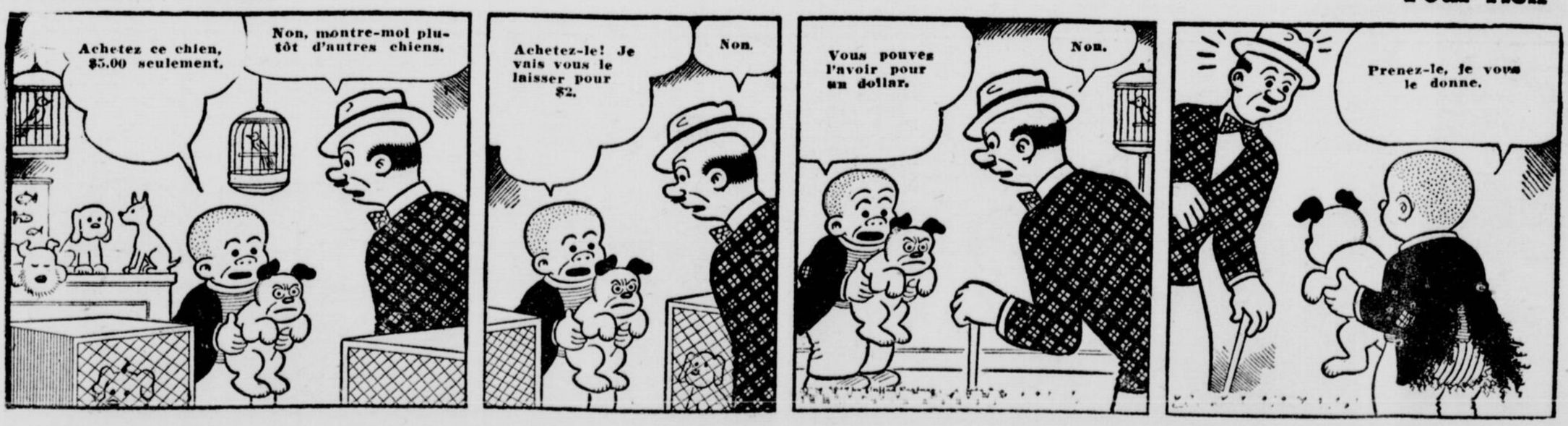

ARMAND ET LES PIRATES

Il est mal reçu

Réception

JEANNINE ET PATAUD

C'est incompréhensible

Désir

MARGOT TRAVAILLE TROP

Il ne peut plus manger

Inspiration

ROBERT L'INTRÉPIDE

Une enquête qui n'est pas nécessaire

Appel

JOS BRAS-DE-FER

Tout s'annonce bien

Inspection

PLateau 5151

OUVERTS DE 9 H. 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS

1868 79e ANNIVERSAIRE 1947

DUPUIS

DANS TROIS SEMAINES... "PÂQUES"

Venez demain choisir une de ces nouveautés

Notre collection de manteaux, costumes, "couturier", demeure dans la note élégante, distinguée que vous avez admirée lors le présentation des modes Printemps-Eté au théâtre St-Denis... Evitez-vous un désappointement en venant, demain, acheter ce qu'il vous faut pour PAQUES...

UN COUTURIER

...dont la coupe nouvelle exclut toute banalité... Voyez les manches bouffantes qui s'arrêtent aux larges poignets ...les épaules nouvelles... Ce costume en crêpe de laine vert, coco, bleu pâle, beige, marine, Tailles: 12 à 16. . . . . 49.95

LE DOS GODÉ

...est très en vogue... ce couturier à encolure en pointe s'agrémente d'une découpe qui souligne les épaules... le dos est légèrerement godé à la taille. Confection experte en crêpe de laine marine, bleu, brun, coco, beige, vert lime. Pour tailles: 12 à 16 ans. 49.95

MANTEAUX JEUNES

...longueur TROIS QUARTS tellement pratiques au printemps ...puis à l'été... A preuve que la gaieté est à la base de la mode printanière... voyez la ceinture cloutée or sur ce manteau ¾ en drap POLO bleu turquoise, beige, bleu poudre, gris. Tailles: 12 à 20 ans. 25.00

MANTEAUX LONGS

...ici la coupe tailleur domine dans ce manteau de drap POLO ...L'emmanchure large permet de le porter sur un tailleur... Le devalnt est uni, à deux poches.. mais le dos est marqué de quatre pinces à la taille, d'un pli creux dans le bas... Choix de bleu turquoise, beige, bleu poudre, gris. Tailles: 12 à 20. 25.00

Salon de la confection pour dames

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.